



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

La Bibliotheque Des Predicateurs

Qui Contient Les Principaux Sujets De La Morale Chrétienne, Mis par ordre
alphabétique

J - O

Houdry, Vincent

Lyon, 1717

Jugement Dernier Et General, & tout ce qui regarde cette matiere.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-75872](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-75872)

Le pecheur ne trouvera point d'excuse, & demeurera sans replique.

né au jugement de Dieu voudroit s'excuser; mais aussi-tôt sa propre conscience s'éleve contre lui, & lui fait voir qu'il est inexcusable. 1°. Du côté de Dieu, qui ne lui a jamais refusé ses graces, & qui lui a donné tous les moyens de faire son salut. 2°. Il est inexcusable du côté du démon, parce que s'il a été vaincu, c'a été par sa faute; Dieu lui ayant donné assez de graces pour surmonter toutes les tentations, s'il eût voulu s'en servir. 3°. Il se verra inexcusable du côté des hommes, & des occasions du péché, puisque c'étoit à lui d'éviter ces dangereuses occasions, & ces mauvaises compagnies. Il se voit donc dans le dernier desespoir; d'un côté il voit les démons qui l'environnent; de l'autre les Anges qui se retirent. Il voit sur sa tête un Juge irrité, & sous ses pieds un enfer allumé. Tout ce qui est au dehors s'éleve contre lui, & il se sent au dedans déchiré par les cruels remords de sa conscience.

Le même.

Nous tenons compte à Dieu dans

Craignons le sort & la punition du méchant serviteur qui avoit enfoncé & rendu inutile le talent qu'il avoit reçu. Ce que nous

avons d'autant plus de sujet d'apprehender, que non seulement nous avons rendu inutiles tous les avantages que nous avions reçus du Ciel, mais que nous nous en sommes servis pour offenser celui qui en est l'auteur, & pour nous attirer un malheur éternel. Ah! quel sanglant reproche Dieu ne nous fera-t-il point un jour sur ce chapitre, quand il nous fera voir qu'ayant reçu tant d'avantages pour nous sauver, & pour acquérir des biens immenses dans le Ciel, nous nous en sommes servis contre Dieu & contre nous-mêmes; que notre esprit capable de connoître Dieu, & de s'occuper de ses divines perfections, ne s'est occupé que de bagatelles; que pouvant acquérir avec les bonnes qualitez que nous avons, des tresors de merites, nous en avons amassé des tresors de colere? Nous serons condamnez comme des serviteurs inutiles, & méchants. Mais nous éviterons cette condamnation, en employant maintenant ces talens au service du maître dont nous les avons reçus, & il nous en tiendra compte pour l'éternité bienheureuse. *Auteur anonyme.*

ce jugement des talens naturels que nous avons reçus.

JUGEMENT DERNIER,

ET GENERAL; ET TOUT CE QUI
regarde cette Matière.

AVERTISSEMENT.

Comme le jugement general a quelque chose de commun avec le jugement particulier, dont nous avons parlé au Titre précédent; on ne doit pas s'étonner si l'on retouche ici quelques matières semblables, telles que sont les qualitez du Juge; l'examen & la discussion des pechez; la condamnation des coupables, & quelques autres, qui ne sont différentes que dans la maniere dont elles se feront dans l'un & l'autre jugement. Mais nous tâcherons de les rapporter d'une maniere différente, afin de ne point user de redites, si ce n'est dans quelque dessein, ou dans quelque division de Discours, ce que je n'ai pu éviter.

Pour choisir un dessein, & former un plan de Discours, sur un sujet aussi vaste & aussi ample qu'est celui-ci; on peut considerer ce dernier jugement, ou en general, en faisant voir sa nécessité, la crainte que nous en devons concevoir en cette vie, la frayeur qu'il jettera dans l'ame des reprouvez, quand ils paroistront au Tribunal de ce souverain Juge; les effets, que la pensée & la crainte de ce redoutable jugement doit produire dans un Chrétien.

Que si nous envisageons ce jugement par quelque endroit qui interesse davantage l'Auditeur; tout ce qui se passera en ce grand jour se réduit à quelqu'une de ces circonstances; aux signes qui précéderont le jugement, & qui sont marquez par les Prophetes & dans l'Evangile; à la personne & aux qualitez du Juge; aux personnes qui paroistront à ce jugement; aux chefs d'accusation qui seront produits contre les pecheurs; aux preuves & aux témoins; à la colere qui paroistra sur le visage du Juge; à la sentence qui sera prononcée contre les reprouvez; enfin, à l'issue de ce jugement, c'est-à-dire, à l'exécution de la sentence portée. Ce qui n'empêche pas qu'on ne puisse faire un discours du jugement en faveur des justes, & faire voir la joye & la consolation qu'ils auront alors; les eloges qu'ils entendront de la bouche de leur Juge; la gloire qu'ils recevront; les couronnes & les recompenses qui les attendent dans le Ciel, &c.

PARAGRAPHE PREMIER.

Divers Desseins & Plans de Discours sur ce sujet.

ON peut prendre pour sujet & pour division d'un Discours; 1°. La nécessité d'un jugement dernier, qui en fera le premier Point. 2°. La maniere dont il se fera. Ce sera le second. Pour conclure de là, que la pensée & la crainte que nous en devons concevoir, nous doit porter à vivre de telle sorte, que nous ayons lieu d'esperer un issue favorable de ce jugement.

Le premier Point se peut prouver; 1°. Par la même raison qu'il y a un Dieu; parce que ce Dieu doit nécessairement être juste, & punir les crimes: ce que nous ne pourrions conclure, s'il n'y avoit un jugement general; puisque les plus grands crimes, & les plus grands criminels ne sont souvent ni punis, ni même connus en cette vie.

R 2

Il est donc de la justice de Dieu de les faire connoître dans l'autre vie; ce qui se fera dans ce jugement dernier, où tout sera manifesté. 2°. Pour justifier la Providence divine à l'égard des bons, & des méchans. Les uns ont été persécutés & opprimés; & les autres ont vécu en paix, & mené une vie heureuse aux yeux des hommes: il faut donc que Dieu se justifie en quelque manière d'avoir usé d'une conduite si inégale, & qu'il tire pour cela les voiles qui nous cachent maintenant les desseins qu'il a eus sur les hommes. 3°. Pour faire avouer & connoître à tout l'Univers, l'équité de son jugement, & de l'arrêt qu'il prononcera contre les repreneurs, en faisant voir comme il n'a tenu qu'à eux de se procurer un sort éternellement heureux.

Second Point. Il faut faire voir que ce jugement se fera d'une manière toute autre que ceux qui se passent parmi les hommes. 1°. Il ne sera pas besoin ni de longues informations, ni de longues procédures, comme il arrive dans la justice humaine; car dans un instant tous nos péchez paroîtront, les témoins ne se pourront recuser, les preuves en seront invincibles & incontestables; notre conscience portera témoignage contre nous-mêmes, & toutes les créatures qui en auront été témoins s'éleveront contre nous en ce jugement. 3°. Les criminels ne pourront ni corrompre l'intégrité de leur Juge, ni éviter la juste condamnation de leurs crimes, ni la prompte exécution de l'arrêt qui aura été porté, comme il arrive souvent dans les jugemens des hommes.

II. On peut faire voir; 1°. Combien ce jugement dernier sera terrible aux pécheurs qui mènent une vie déréglée, dans l'oubli & dans une négligence entière de leur salut. 2°. Combien ce même jugement sera consolant pour les justes, qui auront saintement vécu. Il faut entrer dans ce discours par une vive peinture de ce jugement prise de l'Evangile; représenter les signes qui le précéderont, l'ordre & l'appareil qui l'accompagnera, & l'issue qui le terminera, & ensuite venir à son dessein.

Premier Point. Les raisons qui rendront ce jugement terrible sont; 1°. La manière dont il sera rendre un compte exact de toutes les actions, sans que rien lui puisse échapper. 2°. La fin qu'il s'est proposée dans cette manifestation de toutes les consciences; qui est de faire voir avec combien de justice il condamnera les repreneurs à un supplice éternel. 3°. L'issue funeste & inévitable de ce jugement, qui sera la condamnation des méchans convaincus par leur propre conscience, & au désespoir de se voir sans secours, & abandonnés de tout le monde.

Le second Point. Sçavoir, que ce même jugement si terrible aux méchans, sera infiniment consolant pour les justes. 1°. Par le témoignage de leur conscience qui les rassurera contre tous les objets de terreur; en sorte que dans la consternation où seront les pécheurs, il n'y aura rien à craindre pour eux. 2°. Parce que leurs vertus cachées, & toutes leurs bonnes actions qui avoient été inconnues seront alors publiées, & ils en recevront des éloges en présence de tous les hommes. 3°. Pour les récompenses & les couronnes qui seront dues à leurs mérites.

III. Comme ce grand jour du jugement der-

nier s'appelle dans l'Ecriture le jour du Seigneur, & le jour de ses vengeances; on peut prendre pour sujet & pour partage de ce Discours les deux qualités que le Fils de Dieu prendra alors, bien différentes de celles qu'il a prises dans son premier avènement.

1°. Au lieu du titre de Sauveur, il prendra celui de Juge; mais ce sera un Juge souverainement éclairé, qui examinera toutes nos pensées, nos actions, nos devoirs, nos omissions, & qui les jugera sur les règles de l'Evangile. Un Juge exact & sévère, qui jugera de tout avec la dernière rigueur; un Juge intègre, inflexible, & inexorable. 2°. Au lieu du titre de Mediateur des hommes, il en deviendra le vengeur; & il faut juger de la rigueur de cette vengeance, par la grandeur de sa colere, & par la grandeur & l'énormité de tant de crimes; il se vengera en Dieu.

L'EGLISE & les Peres donnent ordinairement deux noms à ce grand jugement; c'est le jugement universel, disent-ils; c'est le jugement dernier.

1°. Il est universel, parce que tout y doit être jugé. 2°. Il est le jugement dernier, parce qu'ayant été précédé du jugement particulier, il ne doit être suivi d'aucun autre. Attachons-nous donc ici à ces deux pensées qui naissent naturellement de cette double expression des Peres. C'est un jugement universel; on y jugera donc tout ce qui n'a point été jugé par les hommes. C'est un jugement dernier; on y reformera donc tout ce qui a été mal jugé par les hommes. C'est le sujet d'un discours capable d'intimider les plus intrépides.

Premier Point. La matière sur laquelle s'exercera la pénétration d'un Dieu dans ce jugement universel, sera tout ce que nous aurons dérobé à la connoissance des Tribunaux légitimes, qu'il avoit établis sur la terre pour tenir sa place. 1°. Le tribunal de la conscience du pécheur. 2°. Le tribunal de la justice humaine. 3°. Le tribunal de la pénitence & de la réconciliation chrétienne. Le Seigneur viendra donc porter la lumière sur tout ce qu'on aura enveloppé de ténèbres dans ces trois tribunaux; c'est en quoi consiste l'universalité de ce jugement.

Second Point. Quand je dis que le jugement dernier sera la réformation de tous les autres jugemens, je ne parle point du jugement particulier, qui se fera à la fin de nos vies; c'est le même Dieu qui doit prononcer dans l'un & dans l'autre. Mais je prétends dire que nous avons été dans l'illusion en cette vie, à l'égard de trois choses sur lesquelles nous avons porté un faux jugement. 1°. A l'égard de Dieu, nous n'avons pas eu un jugement équitable de sa providence, de sa justice, de sa bonté; il le reformera. 2°. Il reformera le jugement que nous avons fait de notre prochain, soit en bien, soit en mal; il nous fera connoître la vertu de l'un, & l'hypocrisie de l'autre. 3°. A l'égard de nous-mêmes, il nous fera connoître au vrai qui nous sommes; & rien ne reformera mieux les jugemens bizarres que l'amour propre nous a inspirés sur nos perfections & sur nos vertus.

1°. Ce grand jour sera pour Dieu un jour de gloire, puisqu'il y fera hautement éclater sa majesté, sa puissance, sa sainteté, sa justice. 2°. Ce sera un jour de confusion pour le pécheur, parce que sa malice, sa foiblesse, & sa folie, y seront manifestées à tout l'Univers. Je remarque que deux choses sont la faul-

IV.

V.

VI.

se tranquillité des pecheurs sur la terre. La premiere, est la bonté que Dieu a pour le pecheur ; la seconde, est l'indulgence que le pecheur a pour lui-même : d'un côté il confidere que Dieu ne le punit point ; & de l'autre côté il ne pense pas à se punir soi-même. Mais les choses changeront de face après cette vie , & ce qui faisoit la fausse paix du pecheur , fera sa crainte & son malheur au grand jour du jugement.

1°. Dieu n'aura plus de bonté pour le pecheur. 2°. Le pecheur n'aura plus d'indulgence pour soi-même ; ainsi les deux choses qui faisoient autrefois son repos, seront son desespoir ; car il trouvera en même temps deux Juges inexorables, Jesus-Christ, & soi-même.

VII. 1°. DANS ce terrible jugement, le Chrétien sera accusé par lui-même ; c'est-à-dire, par sa propre conscience, qui déposera contre lui. 2°. Il sera jugé par les Saints, dont les vertus, les bonnes œuvres & les bons exemples ont été autant de modeles qu'il devoit suivre. 3°. Il sera condamné par Jesus-Christ même, qui a été son Sauveur, & son Redempteur.

VIII. DEUX choses particulièrement, qui donnoient de l'effroi au saint Roi Prophete, effrayeront les pecheurs au jour du jugement : *Psal. 37. Non est sanitas in carne mea a facie ira tua: non est pax ossibus meis a facie peccatorum meorum.* La premiere, est la colere d'un Dieu, en faisant voir combien elle sera terrible ; la seconde, la vûe de nos pechez qui allumeront cette colere, & qui en doivent faire apprehender dès maintenant les plus grands effets.

IX. DEUX sortes de personnes perdent la pensée de ce terrible jugement ; les premiers sont ceux qui ne le croient pas ; & les seconds, ceux qui ne le craignent point, quoi qu'ils n'ayent nul sujet d'en douter ; sur quoi :

1°. La plus dangereuse folie est de ne pas croire ce jugement ; il faut être athée pour en venir là, & ne croire ni Dieu, ni Evangile, ni Ecriture sainte. 2°. C'est la plus funeste insensibilité de ne le pas craindre, & une preuve, qu'on y fera un jour condamné. *Pris des Essais de Sermons pour le Carême.*

X. LES pecheurs trouveront dans le Fils de Dieu un Juge également éclairé & équitable ; 1°. Eclairé, qui ne peut rien ignorer ; 2°. Equitable, qui ne pardonnera rien.

XI. 1°. LE pecheur sera condamné au tribunal de Dieu. 2°. Au tribunal de sa pro-

pre conscience. 3°. Au tribunal des hommes. *C'est le dessein du Pere Giroult, dans son Avert.*

EN se bornant uniquement à la personne du Juge, on peut faire voir combien la vûe de ce souverain Juge sera épouvantable aux pecheurs.

1°. Parce que sur le visage de ce Juge, ils verront la grandeur des crimes qu'ils auront commis. 2°. Parce qu'ils y verront la grandeur de la colere qu'il aura conçue contre eux. *Pris de M. Biroat, dans son Carême.*

1°. QUELLE sera la disposition de Dieu, quand il jugera le pecheur. 2°. Quelle sera la disposition du pecheur, quand il sera jugé de Dieu. *Le Pere Massillon, Sermon du Jugement.*

1°. SEVERITE' du jugement general fondée sur la foi du Chrétien, qui sera jugé selon ses loix & ses maximes. 2°. Severité de ce même jugement fondée sur la raison de l'homme criminel & libertin. *Le P. Bourdaloue, dans son premier Avert.*

1°. DIEU jaloux de sa gloire, jugera le monde pour se faire justice à lui-même ; c'est pourquoi le Fils de Dieu viendra avec les marques de sa puissance, & avec majesté. 2°. Dieu fidele à ceux qui le servent, jugera le monde pour faire justice à ses Elûs. *Le même, dans son 2. Avert.*

TOUTE la puissance, la sagesse, & la vertu, qui sont la grandeur des hommes sur la terre, disparaîtront au jour du jugement, & Dieu seul paroitra grand : *Exaltabitur Dominus solus in die illa.* 1°. Dieu seul paroitra puissant : *Solus potens* ; parce que toutes les puissances réunies à la sienne, ne feront plus qu'un seul puissant. 2°. *Solus sapiens.* Il sera le seul sage ; parce que tous les jugemens seront reformez sur la sagesse. 3°. Il sera seul saint, *Solus sanctus* ; parce que toutes les vertus seront mesurées sur la sainteté. *Le Pere de la Rue, Sermon pour le premier Lundi de Carême.*

TROIS choses rendront ce jugement infiniment redoutable.

1°. La discussion, qui jettera une frayeur mortelle dans tous les esprits. 2°. La manifestation de tous les pechez, qui couvrira les pecheurs d'une confusion insupportable. 3°. La sentence & la condamnation, qui jettera les reprouvez dans un desespoir éternel. *L'Auteur des Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrétienne, dans l'Avert.*

PARAGRAPHE SECOND.

Les Sources où l'on peut trouver de quoi remplir ces desseins, & les Auteurs qui en traitent.

Les Saints Peres.

Saint Augustin, *lib. 20. de Civit.* explique samplement tout ce que l'Ecriture nous apprend du jugement dernier.

Le même, sur le Pseaume 49. nous represente l'état auquel le souverain Juge se fera voir ; & ce que nous devons faire maintenant pour éviter sa colere en ce grand jour.

Le même, Sermon 16. & 63. fait voir combien le tribunal de ce Juge sera terrible.

Le même, *Tract. 9. in 1. Canonicam Joannis*, parle de la crainte que nous devons avoir de ce jour, sans perdre cependant la confiance que nous devons prendre en la miséricorde de Dieu.

Le même, *Serm. 38. de Sanctis*, expose les raisons que nous avons de craindre le jugement de Dieu ; & comme nous devons tou-

Tome III.

jours avoir ce grand jour dans la pensée.

Le même, *de vanitate seculi, c. 3.* parle de la honte & de la confusion que les méchans recevront dans la manifestation de leurs crimes.

Le même, *Serm. 67. de Tempore*, & dans une infinité d'autres endroits, parle du jugement general.

Le même, ou l'Auteur des Sermons, *ad fratres in Eremo*, Sermon 63. fait voir combien ce jugement sera formidable.

Saint Jérôme, *in Epist. ad amicum quem instituit in scientia divina*, montre quelle sera la frayeur de tous les hommes aux approches de ce grand jour.

Le même, *l. 1. in cap. 2. Isaiæ*, parle encore de la terreur que ce même jugement

R 3

XII.

XIII.

XIV.

XV.

XVI.

Isaiæ 2.

XVII.

imprimera dans tous les esprits: Il dit encore la même chose en d'autres termes, au livre 6. sur le chap. 13. d'Isaïe.

JIX Le même, l. 8. in cap. 24. *Isaïa*, parle du différent sort des justes & des reprouvez, en ce jugement décisif.

Le même, sur le chap. 7. de Daniel, explique la vision de ce Prophete, & dépeint ce qui se passera dans ce dernier jour.

Le même, sur les chap. 2. & 3. de Joël, fait la même peinture de ce jugement.

JIIIX Le même, l. 2. in cap. 5. *Amos*: sur le ch. 1. de Sophonias, & sur le ch. 3. de Malachie, représente le même appareil de ce grand jugement.

Le même, sur le Pseaume 49. fait voir en quel état le Juge paroitra, & l'ordre qu'il gardera dans ce jugement.

Saint Gregoire, *Homil. 12. sup. Evang.* rapporte les raisons qui nous doivent faire apprehender ce jugement.

Le même, l. 17. *Moral.* fait voir combien ce jugement sera terrible.

VIX Le même, l. 19. *Moral. c. 16.* montre que plus le jour du dernier jugement est differé, plus la sentence qu'il prononcera contre les reprouvez sera terrible & severe.

Saint Ambroise, liv. 10. sur Saint Luc, dépeint les signes du second Avenement du Sauveur.

JIVX Origene, *Homil. 9. in lib. Numer.* montre que si ce jugement doit être formidable aux reprouvez, il sera plein de consolation pour les justes.

Le même, l. 3. in *Job*, montre que Dieu recherchera dans ce dernier jour, tout ce qui s'est fait dans tous les temps.

Le même, sur le Pseaume 36. expliquant ces paroles du Prophete: *Educat quasi lumen justitiam tuam*, montre comme toutes les bonnes actions secretes & cachées des justes, seront manifestées au jour du jugement.

JVIX Le même, l. 2. in cap. 2. *Epist. ad Roman.* montre que tout ce que nous faisons de bien & de mal, est mis en reserve dans les tresors de Dieu, pour être examiné au jour du jugement.

Saint Cyprien, l. 4. *Epistolarum*, *Epist. 6.* parle de plusieurs choses qui regardent le jugement dernier.

Saint Chrysostome, Sermon sur le second Avenement du Fils de Dieu, & sur ces paroles de Saint Paul, dans l'Épître aux Romains, chap. 14. *Omnes stabimus ante tribunal Christi*, parle du compte qu'il faudra rendre de toutes nos actions, & de la crainte que nous devons concevoir de ce jugement dernier.

Le même, *Homil. 22. ad popul. Antioch.* parle de l'abandon de toutes les créatures, où se trouvera alors un pecheur.

Le même, Sermon 77. sur le 24. chapitre de Saint Matthieu, parle des signes qui précéderont le jour du jugement: Et dans l'exhortation sur le chapitre sixième du même Evangile, il montre qu'on doit craindre d'être surpris par le dernier jugement, qui surprendra tout le monde.

Le même, Homelie 33. sur Saint Jean, montre que le jour du jugement n'est point si éloigné qu'on le pense.

Le même, Homelie 5. sur le chap. 2. de l'Épître de Saint Paul aux Romains, montre quelle sera la confusion des reprouvez, quand leurs crimes seront manifestez en presence de tous les hommes.

Le même, Homelie 38. sur Saint Jean, montre que nous devons toujours avoir presente la pensée de ce grand jour.

Le même, Homelie 10. sur le ch. 5. de la seconde Epître aux Corinthiens, explique éloquemment ces paroles de l'Apôtre: *Omnes nos manifestari oportet ante tribunal Christi*.

Le même, Homelie 3. sur la seconde Epître à Timothée, montre combien l'examen qu'on fera alors de toutes nos actions sera rigoureux; & comme nous avons besoin de recourir maintenant à la misericorde de Dieu.

Le même, Homelie 8. sur l'Épître aux Thesaloniciens, montre quelle sera la joye des justes, & le desespoir des méchants, quand les uns seront élevez au Ciel, & les autres précipitez dans les Enfers.

Le même, *Epist. 5. ad Theodorum lapsum*, lui représente avec quelle majesté, & quel étonnement de toute la nature ce souverain Juge viendra.

Saint Cyrille, de *Exitu anim. & secundo adventu*.

Saint Bernard, dans le Sermon 27. sur les Cantiques, fait un long Discours sur le jugement dernier.

Le même, *Tract. de interiore domo*, c. 38. montre avec quelle rigueur nous serons accusez; jugez & condamnez au jugement de Dieu, si nous sommes coupables.

Saint Thomas, *Serm. 1. in Evangel.* où il parle de l'examen, de la conviction, & de la condamnation des méchants.

Saint Bonaventure, *Serm. 4. in Dominic. 2. Adventus*, où il enseigne comme il faut prévenir le tems de ce jugement, & se mettre en état de ne le point craindre.

Denis le Chartreux, *Serm. 1. in Evangelia*, où il montre combien ce jugement sera terrible, par les signes, par les qualitez du souverain Juge, & par toutes les circonstances qui interviendront dans ce jugement.

Grenade, en la seconde Partie de ses Oeuvres spirituelles, *Traité 4.* parle des signes qui précéderont ce jugement; de la crainte que nous en devons concevoir, & de tout ce qui regarde cette matiere.

Le Catechisme du Concile de Trente, de la nouvelle version, sur le septième article du Symbole des Apôtres.

Le P. Salien, dans le livre latin & françois, de *timore Dei*. Et *Guillelmus Stanburstus de 4. novissimis*.

Drexellius.

Le P. Antoine de Saint Martin de la Porte, Religieux Carme, dans le livre intitulé: *Les Conduites de la Grace*, dans la dernière Partie, & à la fin de tout l'Ouvrage, traite au long & à fond cette matiere.

Livre intitulé: *Remarques sur divers sujets de Religion & de Morale*, a un *Traité sur le jugement dernier*.

Le P. Npveu, dans ses *Reflexions Chrétiennes* sur tous les jours de l'Année: Tome 1. parle de la majesté du Juge, de son pouvoir, & de sa sainteté: Tome 2. il fait voir combien sera grande la confusion des reprouvez, dans la manifestation de leurs crimes: Tome 3. il parle de la sentence qui sera portée contre les reprouvez.

Le P. Maucorps, dans les *Discours sur les incomparables perfections de Dieu*; *Discours treizième de la justice de Dieu*.

Il n'y a point de *Prédicateur*, soit ancien, soit moderne, qui ait donné au public des *Sermons*

Les Livres
spirituels
& autres.

sur l'Avent, ou sur le Carême; qui n'ait fait un Discours sur le Jugement dernier. Voici parmi les modernes ceux qui se sont rombez entre les mains.

Les Prédicateurs recens.

Le P. Reina, composé en Italien, & traduit en Latin, a ramassé ce qu'il y a de plus fort & de plus pathétique sur cette matière.

Le P. Delingendes a donné sept Sermons sur le jugement dernier; dans le premier, il montre que Jesus-Christ sera le juge des vivans & des morts, & la manifestation qui se fera alors de toutes les actions des hommes; dans le second, il parle de la majesté du Juge; dans le troisième, de sa severité; dans le quatrième, de sa colere contre les reprouvez; dans le cinquième, de la separation des bons & des méchans; dans le sixième, de la discussion & de l'examen qui se fera de tous les crimes; dans le septième, de la sentence que ce Juge souverain prononcera.

Le P. Catillon, dans ses Sermons sur les Dimanches & Fêtes de l'Avent.

M. Bitoat a trois Sermons sur le jugement dernier; dans le premier, il représente Jesus-Christ, comme un miroir où l'on verra l'énormité de tous les crimes, & la grandeur de la colere de Dieu; dans le second, il parle de la honte que causera la découverte de tous les crimes, & du regret qui naîtra de la perte de Dieu; dans le troisième, de la separation de Dieu après la sentence prononcée.

Le P. Texier traite ce sujet du jugement dans deux Sermons; le premier, pour le premier Lundi de Carême, où il parle de la manifestation des pechez de tous les hommes; le second, pour le Mardi suivant, où il s'étend sur la crainte qu'auront alors les reprouvez.

Le P. Maimbourg, Sermon du premier Lundi de Carême, où il fait voir que le souverain Juge de tous les hommes, usera d'autant plus de rigueur, qu'il aura eu plus de bonté en ce monde.

M. Joly, dans le premier Tome de ses Prônes, où il montre que ce jugement sera formidable.

M. Lambert, Tome 1. des Homelies sur

les Evangiles de l'année, pour le premier Dimanche de l'Avent, où il montre qu'autant que ce jugement sera terrible aux pecheurs, autant sera-t-il consolant pour les justes.

Le P. Cheminais, Tome 1. de ses Sermons, traite particulièrement dans un court discours du jugement & de la manifestation des pechez.

Dans le Tome quatrième des Essais de Morale, il y a un assez long discours sur tout ce qui regarde cette matière.

Le P. de la Colombiere, Tome 3. Sermon 53. & 54.

Le P. Masson, Prêtre de l'Oratoire de Jesus, dans son Avent; Sermon pour le premier Dimanche.

Le P. d'Orleans, Tome 1. Sermon des peines du péché au jour du jugement dernier.

Le P. Duneau, dans son Avent, parle de trois Avenemens du Fils de Dieu; & dans son Carême, de ce qui nous doit causer de la crainte dans ce jugement dernier.

Le P. Massillon, Sermon pour le premier Lundi de Carême.

Le P. de la Ruë, Sermons imprimez sous son nom, pour le même jour.

L'Abbé de Monmorel, Tome 1. de ses Homelies, a un discours sur ce sujet.

L'Auteur des Discours Chrétiens, Sermon pour le premier Dimanche de Carême.

M. de la Font, dans ses Prônes, pour le même jour.

Le P. Bourdalouë, dans ses veritables Sermons, en a trois sur le jugement dernier; sçavoir, un dans chaque Avent prêché devant le Roi; & le troisième, pour le premier Lundi de Carême.

Le P. Giroult, dans son Avent.

L'Auteur des Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrétienne, en a un pour l'Avent; un autre pour le Carême; & un troisième pour la Dominicale.

L'Auteur des Discours Moraux, &c. Grenade, dans ses Lieux Communs.

Berchorius.

Labatha.

Lohner.

Ceux qui ont fait des Recueils sur ce sujet.

PARAGRAPH TROISIEME.

Passages, exemples, & applications de l'Ecriture sur ce sujet.

SI acervo ut fulgur gladium meum, & arripuerit iudicium manus mea, reddam ultionem hostibus meis, & his qui oderunt me retribuam; inebriabo sagittas meas sanguine, & gladius meus devorabit carnes, de crurore occisorum. Deuteron. 32.

Gens absque consilio est, & sine prudentia; animam sapient, & intelligerent, ac novissima providerent. Ibidem.

Deus, cujus ira nemo resistere potest, & sub quo curvantur qui portant orbem. Jobi 9.

Revelabunt Cœli iniquitatem ejus, & terra confurget adversus eum. Jobi 20.

Verbebar omnia opera mea, sciens quod non parceres delinquenti. Jobi 9.

Semper quasi tumentes super me fluctus timui Deum, & pondus ejus ferre non potui. Jobi 31.

Quid faciam cum surrexerit ad iudicandum Deus? & cum quaesierit, quid respondebo illi? Ibidem.

Numquid irritum facies iudicium meum? & condemnabis me ut justificeris? Jobi 4.

SI j'éguise mon épée, & la rends aussi penetrante que les éclairs, & si j'entreprends de juger les hommes, je me vengerai de mes ennemis, & je traiterai ceux qui me haïssent selon leur merite; j'enyvrerai mes flèches du sang des hommes, & mon épée se foulera de leur chair; mes armes seront teintes du sang des morts.

Ce peuple n'a point de sens, il n'a point d'intelligence; s'il avoit la moindre lumiere, il prévoiroit la fin funeste qui est réservée à mes ennemis.

Nul ne peut résister à la colere de Dieu; & ceux-mêmes qui gouvernent le monde, plient sous lui.

Les Cieux reveleront l'iniquité du pecheur, & la terre s'élevera contre lui.

J'apprehendois pour toutes mes actions, même pour celles que je croyois les meilleures, sçachant bien que vous ne pardonnez à personne.

J'ai toujours craint Dieu, comme des flots suspendus au-dessus de moi, & je n'en ai pu supporter le poids.

Que ferai-je, lorsque Dieu viendra pour me juger? & lorsqu'il me fera rendre compte, que lui répondrai-je?

Est-ce que vous pourrez casser mon arrêt, & que vous pourrez justifier votre conduite, en blâmant la mienne?

Quis mihi hoc tribuat, ut in inferno protegas me, & abscondas me, donec pertransseat furor tuus? Jobi 14.

Tu terribilis es, & quis resistet tibi? Psalm.

75. Quis novit potestatem ire tua, & pre timore tuo iram tuam dinumerare? Psalm. 89.

Ut faciant in eis iudicium conscriptum: gloria hac est omnibus Sanctis ejus. Psalm. 149.

Armabit omnem creaturam ad ultionem inimicorum suorum. Sap. 5.

Quis stabit contra iudicium tuum? aut quis in conspectu tuo veniet vindex iniquorum hominum? Sapient. 12.

Exaltabitur autem Dominus solus in die illa. Isaïa 2.

Introibunt in speluncas petrarum, & in voragine terra à facie formidinis Domini, cum surrexerit percutere terram. Ibidem.

Ululate, quia propè est dies Domini: quasi vastitas à Domino veniet; propter hoc, omnes manus dissolventur, & omne cor hominis contabescet, & conteretur. Isaïa 13.

Ecce dies Domini veniet, crudelis, & indignationis plenus, & ira, furor que ad ponendam terram in solitudinem, & peccatores ejus conterendos de ea. Ibidem.

Tacui semper, silui, patiens fui; sicut parturiens loquar; dissipabo, & absorbebo simul. Isaïa 42.

Dominus ad iudicium veniet cum senibus populi sui, & principibus ejus. Isaïa 3.

Non intres in iudicium cum servo tuo: quia non justificabitur in conspectu tuo omnis vivens. Psalm. 142.

Iudicium sedit, & libri aperti sunt. Dan. 7.

Aspiciebam, donec throni positi sunt, & antiquus dierum sedit; thronus ejus flamma ignis, fluvius igneus egrediebatur à facie ejus. Idem, ibidem.

Vidi sub sole in loco iudicii impietatem, & in loco justitiae iniquitatem; & dixi in corde meo: justum & impium iudicabit Deus. Eccle. 3.

Quis poterit cogitare diem adventus ejus, & quis stabit ad videndum eum? Malach. cap. 3.

Quia non profertur cità contra malos sententia, absque timore ullo filii hominum perpetrant mala. Eccle. 8.

Revelabo pudenda tua in facie tua, & ostendam gentibus nuditatem tuam. Nahum. cap. 3.

Quid facietis in die visitationis, & calamitatis de longè venientis? ad cuius confugietis auxilium? & ubi derelinquetis gloriam vestram? Isaïa 10.

Congregabo omnes gentes, & deducam eas in vallem Josaphat, & disceptabo cum eis ibi super populo meo, & hereditate mea Israël. Joël. 3.

Dominum formidabunt adversarii ejus, & super ipsos in Caelis tonabit. 1. Reg. cap. 2.

Juxta est dies Domini magnus, juxta est & velox nimis; vox diei Domini amara, tribulabitur ibi fortis; dies ira dies illa, dies tribulationis & angustia, dies calamitatis & miserie, dies tenebrarum & caliginis, dies nebula & turbini. Sophon. 1.

Effundam super eos indignationem meam, omnem iram furoris mei: in igne enim zeli mei devorabitur omnis terra. Sophon. 3.

Ingrederet in petram, & abscondere in fossa humo à facie timoris Domini, & à gloria majestatis ejus. Isaïa 2.

Dico vobis, quoniam omne verbum otiosum, quod locuti fuerint homines, reddent rationem

Qui me pourra procurer cette grace, que vous me mettiez à couvert, & me cachiez dans l'enfer, jusqu'à ce que votre fureur soit passée.

Vous êtes vraiment terrible, Seigneur, & qui pourra vous résister?

Qui peut connoître la grandeur de votre colere, & en comprendre toute l'étendue, autant qu'elle est redoutable?

Pour exercer contre les impies le jugement qui est marqué & prescrit; telle est la gloire qui est propre à tous les Saints.

Il armera toutes les créatures pour tirer vengeance des pecheurs.

Qui est celui qui s'élevera contre votre jugement? Ou qui paroîtra devant vous, pour prendre la défense des hommes injustes?

Il n'y aura que le Seigneur qui paroîtra grand en ce jour-là.

Les hommes fuiront au fond des cavernes des rochers, & dans les antres les plus creux de la terre, pour se mettre à couvert des coups du Seigneur, lors qu'il se levera pour frapper la terre.

Pouffez des cris & des hurlemens, parce que le jour du Seigneur est proche; le Tout-Puissant viendra pour tout perdre; c'est pourquoi tous les bras seront languissans; les cœurs se fondront comme la cire, & seront brisez.

Voici le jour du Seigneur qui va venir; ce jour cruel, plein d'indignation, de colere & de fureur, pour dépeupler la terre, & pour reduire en poudre tous les mechans.

Je me suis tû jusqu'à cette heure; je suis demeuré dans le silence; j'ai souffert patiemment: mais maintenant je me ferai entendre comme une femme, qui est dans les douleurs de l'enfantement.

Le Seigneur entrera en jugement avec les Anciens, & les Princes de son peuple.

Seigneur, n'entrez point en compte avec votre serviteur; parce que nul homme vivant ne sera trouvé juste devant vous.

Le jugement se tint, & les livres furent ouverts.

Je considerois avec attention, jusqu'à ce qu'on élevât des trônes, & que l'Ancien des jours fût assis: son trône ressembloit à des flammes ardentes, & un fleuve de feu sortoit de sa face.

J'ai vû, avec indignation, l'impie sur le trône, & l'iniquité sur les tribunaux de la justice; & j'ai conclu de là, que Dieu jugera le juste & l'impie.

Qui pourra penser au jour de son avènement, & qui en pourra soutenir la vûe?

Parce que Dieu ne prononce pas d'abord l'arrêt de condamnation contre les mechans, les enfans des hommes commettent les crimes sans aucune crainte.

Je découvrirai toutes tes infamies, & j'exposerai ta nudité aux nations.

Que ferez-vous au jour que Dieu vous visitera? au jour de l'affliction qui viendra de loin fondre sur vous? A qui aurez-vous recours, & où laisserez-vous votre gloire?

J'assemblerai tous les peuples, & je les amènerai dans la vallée de Josaphat, où j'entrerai en jugement avec eux, touchant Israël mon peuple & mon heritage.

Les ennemis du Seigneur trembleront devant lui; il tonnera sur eux du haut des Cieux.

Le jour du Seigneur est proche, il s'avance à grands pas; j'entens les bruits lamentables de ce jour du Seigneur, où les plus puissans seront accablez de maux. Ce sera un jour de colere; un jour de tristesse & de resserrement de cœur; un jour d'affliction & de misere; un jour de tenebres & d'obscurité; un jour de nuages & de tempêtes.

Je répandrai sur eux mon indignation, pour y répandre toute ma fureur; & toute la terre sera dévorée par le feu de ma colere, & de ma vengeance.

Entrez dans la pierre, & cachez-vous dans les ouvertures de la terre, pour vous mettre à couvert de la terreur du Seigneur, & de la gloire de sa Majesté.

Je vous declare que les hommes rendront compte au jour du jugement, de toutes les paroles inutiles

de eo in die iudicii. Matth. 12.

In consummatione seculi exibunt Angeli, & separabunt malos de medio iustorum. Matth. 13.

Amen dico vobis, quod vos, qui secuti estis me, in regeneratione cum sederit Filius hominis in sede maiestatis sue, sedebitis & vos super sedes duodecim, iudicantes duodecim Tribus Israël. Matth. 19.

Statim post tribulationem dierum illorum sol obscurabitur, & luna non dabit lumen suum, & stella cadent de Caelo, & virtutes Caelorum commovebuntur. Matth. 24.

Tunc videbunt filium hominis venientem in nubibus Caeli cum virtute multa, & maiestate. Ibidem.

Tunc dicet Rex his, qui à dextris ejus erunt: Venite benedicti Patris mei, possidete paratum vobis regnum à constitutione mundi. Matth. 25.

Tunc dicet & his, qui à sinistris erant: Recedite à me maledicti in ignem æternum, qui paratus est diabolo, & angelis ejus. Ibidem.

Separabit eos ab invicem, sicut pastor segregat oves ab hœdis, & statuet oves quidem à dextris suis, hœdos autem à sinistris. Ibidem.

Dico vobis, attendo videbitis Filium hominis sedentem à dextris virtutis Dei, & venientem in nubibus Caeli. Matth. 26.

Testimonium reddente illis conscientia ipsorum, & inter se invicem cogitationibus accusantibus, aut etiam defendentibus, in die, cum iudicabit Deus oculos hominum. Ad Roman. 2.

Secundum duritiam tuam, & impenitentem cor, thesaurizas tibi iram in die ire, & revelationis iusti iudicii Dei. Ibidem.

Vigilate itaque, omni tempore orantes, ut digni habeamini fugere ista omnia, que futura sunt, & stare ante Filium hominis. Luc. 21.

Venit hora, in qua omnes, qui in monumentis sunt, audient vocem Filii Dei, & procedent qui bona fecerunt, in resurrectionem vite: qui vero mala egerunt, in resurrectionem iudicii. Joannis 5.

Dominus illuminabit abscondita tenebrarum, & manifestabit consilia cordium. 1. ad Corinth. 4.

Omnes nos manifestari oportet ante tribunal Christi, ut referat unusquisque propria corporis, prout gessit, sive bonum, sive malum. 2. ad Corinth. 5.

Nulla est creatura invisibilis in conspectu ejus: omnia autem nuda & aperta sunt oculis ejus. Ad Hebr. cap. 4.

Si iustus vix salvabitur, impius, & peccator ubi parvum? 1. Petri, cap. 4.

De ore ejus gladius utraque parte acutus exibat. Apocal. 1.

Ibunt hi in supplicium æternum, iusti autem in vitam æternam. Matth. 25.

Ecce venit Dominus in Sanctis millibus suis facere iudicium contra omnes, & arguere omnes impios de omnibus operibus impietatis eorum. In Epist. Judæ.

qu'ils auront dites.

A la fin des siècles, les Anges viendront qui separeront les méchans du milieu des justes.

Je vous dis en verité, que pour vous qui m'avez suivi, lorsqu'au temps de la regeneration le Fils de l'homme sera assis sur le trône de la gloire, vous serez aussi assis sur douze trônes, & vous jugerez les douze Tribus d'Israël.

Si-tôt après ces jours-là, le soleil deviendra obscur; la lune ne rendra point sa lumiere; les étoiles tomberont du Ciel, & les puissances des Cieux seront ébranlées.

Alors ils verront venir le Fils de l'Homme sur les nuées du Ciel, avec une grande puissance, & une grande majesté.

Alors le Roi dira à ceux qui seront à sa droite: Venez les benis de mon Pere, possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde.

Alors il dira à ceux qui seront à sa gauche: Retirez-vous de moi maudits; allez dans un feu éternel, qui a été préparé pour le démon, & pour ses anges.

Il separera les hommes, les uns des autres, comme un Pasteur separe les brebis d'avec les boucs; & il mettra les brebis à sa main droite, & les boucs à sa gauche.

Je vous dis que vous verrez venir dans la suite sur les nuées du Ciel, le Fils de l'Homme, assis à la droite de la puissance de Dieu.

Leur conscience leur rendra témoignage; leurs pensées, s'accusant, ou se défendant les unes les autres, lorsque Dieu jugera les secrets des hommes.

Par votre endurcissement, & par votre mauvais cœur qui ne se repent point, vous amassez un trésor de colère, pour le jour de la vengeance, auquel Dieu fera paroître la justice de son jugement.

Veillez & priez en tout temps, afin que vous soyez trouvez dignes d'être préservez de toutes ces choses qui doivent arriver, & que vous puissiez paroître librement devant le Fils de l'Homme.

L'heure est venue que tous ceux qui sont dans les sepulchres entendront la voix du Fils de Dieu; & ceux qui auront fait le bien, ressusciteront pour posséder la vie; mais ceux qui auront fait le mal, ressusciteront pour leur condamnation.

Le Seigneur fera paroître ce qui est caché dans les tenebres, & découvrira les pensées des cœurs.

Nous devons tous paroître devant le tribunal de Jesus-Christ, afin que chacun reçoive la recompense du bien & du mal qu'il aura fait, étant dans son corps.

Il n'y a point de créature qui puisse être cachée à Dieu; mais toutes choses sont découvertes à ses yeux.

Si le juste ne sera sauvé qu'à peine, où paroîtront l'impie & le pecheur?

Il sortoit de sa bouche une épée qui tranchoit des deux côtés.

Ceux-ci iront dans un supplice éternel, & les justes dans la vie éternelle.

Voilà le Seigneur qui va venir avec une multitude innombrable de Saints, pour exercer son jugement sur tous les hommes, & pour convaincre tous les impies de toutes les actions d'impicté qu'ils ont commises.

Exemples de l'Ancien & du Nouveau Testament.

La verité d'un jugement dernier & universel, a été connue & revelée dans la Loi naturelle & écrite,

CE qui est bien à considerer dans ce terrible mystere, c'est que la verité, la severité, & toutes les circonstances qui regardent le jugement dernier, ont été connues & revelées, en des termes aussi expressifs & aussi effrayans dans l'Ancienne Loi, que dans la Nouvelle, & même dans la Loi de la nature, afin que la crainte que les hommes en concevoient, fût comme une digue au débordement des crimes qui devoient inonder toute la terre. Nous n'avons qu'à voir en quels termes en parlent tous les Prophetes, pour assurer que de toutes les veritez de no-

tre foi, c'est une de celles, dont nous avons le moins de sujet de douter.

Quelle fut la crainte du Roi Balthazar, lorsque dans le dernier festin qu'il fit aux Grands de sa Cour, il aperçut les doigts d'une main qui écrivoit sur la muraille de la sale, ces paroles qui contenoient l'arrêt de la justice de Dieu porté contre lui: *Mane, Tecel, Phares?* L'Histoire en est rapportée au chapitre cinquième de la Prophetie de Daniel, & l'application qu'on en peut faire, est toute naturelle.

L'exemple de Balthazar,

Saint Paul entrant dans l'Areopage, com-

Saint Paul prêcha cette vérité dans l'Arcopage d'Athènes.

Le Fils de Dieu ordonna à ses Apôtres de prêcher aux peuples cette vérité.

Act. 1.

La crainte que le saint homme Job avoit de ce terrible jugement.

Job. 14.

La crainte dont Felix Gouverneur de la Judée fut saisi entendant S. Paul parler du jugement dernier.

Act. 24.

La crainte qu'avoit David du jugement de Dieu.

Dieu en ce grand jour prendra en main sa propre cause, & se vengera lui-même.

mença son discours par cette vérité fondamentale de notre Religion, qu'il y a un jugement dernier, auquel tous les hommes doivent un jour comparoître: *Ed quod statuit diem, in quo iudicaturus est orbem in equitate.* Act. c. 17. Saint Pierre, aux Actes des Apôtres, chapitre 10. témoigne que le Sauveur avant que de monter au Ciel, commanda à ses Apôtres de prêcher par tout, qu'il étoit établi le Juge des vivans & des morts: *Præcepit nobis prædicare populo, quod ipse est, qui constitutus est iudex vivorum & mortuorum.*

Le Sauveur étant monté au Ciel en présence de ses Disciples, deux Anges parurent au milieu d'eux, pour leur annoncer que le même Jesus, qu'ils avoient vu monter de la sorte, viendrait une seconde fois avec le même appareil. *Hic Jesus, qui assumptus est a vobis in celum, sic veniet quemadmodum vidistis eum euntem in celum.*

Il n'est rien qui fasse mieux voir la frayeur dont le saint homme Job étoit pénétré, que l'étrange souhait qu'il fait d'être caché au fond des entiers au jour terrible du jugement: *Quis mihi hoc tribuat, ut in inferno protegas me, & abscondas me, donec pertransiet furor tuus?* Car hélas! quelle protection pouvoit attendre Job, dans un lieu, où toutes les peines & les douleurs se font sentir avec toute leur violence? Quel soulagement, quelle pitié pouvoit-il espérer dans un lieu, où le démon, qui a renversé ses maisons, qui lui a enlevé tous ses biens avec les enfans, exerce sa tyrannie d'une manière impitoyable? Cependant Job craint si fort le visage irrité de ce juste Juge, en ce jour terrible, qu'il aime mieux avoir recours à ce déplorable refuge, & y éprouver toute la rage des démons, que de voir son Dieu en fureur, & soutenir les regards dont il perce & accable ses ennemis.

Saint Paul chargé de fers & paroissant comme criminel devant Felix Gouverneur de la Judée, trouva dequoi l'intimider dans la simple exposition des prodiges de ce grand jour que Dieu s'est réservé pour juger les Juges de la terre. L'épouvante le saisit, dit l'Ecriture: *Tremefactus est.* Il rompit le discours de Paul, & le remit à un autre jour: *Quod nunc attinet, vade; tempore autem opportuno accersam te.* C'étoit un Apôtre qui parloit, & qui portoit dans ses paroles la force & l'esprit de Dieu; mais il parloit à un impie; & cet impie, tout rempli qu'il étoit de la fierté Romaine, & revêtu de l'autorité des Césars, ne pût trouver assez de fermeté dans son cœur, pour souffrir tranquillement l'idée de ce Tribunal.

David, cet homme selon le cœur de Dieu; David, qui ayant succombé par fragilité à la tentation, se releva de sa chute d'une manière si admirable; David, qui quoi qu'assuré par

un oracle même du Ciel, que ses pechez lui étoient remis, s'appliqua sans relâche à les expier par l'exercice d'une rude pénitence, fut pourtant prévenu d'une si vive apprehension du compte qu'il avoit à rendre, qu'il ne cessoit de prier Dieu avec ardeur, de n'entrer point en jugement avec son serviteur, parce que nul homme ne se peut trouver juste en sa présence: *Non intres in iudicium cum servo tuo, quia non iustificabitur in conspectu tuo omnis vivens.*

Pf. 142.

La Reine de Saba s'éleva contre les Juifs, dit le Fils de Dieu dans l'Evangile, & les condamnera, pour être venue de bien loin écouter la sagesse de Salomon, tandis qu'ils ont méprisé celui qui étoit plus que Salomon, & qui étoit au milieu d'eux. Les Ninivites s'éleveront pareillement, & les condamneront, pour avoir fait pénitence, à la simple prédication de Jonas; au lieu qu'eux l'ont négligée, après avoir vu tant de signes & de miracles opérés par celui qui étoit plus que Jonas. Ce jugement comparatif, & cette condamnation se doit entendre en cette sorte; ceux qui seront du nombre des repreneurs reconnoîtront par une lumière intérieure, qu'ils sont inexcusables; puisque d'autres, par le bon usage des mêmes grâces, & peut-être moindres, ou se sont conservez dans l'innocence, ou se sont relevés de leurs chûtes. Et c'est le sentiment de plusieurs grands hommes, qu'il n'y aura pas un seul reproveur, à qui Dieu n'oppose quelque juste qui se fera sauvé, n'ayant pas eu plus de moyens de son salut, & peut-être encore moins.

La Reine de Saba & les Ninivites.

Quand l'innocente Susanne fut obligée de paroître aux yeux d'un grand peuple couverte de l'image d'un grand crime qu'on lui imputoit fausement; une sombre tristesse s'empara de son cœur. Elle ne savoit où porter ses yeux; tant tout ce qu'elle voyoit autour d'elle, l'affligeoit, & lui faisoit honte: *Angustie sunt mihi undique,* s'écria-t-elle dans cette angoisse; je ne sçai où porter mes regards; tout le monde a honte de moi, & j'ai honte de tout le monde. Elle ne pouvoit soutenir la vue d'un peuple qui la croyoit coupable, d'une famille qui se sentoient deshonorée par sa conduite, d'un mari qui la confideroit comme l'opprobre de son sexe; mais cette Sainte pouvoit tourner la vue vers Dieu, & vers sa conscience. Ces deux grands témoins de son innocence étoient capables de la consoler. Ce sera à un reproveur au jour de la revelation, à tenir ce langage: *Angustie sunt mihi undique.* De quelque côté qu'il se tourne, vers les hommes, vers Dieu, vers lui-même, il ne verra que des sujets de rougir, & de se confondre dans la conviction de ses crimes.

La confusion & la tristesse que ressentit l'innocente Susanne, quoi qu'elle fût accusée fausement, Daniel. 13.

Applications de quelques passages de l'Ecriture à ce sujet.

Exurge Deus, judica causam tuam. Plalm. 73. C'est ainsi que David sollicitoit Dieu avec un saint empressement de prendre lui-même sa cause en main: *Exurge;* levez-vous, mettez-vous en devoir de juger vous-même votre cause. Jusqu'à présent vous avez été le Dieu patient, & le Dieu fort: *Deus fortis, & Deus pater;* & comme tel, vous avez souffert avec tranquillité, que vos intérêts dans le monde fussent trahis par ceux-mêmes qui en devoient être les défenseurs & les vengeurs. Et la plupart ont pris votre

patience pour indolence, & votre force pour faiblesse: *Exurge;* levez-vous, & montrez-leur, que malgré vos lenteurs passées, vous sçavez enfin vous rendre justice. C'est ce que Dieu fera dans ce dernier jugement. De là vient que ce jour fatal destiné pour le jugement du monde, dans le langage des Prophetes, est appelé par excellence, le jour du Seigneur: *Dies Domini;* parce que c'est le jour, où Dieu oubliant tout autre intérêt, agira hautement & uniquement pour son intérêt propre.

Cum

En quel sens Dieu jugera la justice même des hommes.

Cum accipero tempus, ego iustitias iudicabo. Psalm. 74. Lorsque j'aurai pris mon temps, dit Dieu, je jugerai non seulement les injustices que l'on m'aura faites; mais les fausses justices qu'on m'aura rendues: non seulement les crimes commis contre moi; mais les fausses penitences dont ils auront été suivis: non seulement les pechez; mais les contritions apparentes & inefficaces; mais les Confessions nulles & instructives; mais les satisfactions imparfaites & insuffisantes; parce que mon temps sera venu, je jugerai les jugemens mêmes; ces jugemens faux & erronés que le pecheur aura faits de lui-même, en se flatant, en s'excusant, en se justifiant: *Cum accipero tempus, ego iustitias iudicabo.*

Ce n'est qu'à Dieu qu'il appartient de se venger.

Mihi vindicta. Ad Roman. 12. C'est à moi, dit Dieu par un de ses Prophetes, & par son grand Apôtre, que la vengeance est réservée; à moi qui sçai non seulement la modérer, mais la sanctifier; & non pas à l'homme, qui s'en fait un crime, lorsqu'il entreprend de l'exercer. En effet, quand l'homme se venge, il s'emporte, il s'aigrit, il se passionne, il satisfait sa malignité, il s'abandonne à son ressentiment, il ne garde dans la vengeance nulle mesure, nulle proportion; pour repousser une legere injure qu'il a reçue, il en fait une autre dont il s'applaudit. L'ordre veut donc que ce soit par autrui qu'il soit vengé, parce qu'il est trop aveugle, & trop injuste pour se bien venger lui-même: mais c'est à Dieu encore une fois de se venger lui-même: *Mihi vindicta.* Sainte vengeance, qui corrigera les excès des nôtres; vengeance adorable, qui n'aura pour objet que le peché: comme Dieu, il se vengera lui-même; parce qu'il ne peut être pleinement vengé que par lui-même; parce que tout autre que lui-même ne le vengeroit qu'à demi; parce qu'il n'y a point de tribunal au-dessus de lui, point de Juge aussi éclairé, aussi integre que lui. Il se vengera, poursuit Saint Chrysostome, parce qu'il ne convient qu'à lui d'être saint, d'être irreprenhible dans ses vengeances.

Pourquoi le jour du jugement s'appelle le jour du Seigneur.

Juxta est dies Domini magnus. Sophon. 1. Le grand jour du Seigneur est proche. La fatale journée qui assemblera tous les hommes, pour être jugez devant le Tribunal de Dieu, est appelée dans l'Ecriture, le jour du Seigneur. C'est le nom qui semble lui convenir singulierement; non seulement parce que c'est en ce jour qu'il fera éclater sa gloire, sa majesté, sa puissance, & sa divinité; mais de plus, s'il n'y avoit une grande opposition entre le cours & la fin des siècles, les Prophetes n'employeroient pas si souvent le terme de jour, pour exprimer le temps, auquel ce Juge souverain prononcera sur notre éternelle destinée. Or il est aisé d'imaginer la raison pourquoi ce dernier jour du monde sera proprement un jour. C'est que comme cette vie presente est appelée une nuit à cause que tout est caché, & enveloppé de tenebres: tout au contraire dans ce jugement, tout y sera développé, tout y sera connu sans illusion, sans erreur, sans déguisement: les choses les plus secretes, les plus impenetrables y seront dépliées aux yeux de tout l'Univers. Plus d'apparences trompeuses, plus de faux dehors, plus de superficies qui imposent. Le voile sera levé de dessus tous les objets, qui se déroboient aux sens. Ce sera un jour qui viendra, pour ainsi dire, de Dieu même; qui ne sçauroit être plus clair,

parce qu'il répandra ses propres lumieres sur toutes choses, & dans l'ame de tous les spectateurs; ce jour du Seigneur sera extrêmement lumineux par lui-même, & il succédera à une longue & profonde nuit.

Videbitur opprobrium tuum. Isaïe c. 47. On lira dans la lumiere de Dieu, comme dans un memoire fidele, toutes les circonstances, tout le déreglement d'une passion illegitime, tout le détail d'une fourberie, tous les détours & toute la marche d'une intrigue secrette; circonstances, dont les libertins, qui font gloire du vice, rougiront comme du vice même: car voilà ce qui fait sentir toute la foiblesse & toute la misere de l'homme. C'est là que la generosité prétendue des faux amis, la probité de nos libertins, qui se piquent d'avoir de la droiture, la moderation de nos Sages du siècle, les vertus morales de nos mondains qui se flatent d'avoir le cœur si bien fait; c'est là, dis-je, que toutes ces qualitez seront examinées: on ne sera plus en état d'imposer par des apparences specieuses; le principe de l'action, qui est le motif & l'intention, sera aussi évident que l'action même: *Manifestabitur consilia cordium.* Le P. Chénin, Sermon du Jugement.

On découvrira les circonstances de nos crimes, & nos intentions les plus secretes.

x. ad Cor. c. 4.

Ostendam genibus nuditatem tuam, & regnis ignominiam tuam. Nahum. c. 3. C'est aux yeux de tout le monde que vous vous verrez découverts. Jamais la confusion n'est si generale pendant la vie; l'infamie est connue de peu de personnes; les parens sont interessez à la cacher: la charité chrétienne la fait supprimer; tout noirci qu'on est dans l'esprit des autres, on a toujours quelque ami qui nous estime encore, & qui nous venge du mépris d'autrui. Là l'Univers entier sera témoin de votre honte: *Ostendam genibus nuditatem tuam, & regnis ignominiam tuam.* Affreux spectacle! maîtres superbes, juges interessez, faux amis, époux, épouses infidelles, quels seront alors les yeux que vous craindrez le plus? Confusion surprenante de se voir découvert! On avoit pris les mesures les plus justes, les lieux les plus secrets, les temps les plus propres; on ne s'étoit jamais ouvert à personne, non pas même à ses Confesseurs; on se flatoit de n'être jamais connu; on avoit eu le plaisir de tromper la vigilance de ceux qui nous éclairoient de plus près; on s'étoit applaudi à soi-même des fruits de son iniquité, & de sa trahison. Mais alors on verra son action exposée aux yeux de tout le monde, avec ses circonstances les plus honteuses. *Le même.*

Combien sera grande la confusion que les pecheurs auront.

Confundentur vehementer, quia non intellexerunt opprobrium sempiternum. Jerem. c. 20. Ce sera une confusion éternelle; il n'en est point de pareille sur la terre; on se releve de tout; le temps efface les fautes, les services les reparent: on voit des gens diffamez dans le monde, après avoir disparu quelques années, revenir sur la scène, lever la tête, & tâcher de faire oublier aux autres ce qu'ils oublient si volontiers eux-mêmes. Mais là, c'est une infamie sans retour, la tache est ineffaçable, on ne s'en lavera jamais. *Confundentur vehementer.* Ce sera une confusion amere, accompagnée de reproches & d'insultes: on vous regardoit comme une personne de probité; on n'avoit pas eu la pensée que vous fussiez capable d'une action, dont vous dussiez jamais rougir; on s'étoit fié à vous: ceux-là même qui auroient répondu de votre vertu

La confusion qu'on recevra alors sera éternelle.

au péril de leur vie, vous verront tel que vous êtes. *Le même.*

Le livre de la conscience, en quelle manière nos pechez y sont écrits.

Peccatum Juda scriptum est stylo ferreo in ungue adamantino. Jerem. 17. Le péché de Juda est écrit avec un style de fer, & sur du diamant. Il est gravé sur le cœur des pecheurs. Que signifie tout cela, Prophete ? Quels mysteres nous racontez-vous ? Voici à mon avis le véritable sens de ces paroles. Lorsque nous pechons, lorsque nous nous laissons aller à quelque mauvaise action, ou que nous consentons à quelque pensée criminelle, notre conscience, qui est comme le fidele Secrétaire de la divine justice, marque incontinent cela, & l'écrit en caractères ineffaçables dans le fond de notre ame. Et ce sont là ces livres fameux des consciences que Daniel & Saint Jean disent qui furent ouverts au jugement où ils avoient assisté en esprit.

Apoc. 20.

Judicium sedit, & libri aperti sunt. Les morts (ce sont les reprouvez) ne furent jugez que sur les chefs qui se trouvent écrits dans ces livres : *Et judicati sunt mortui ex iis qua scripta erant in libris, secundum opera eorum.* Ne vous y trompez pas, pecheur, vous pensiez que ce crime passeroit avec le plaisir qu'il accompagnoit, que cette médilance s'envoleroit avec la parole & le son de la voix, que ces pensées secretes, que ces actions de tenebres demeureroient dans l'oubli & dans le silence ; mais ils sont écrits en caractères ineffaçables, & on les lira dans votre cœur.

Auteur anonyme.

Dieu vaincra le pecheur, & plaidera pour ainsi dire, contre lui.

Judicio contendam vobiscum, & cum filiis vestris disceptabo. Jerem. 2. Ce sera dans cette assemblée generale de tout le genre humain, que Dieu voudra se soumettre à plaider sa cause, & rendre tout l'Univers juge de son procedé. Ce sera devant cette grande assemblée, que les livres seront ouverts, c'est-à-dire, toutes les consciences dévoilées ; il disputera, pour ainsi dire, avec le pecheur, il agira par preuves & par argumens, pour le convaincre, & le laisser sans replique. Tu as fait cette action, te souviens-tu d'un tel temps, d'un tel lieu, de telle rencontre ? Peux-tu desavouer ce crime que tu as commis sans témoins, & que tu t'imaginois devoir être éternellement enseveli dans les tenebres ? T'en souviens-tu ? Oserois-tu le nier ? *Cum filiis vestris disceptabo.*

Dieu fera connoître le merite & le démerite de chacun.

Illuminabit abscondita tenebrarum, & tunc laus erit unicuique à Deo. 1. ad Cor. 4. Cet oeil qui ne se ferme jamais, qui penetre ce qu'il y a de plus secret, & qui découvre ce qu'il y a de plus tenebreux, & qui manifestera ce qu'un silence injurieux avoit supprimé, & confondra ce qu'une menteuse flaterie avoit canonisé ; tirera du tombeau de l'oubli ce que l'injure du temps y avoit enseveli, & chassera du temple de l'honneur ce que le dérèglement du siècle y avoit introduit ; ôtera le voile à toutes les vertez cachées ; levera le masque à toutes les vertus déguisées, & jugeant de chaque chose selon ce qu'elle est en effet, non pas par ce qu'elle est en apparence, distribuera justement la louange ou le blâme, le prix ou la peine : *Et reddet unicuique secundum opera ejus.*

Quis novit potestatem ira tuae ? Psalm. 89.

Qui pourra garantir le pecheur de la colere d'un Dieu vengeur ? Opposera-t-il à cette colere les créatures qui l'ont servi, ou qui ont été la cause de ses crimes ? Vains secours ! Inutiles appuis contre la toute-puissance d'un Dieu irrité. Les créatures se fondront en sa presence, & laisseront le pecheur exposé à tous les traits de sa vengeance, ou plutôt s'armeront pour l'exécuter. Montagnes, si vous étiez du moins capables de le couvrir au jour de ce jugement, contre la fureur de ce Juge souverain, votre pesanteur accablante lui seroit plus supportable que la colere d'un Dieu. Ah, que c'est une chose terrible de tomber entre les mains d'un Dieu vivant !

Rien ne pourra garantir les pecheurs de la colere d'un Dieu.

Confige timore tuo carnes meas, a judiciis enim tuis timui. Psalm. 118. Ah ! Seigneur, penetez ma chair de la crainte de vos terribles jugemens ; imprimez bien avant dans mon esprit la honte qu'il faudra subir en presence de tous les hommes, quand vous découvrirez mon ignominie à leurs yeux ; quand vous tirerez des tenebres ces pechez honteux avec leurs circonstances les plus humiliantes. Ah ! Seigneur, moi qui ai tant de peine à m'expliquer à un seul homme, obligé au secret par toutes les loix divines & humaines, pourrai-je soutenir la vûe d'un monde entier attaché sur moi ? Imprimez maintenant dans mon esprit l'idée de cette confusion si avant, que je ne fasse jamais rien, dont je puisse rougir un jour, quand je paroîtrai devant vous.

Il faut demander à Dieu la crainte de ce jugement.

A facie Domini liquefacta est terra. Psalm. 74. La terre se fondra en la presence de Dieu, comme la neige se fond en la presence du soleil. Le sens que quelques saints Peres donnent à ces paroles, fait admirablement à ce sujet. N'avez-vous jamais pris garde, lorsque durant la nuit il a neigé sur les campagnes, & que la neige a couvert toute la terre : alors tout y est confus, & une même couleur couvrant tous les objets, la fleur & l'épine ne se peuvent distinguer ; le fumier & la verdure y paroissent de même façon. Mais le soleil vient-il à donner à plomb ? la neige se fond, la fleur paroît fleur, le fumier se fait voir où il est, & tous les objets commencent à paroître ce qu'ils sont. Voilà une peinture de ce qui se fera en ce jour du grand jugement. Maintenant sur la terre, tout y est, pour ainsi dire, couvert de neige ; les plus noires intentions se déguisent sous de belles apparences ; les bons & les méchans y sont, pour m'exprimer ainsi, de même couleur ; toutes les vertus mêmes y paroissent déguisées, & si l'on peut parler de la sorte, couvertes de neige. Neige sur ce visage qui paroît modeste, & qui ne l'est pas ; neige sur cet Ecclesiastique qui fait profession de vertu, & qui n'en a peut-être que l'apparence ; neige sur ce Religieux, qui sous un habit de mortification, porte quelquefois une ame mondaine. Mais quand ce soleil de justice aura jetté un rayon de sa lumiere sur tous les hommes, alors cette neige fondra, la vertu y paroitra vertu avec tout son éclat, & le vice s'y fera voir tel qu'il est dans toute sa laideur & sa difformité.

Au jugement dernier chacun paroitra ce qu'il est, & rien ne pourra se déguiser.



PARAGRAPHE QUATRIÈME.

Passages & Pensées des saints Peres sur ce sujet.

Dies iudicii nondum est, sed quia predictus est, implebitur: an fieri potest, ut qui in tantis verax apparuit, in die iudicii mendax sit? promissorum suorum nobis chirographum Christus fecit. August. Sermon. 33. de Verb. Domin.

Quid ad te quando veniet? Sic vive quasi venturus sit, & non timebis cum venerit. Idem, Sermon. 14. de Ascens.

Convinct sine ulla temporis prolixitate conscientias. Idem, lib. 20. de Civit. c. 26.

Ille iudex nec gratia prevenitur, nec misericordia jam flectitur, nec pecunia corrumpitur, nec satisfactio mitigatur. Idem, lib. 3. de Symb. cap. 8.

Ipsa erit iudex causa tua, qui modo est testis vite tua. Idem, lib. de 10. chordis, c. 2.

In ea carne veniet iudicaturus, in qua venit iudicandus. Idem, lib. 20. de Civit. c. 6.

Ego sum, dicit, & impios disjicit; quid iudicaturus faciet, qui iudicandus & hoc potuit? Quid regnaturus poteris, qui moriturus hoc potuit? Idem, tract. 112. in Joan.

Sedebit iudex, qui stetit sub iudice; damnabit veros reos, qui factus est falsus reus. Idem, Sermon. 64. de Verb. Domin.

Tam terribile erit iudicium, ut etiam ab Angelis timeatur. Idem, Sermon. 130. de Temp.

Tunc manifestus veniet inter iustos iudicaturus iustus, qui occulte venerat iudicandus ab iniustus iniustus. Idem, lib. 20. de Civit. c. 27.

In potestate nostra posuit Deus, qualiter in die iudicii iudicemur. Idem, Sermon. 47. de Sanctis.

Quod in primo adventu contulit, in secundo exacturus est. Idem, l. 30. Homil. Homil. 36.

Ecce hominem quem crucifixistis; ecce Deum & hominem in quem credere nolulistis; videtis vulnera qua inflixistis, agnosceatis latus quod pupugistis, quoniam propter vos, & per vos aperitum est, nec tamen intrare volulistis. Idem, de Symb. lib. 2. c. 8.

Oportebat ut taceret in passione, non taciturus in iudicio; iudicandus enim venerat, qui postea iudicaturus veniret; & ideo cum magna potestate iudicaturus, quia magna cum humilitate iudicatus. Idem, in Psalm. 37.

Quando Deus iudex erit, alius testis quam conscientia tua non erit; inter iudicem iustum, & conscientiam tuam, noli timere nisi causam tuam. Idem in Psalm. 37.

Animus sibi male conscius, dum sibi videtur nullam poenam pati, credit quod non iudicet Deus, & sic auferuntur iudicia Dei a facie eius, cum hac ipsa sit summa damnatio. Idem, in Psalm. 10.

Quoties diem illum considero, toto corpore contremisco; sive enim comedo, sive bibo, sive aliquid aliud facio, semper videtur illa tuba terribilis sonare in auribus meis: Surgite mortui, venite ad iudicium. Hieronym. in Matth.

Quem ultorem timetis, facite vobis debitorem. Ambrosius.

Etiam qui sancti sunt, presentiam Dei absque formidine non videbunt. Hieron. contra Orig.

Hunc tanti pavoris iudicem ante oculos ponite, hunc venturum timete, ut hunc, cum venerit, non timidi, sed securi timeatis; timendus est ne timeatur. Gregor. Homil. 26. super illud Joann. Beati qui non viderunt & crediderunt.

Tunc iudex exterius cernitur, sed accusator interior toleratur. Tunc omnis ante oculos culpa

Tome III.

LE jour du jugement n'est pas encore venu; mais puisqu'il a été prédit par l'Esprit de vérité, il arrivera inmanquablement: car comment celui, dont toutes les prédictions se sont trouvées véritables, nous tromperoit-il en celle-ci? Il nous a donné une certitude entière de sa parole, en la signant de sa propre main.

Que vous importe quand ce jour arrivera? Vivez comme s'il devoit bientôt arriver, & vous ne le craindrez point, quand il sera effectivement arrivé.

Il convaincra toutes les consciences, sans avoir besoin d'une longue & ennuyeuse discussion.

Ce Juge ne se laisse ni prévenir par la faveur, ni fléchir par compassion, ni adoucir par quelque sollicitation, ou quelque satisfaction qu'on lui puisse faire.

Celui-là-même sera le Juge dans votre cause, lequel est maintenant le témoin de tous les desordres de votre vie.

Il viendra juger tout le monde dans le même corps qu'il a pris, lorsqu'il vint pour être jugé.

Quand il dit aux soldats qui étoient venus pour se saisir de sa personne; c'est moi, il les renversa par terre: Que fera-t-il, quand il viendra juger, ayant paru si puissant quand il est venu pour être jugé? Et celui qui avoit tant de pouvoir étant prêt de mourir, que sera-ce quand il viendra pour regner?

Celui qui a été jugé sera juge à son tour, & après avoir paru comme criminel, il condamnera ceux qui seront véritablement coupables.

Ce jugement sera si terrible, que les Anges mêmes en concevront de la frayeur.

Alors celui-là paroîtra visiblement parmi les justes pour les juger, lequel étoit caché & déguisé, quand il fut injustement condamné par ses ennemis.

Dieu a mis en notre pouvoir le sort, que nous souhaitons qui nous arrive au jour du jugement.

Il nous demandera compte au second avènement de toutes les grâces qu'il nous a faites dans le premier.

Voilà l'homme que vous avez attaché à la croix; voilà ce Dieu-homme que vous n'avez pas voulu reconnoître. Voyez-vous les playes que vous lui avez faites? regardez ce côté que vous lui avez percé; c'est pour vous, & par vous-mêmes qu'il a été ouvert, & vous avez refusé d'y entrer.

Il falloit qu'il se tût devant le juge durant sa passion, pour parler ensuite en souverain dans ce jugement; car celui qui étoit venu pour être jugé comme un criminel, devoit être ensuite Juge; il jugera avec puissance & avec majesté, parce qu'il a été jugé avec le dernier opprobre.

Quand Dieu nous jugera, il n'y aura point d'autre témoin que notre conscience; ainsi entre un juste juge, & notre propre conscience, nous n'avons à craindre que la foiblesse de notre cause.

Le pecheur qui sent que Dieu ne le punit pas, s'imagine que Dieu ne le jugera point: mais l'oubli du jugement de Dieu est déjà une marque de damnation.

Toutes les fois que je pense à ce grand jour, je tremble de tout mon corps; car soit que je mange, ou que je boive, ou que je fasse quelque autre chose, cette terrible trompette semble sans cesse retentir à mes oreilles: Levez-vous morts, & venez au jugement de Dieu.

Si vous voulez éviter la colere d'un Dieu vengeur, faites-en maintenant votre débiteur.

Les Saints mêmes ne pourroient voir sans crainte la redoutable majesté de ce Juge souverain.

Ayez toujours devant les yeux ce Juge redoutable; craignez-le avant qu'il vienne, afin de ne le pas craindre quand il viendra.

Le Juge est au dehors; mais on sent que l'accusateur est dans nous-mêmes. C'est alors qu'on met

S

reducitur, ut mens super gehenna incendia suo gravius igne crucietur. Idem, in expof. cap. 6. Jobi.

Quanta confusio tunc erit, quando & foris aterius iudex cernitur, & intus ante oculos culpa versatur? Idem, lib. 24. Moral.

In diftrictio illo examine, omnis argutio & correptio ira est, quia venit post correptionem non est. Idem, Homil. 10. in Ezechiel.

Si minima signa irati Dei vix ferimus, horrendum atque terribilem majestatis ejus adventum, quâ virtute tolerabimus? Idem, 17. Mor. c. 19.

Tantò diftrictiorem justitiam in judicio exiget, quanto longiorem ante judicium provogavit. Idem, Homil. 11. in Ezechielem.

Hoc ipsum tempus quod ad parcendum piè disposuit, diftrictius ad feriendum vertit. Idem, Homil. 11. in Ezechielem.

Si quis sit sensu pradius, is potiùs optabit sustinere gehenna tormentum, quam coram Deo adverso stare, & irato occurrere. Chrysoft. Homil. 5. in Epist. ad Roman.

Paulus ait: Dominus propè est, nihil solliciti fitis; sed nobis contrarium est fortassis dicendum: Dominus propè est, solliciti sitis. Idem, Homil. 33. in Joannem.

Ille est, cui omne clausum panditur, cui omne occultum revelatur, cui omnia obscura clarescunt, cui silentium ipsum consistitur, & mens sine voce loquitur. Idem.

Exurge veritas, & quasi de patientia erumpere. Tertull. l. de veland. Virg. c. 3.

Ille veniet ad judicandum nos, qui se judicio meminit additum pro nobis. Euseb. Emiff. Homil. 1. de Symb.

Quâ fiducia stabit desertor ante ducem suum, vulneratus ante medicum suum, perditus ante pretium suum? Unde misericordiam petiturus est, primum de misericordia contemptu judicandus? Idem, Homil. 2.

Desiderabunt mortem, sed non inveniunt, qui vitam, dum inveniendi tempus fecit, desiderare noluerunt. Idem, Homil. de Pascha.

Puto quòd magna sit jam poenâ peccati, metum atque memoriam futuri perdidisse judicii. Idem, Homil. de bono Latrone.

Quam lugubre erit homini, Deum videre & perdere, & ante pretii sui perire conspectum. Idem, Homil. ad Monach.

In judicio, hinc erunt accusantia peccata, inde terrens justitia, subtus patens horridum chaos inferni, desuper iratus iudex, intus urens conscientia, foris armatus mundus. Sanctus Anselmus, Homil. de Misericord.

Cognoscetur Dominus justitiam faciens, qui nunc ignoratur misericordiam querens. Bernard. de 12. Grad.

Sicut benignitas apparuit ultra omnem spem, similem expectare debemus judicii diftrictionem. Idem, Serm. 2. de Epiph.

Nullus de tanta numerositate spectantium molestior oculus suo cujusque, non est aspectus, sive in Cælo, sive in terra, quem tenebrosa conscientia suffugere magis velit, minus possit. Idem, lib. 1. de Confid.

Ipse iudex erit diftrictus accusator tuus. Idem, in tract. de interiore domo, cap. 38.

Tot judicibus & populis adstabis, quot precesserunt te in opere bono. Idem, ibidem.

Tot arguentibus confundèris, quot tibi præbuerunt bene vivendi exemplum. Idem, ibid.

Latere erit impossibile, apparere erit intolerabile. Idem, ibidem.

devant les yeux des pecheurs tous leurs crimes, afin qu'ils en soient plus cruellement tourmentez que par les flammes mêmes de l'enfer.

Quelle confusion n'aura-t-on point alors à soutenir en presence d'un tel Juge, quand tous nos crimes nous seront mis devant les yeux?

Dans ce rigoureux jugement, l'accusation & la reprehension se fera avec colere; parce qu'il n'y a point de pardon à esperer après la conviction.

Si nous sommes effrayez au moindre signe de la colere de Dieu, comment soutiendrons-nous les terribles regards de ce Dieu irrité contre nous?

Il exercera dans ce jugement une justice d'autant plus severe, qu'il l'aura différée plus long-temps.

Ce même temps, que ce Juge nous accorde pour obtenir pardon de sa bonté, sera un motif pour nous punir plus rigoureusement.

Une personne de bon sens aimeroit mieux souffrir les tourmens de l'enfer, que de paroître devant le Seigneur en colere, & soutenir sa presence.

Saint Paul dit: Le Seigneur est prêt de venir, ne foyez en peine de rien; mais maintenant il semble qu'il faille dire tout le contraire: Soyez en peine, parce que le Seigneur est prêt de venir.

Nous avons à faire à un Juge, à qui tout ce qui est fermé pour les autres, est ouvert; pour qui il n'y a rien de caché; devant qui toutes les tenebres disparaissent; qui entend le silence même, & à qui nos pensées seules parlent sans voix & sans discours.

Paroissez verité éternelle, après avoir été si long-temps cachée; éclatez après cette patience qui vous a retenue captive.

Celui qui viendra pour nous juger, se souviendra qu'il a lui-même été jugé pour nous.

Avec quelle assurance un deserteur paroitra-t-il devant son Capitaine; celui qui est couvert de playes, devant son Medecin; & celui qui a voulu se perdre, devant celui qui a payé le prix de son rachat? Comment esperer misericordie, puisqu'il le premier chef de l'accusation est le mépris de la misericordie même?

Ils souhaiteront la mort en vain, après n'avoir pas voulu recevoir la vie, lorsqu'on la leur presentoit.

Je crois que c'est déjà une grande punition du peché, d'avoir perdu la crainte & le souvenir du jugement dernier.

Que c'est une chose triste & funeste, de ne voir Dieu que pour le perdre, & de perir miserablement en presence du prix de son rachat.

Dans ce jugement, le pecheur d'un côté sera accusé par ses propres pechez, & de l'autre épouvanté par la justice de Dieu. Au dessus de lui, il verra les abîmes de l'enfer ouverts; au dessus son Juge en fureur: au dedans sa conscience le brûlera; autour de lui il verra l'Univers en feu.

On connoitra ce souverain Juge, en faisant une severe justice, après ne l'avoir pas voulu reconnoître, lorsqu'il étoit disposé à faire misericordie.

Comme la bonté & la misericordie de ce Juge ont surpassé nos esperances, nous devons nous attendre que le jugement qu'il exercera contre nous, sera severe à proportion.

Parmi cette multitude de spectateurs & de témoins, il n'y en aura point de plus insupportable à un pecheur que lui-même, ni à qui une conscience qui craint la lumiere, s'efforce davantage de se dérober qu'à ses propres yeux.

Votre Juge se declarera témoin contre vous, & vous accusera avec la dernière rigueur.

Vous comparoîtrez devant autant de Juges & de peuples, qu'il y aura de personnes qui vous ont surpassé en bonnes œuvres.

Vous serez confondu par autant de témoins, qu'il se trouvera de gens qui vous auront donné l'exemple de bien vivre.

Il sera impossible de se cacher, & insupportable de se montrer tel qu'on est.

In tanto discrimine torquetur te tua conscientia, male sibi conscia, cruciabunt cordis arcana. Idem, ibidem.

Cogente etiam conscientia, tu ipse eris accusator & iudex tuus. Idem, ibidem.

Quid facturus est, cum iudicaturus venerit, qui una voce hostes suos perculit, etiam cum iudicandus venit? Quis ejus iram toleret, cuius & ipsa non potuit mansuetudo tolerari? Gregor. l. 17. Moral.

Quid tam pavendum, quid tam plenum anxietatis, & vehementissima sollicitudinis excogitari potest, quam iudicandum ad stare illi terribili tribunal, & incertam adhuc expectare sub tam districto iudice sententiam? Bernard. Serm. 5. in Psalm. Qui inhabitat.

Prius benedicti vocantur in regnum quam maledicti deiciantur in caminum ignis aeterni, quo videlicet acrius dolant videntes quod amiserunt. Idem, Serm. 8. in eundem Psalm.

In offensa via Sanctorum, quasi in expansione librorum, videbunt mali bonum quod agere noluerunt. Aug. l. 1. de Civit. Dei.

Non alia venurus est forma (Christus) ut qui agnosci habet, à quibus & laesus est. Tertull. l. adverb. Jud. c. 14.

Inter iudicem iustum & conscientiam tuam noli timere nisi causam tuam. Si malam causam non habueris, nullum accusatorem pertimesces, nullum falsum testem refelles, nullum verum requires. August. in Psalm. 37.

Venit terribilis, quia venit contemnibilis; demonstrabit potentiam, quia demonstravit patientiam. Idem, Serm. de Temp.

Singulis diebus, & horis oportet ante oculos nostros proponere Dei iudicium. Chrysost. Homil. 4. in Genes.

Vox tuba terribilis, cui omnia obediunt elementa, qua petras scindit, inferos aperit, portas areas frangit, vincula mortuorum dirumpit. Gregor. in 1. ad Corinth.

Tunc plangent omnes Tribus terra, videntes accusatorem suum, id est ipsam crucem, & in ipso arguente cognoscentes peccatum suum, sero & frustra fatebuntur cecitatem suam. August. Serm. 130. de Temp.

Dans une si triste extrémité votre conscience sera votre plus grand supplice, & vos crimes secrets vous tourmenteront cruellement.

Votre propre conscience vous forcera d'être votre accusateur, & votre juge.

Que ne fera pas, lorsqu'il viendra juger le monde, celui qui d'une seule parole renverra ses ennemis, dans le temps même qu'ils venoient le juger? Qui pourra soutenir la colere d'un Dieu, dont on n'a pu soutenir la douceur même?

Que peut-on imaginer de plus terrible, & de plus capable de jeter le trouble & l'effroi, que d'être cité à ce redoutable Tribunal, & d'y attendre en suspens la dernière sentence d'un Juge si rigoureux?

On invite les justes à prendre possession du royaume celeste, avant de précipiter les repreneurs dans le feu éternel, afin que ceux-ci voyant le bien qu'ils ont perdu, en ressentent plus vivement la perte.

On montrera aux méchants la route qu'ont tenué les Saints, & ce sera comme un livre ouvert dans lequel ils verront le bien qu'ils n'ont pas voulu pratiquer.

Jesus-Christ viendra sous la même forme qu'il avoit autrefois, comme pour se donner à connoître à ceux qui l'ont maltraité.

Dans l'examen qui se fera entre le juste Juge, & votre conscience, ne redoutez que votre propre cause; si elle est bonne, vous n'avez point d'accusateur à craindre, point de faux témoins à refuter, point de vrai témoin à desirer.

Il viendra avec un appareil terrible, parce qu'il est venu avec un extérieur méprisable; il fera éclater sa puissance, parce qu'il a fait éclater sa patience.

Il faut tous les jours & toutes les heures de notre vie nous remettre devant les yeux le jugement de Dieu.

Terrible trompette, au son de laquelle les éléments obéissent, qui fend les pierres, ouvre les enfers, brise les portes d'airain, rompt les chaînes des morts.

Alors toutes les Tribus de la terre fondront en larmes, lorsqu'elles verront leur accusateur, c'est-à-dire, la croix même de Jesus-Christ; & lorsqu'elles connoîtront leur péché dans celui-même qui le leur reprochera: alors, mais trop tard, & en vain, elles confesseront leur aveuglement.

PARAGRAPHE CINQUIÈME.

Ce qu'on peut tirer de la Theologie par rapport à ce sujet.

Ce que nous devons concevoir & croire du jugement dernier & universel.

Le jugement general, ou jugement dernier est celui que le Fils de Dieu, revêtu de gloire & de majesté, doit faire à la fin des siècles universellement de tous les hommes, qui auront été depuis le commencement du monde jusqu'à la fin, & où il doit faire rendre compte de toutes les actions bonnes & mauvaises, & rendre à chacun la recompense, ou le châtement qu'il aura mérité. Ce jugement consistera en trois choses, qui en seront comme les trois parties. Sçavoir dans les signes qui le précéderont, dans l'ordre qu'on y gardera, c'est-à-dire, dans la discussion, l'examen & la manifestation de toutes les actions les plus secretes des hommes, & enfin, dans la sentence décisive que le Juge prononcera, & qui s'exécutera sur le champ.

Les qualitez du Juge, qui rendront ce jugement infiniment redoutable.

Le Juge souverain, à qui seul il appartient de juger ainsi tous les hommes, aura trois qualitez qui ne se rencontrent point dans tous les Juges de la terre, & qui le rendront redoutable aux repreneurs; mais qui le doivent faire craindre maintenant aux plus grands Saints sur la terre. Ces qualitez sont, une science infinie, à laquelle rien ne peut échapper; & par consequent il aura une connois-

sance parfaite de tout ce qui s'est passé dans le monde; une justice & une équité inflexible, & que rien ne sera capable de corrompre; une puissance pareillement infinie pour exécuter en même temps le souverain arrêt qu'il aura prononcé. De maniere que ce jugement dernier sera exact, équitable, & la sentence sans appel.

Ce Juge aura une parfaite connoissance du droit & du fait; ce qui est nécessaire pour juger équitablement.

Saint Augustin, lib. 9. de Civit. établit solidement ce principe, que deux choses sont nécessaires pour prononcer un jugement équitable, sçavoir la connoissance du droit, & celle du fait. Par le droit, on doit entendre l'ancienne & la nouvelle Loi; & celle de la nature, qui est imprimée dans tous les cœurs: c'est là comme le droit de Dieu sur lequel il jugera. Par le fait, on doit entendre toutes les actions avec leurs circonstances, & le détail de la vie de tous les hommes; rien ne peut être inconnu à Dieu: *Nomen hac condita sunt apud me, & signata in thesauris meis?* Saint Jérôme ajoute à la connoissance du droit la loi de notre conscience, selon ces paroles de Saint Paul: *Ostendunt opus legis scriptum in cordibus eorum.*

Deut. 32.

Ad Rom. 15.

Personne ne peut être juge dans la cause

Il n'y a que Dieu qui puisse être Juge dans sa propre cause

de Dieu que Dieu même. La raison en est, que Dieu ne pouvant avoir de supérieur au dessus de soi, il ne peut par conséquent avoir d'autre Juge que lui-même dans sa propre cause; outre qu'il n'y a que lui qui connoisse l'énormité du péché, & la peine qu'il mérite, la dignité d'un Dieu offensé, & la satisfaction qui lui doit être faite; il n'y a que lui qui connoisse au vrai tous les degrez de malice d'une action criminelle. De plus il est le seul exempt de toute passion, de préjugé, de surprise, & de tout ce qui peut empêcher qu'un jugement ne soit parfaitement équitable: Tu verò cum summa tranquillitate judicas. Dans cette vie il remet, pour ainsi dire, ses intérêts entre les mains des Juges de la terre, auxquels il communique pour ce sujet un rayon de sa puissance & de son autorité; mais au jugement dernier, il revoquera cette commission, dont ils n'ont pu s'acquitter comme il auroit fallu, faute de connoissance, & d'un assez ample pouvoir; il prendra lui-même sa cause en main, comme le seul capable de la bien défendre: Exurge Deus, judica causam tuam.

Sap. 12.

Psal. 73.

La nécessité d'un jugement dernier.

In 4. Sent. distinct. 47. qu. 1. art. 1. in sol. 3. argum.

La justice n'est pas moins essentielle à Dieu que sa bonté.

Ad Rom. 2.

Quoi qu'avant le dernier jugement chacun soit assuré de son bonheur, ou de son malheur éternel, par le jugement particulier, qu'il aura subi à l'instant même de sa mort; il est néanmoins nécessaire qu'il y ait un autre jugement general, afin que chacun connoisse le sort & l'état des autres; c'est la raison qu'en apporte Saint Thomas. Les autres Theologiens en apportent plusieurs, dont les principales sont. 1°. Pour justifier la conduite de la Providence, tant à l'égard des justes, qu'à l'égard des reprouvez. 2°. Pour augmenter la gloire accidentelle des uns, & la confusion des autres. 3°. Pour se justifier en quelque maniere des injustes accusations des hommes, dont les uns se font scandaliser de sa trop grande bonté, les autres de sa justice à leur égard, &c. 4°. Pour faire voir l'équité de la sentence qu'il prononcera; & c'est pour cela qu'il manifesterà toutes les pensées & toutes les actions des hommes.

La justice est aussi essentielle à Dieu que la bonté; & même sa justice est si nécessaire à sa bonté, que sans elle, elle cesseroit d'être bonté, & dégènereroit en une honteuse lâcheté, qui donneroit cours à tous les desordres imaginables, selon cette parole de Tertullien: *Justitia bonitatis est tutela, & qua misericordia negotia procurat.* De là vient que se représenter Dieu misericordieux seulement, sans concevoir en même temps qu'il est juste, c'est ne le concevoir qu'à moitié, selon la pensée de ce Pere, ou bien n'avoir qu'une idée fort imparfaite de son Etre. Car quoi que cet Etre souverain soit tres-simple, & qu'en bonne Theologie, sa justice & sa misericorde soient réellement une même chose, cependant notre esprit les distingue par rapport aux differens effets, qu'elles produisent, & nous devons craindre Dieu comme juste, & esperer en Dieu comme infiniment bon & misericordieux; & de là nous devons conclure que comme il aime nécessairement le bien, il hait nécessairement le mal; qu'il le doit punir en cette vie ou en l'autre, & que ce sera au jour du jugement dernier qu'il fera la separation des bons & des mauvais, pour recompenser les uns, & punir éternellement les autres: *Ut reddat unicuique secundum opera ejus.*

Dieu, selon la remarque de Saint Chry-

stotome, s'est contenté dans la Loi de la nature, & dans la Loi écrite, de donner une connoissance, & une foi obscure des principaux Mysteres de notre Religion: mais il a voulu qu'on y eût une connoissance expresse du jugement; parce que la même nécessité qui nous oblige de connoître un Dieu premier principe de toutes choses, nous oblige de le reconnoître pour le juste remunerateur des bonnes actions, & pour le juste vengeur des mauvaises. Et dans la Loi de l'Evangile, il n'y a point de verité dont il ait parlé plus souvent, & en des termes plus clairs & plus exprés, comme celle que nous devons avoir continuellement dans la pensée, afin de regler toutes nos actions, dont nous devons rendre un compte si exact en ce jugement.

Tout péché laisse dans l'ame de celui, qui l'a commis, quelque trace ou quelque souillure, par laquelle quelques Theologiens croyent que les pechez de differente espece se font connoître & distinguer; on appelle ces traces, & ces souillures: *Maculam peccati*, la tache du péché. Tertullien les appelle: *Stigmata delictorum*, des impressions & des marques, que laissent nos pechez après qu'ils ont été commis; & Saint Ambroise les nomme des cicatrices, & des playes profondes imprimées dans notre conscience: *Alte impressa quadam conscientia nostra ulcera delictorum.* Mais cette opinion n'est gueres probable; & dans l'école, ce qu'on appelle la tache du péché n'est pas quelque chose de physique, mais le péché même qui subsiste moralement, jusqu'à ce qu'il soit retracté, & pardonné de quelque maniere que ce soit; ce qu'on exprime par ces termes métaphoriques de tache, de blessure, de cicatrice, de souillure. Il y a bien plus d'apparence, & c'est l'opinion commune des Theologiens, que Dieu répandra alors dans tous les entendemens une certaine lumiere interieure, que nous ne sçaurions comprendre, par laquelle il leur rendra presentes toutes les choses passées, & leur fera voir tout ce qui est maintenant invisible; à peu près, comme par sa revelation, il rend present à l'esprit des Prophetes ce qui arrivera dans les siècles à venir.

C'est une chose assez probable ce qu'enseigne Lessius & quelques autres Docteurs, & ce que plusieurs saints Peres semblent même supposer. Sçavoir que les Anges paroîtront à ce jugement avec des corps empruntez pour faire éclater davantage la gloire & la majesté de ce souverain Juge; & tout l'appareil de ce jugement sera sensible, pour jetter plus de terreur dans l'esprit des reprouvez; le trône du Juge, la sentence qu'il prononcera, la separation des bons & des mauvais, & tout le reste.

Les Peres & les Theologiens nous assurent qu'il n'est point de preuve plus évidente du jugement à venir, que la conduite de Dieu en ce monde sur la plus grande partie des hommes. Car il semble qu'il ne fait nulle justice; il souffre les murmures & les blasphèmes; il a une patience incroyable à l'égard des vicieux, & il témoigne en quelque façon de l'indifférence pour les gens de bien; or il est juste, disent-ils, que Dieu découvre l'erreur de ces indignes soupçons. Il faut que pour l'intérêt de sa gloire, il produise en presence de tous les hommes les grandes raisons qu'il a eues d'en user de la sorte, & qu'il fasse admirer l'équité de cette injustice apparente,

Dieu a voulu dans la Loi de la nature, & dans la Loi écrite, qu'on eût connoissance du jugement dernier.

Comment on connoitra les pechez les uns des autres au jour du jugement.

Tout ce qui se passera dans ce jugement se fera sensible.

Preuve évidente qu'il y aura un jugement dernier.

PARAGRAPHÉ SIXIÈME.

Les endroits choisis des Livres spirituels, & des Prédicateurs modernes sur ce sujet.

Pourquoi le jugement de Dieu s'appelle le jour du Seigneur.

CE jour fatal destiné pour le jugement du monde, dans le langage des Prophetes, est appellé par excellence le jour du Seigneur: Dies Domini. Pourquoi? Parce que c'est le jour où Dieu oubliant tout autre intérêt, agira hautement, & uniquement pour son intérêt propre. Tous les autres jours auront été, pour ainsi dire, les jours des hommes, parce que Dieu jusqu'alors aura semblé n'avoir eu de puissance que pour les hommes, de providence que pour les hommes, de bonté & de zèle que pour les hommes: mais à ce jour, à ce grand jour, il commencera à être puissant pour lui-même, bon pour lui-même, zélé pour lui-même; & c'est pourquoi il declare que ce sera son jour: Dies Domini. C'est ici votre heure, disoit le Fils de Dieu, parlant aux Juifs conjurez contre lui, & qui venoient pour l'arrêter; c'est ici votre heure, & la puissance des tenebres:

Luc. 22.

Hac est hora vestra, & potestas tenebrarum. Ainsi mondains, qui m'écoutez, pourrois-je vous dire aujourd'hui: ce sont ici vos jours, & si vous voulez, vos beaux jours, vos heureux jours; ces jours que vous donnez à vos divertissemens, & à vos plaisirs; ces jours où enyvrez du monde, vous ne pensez qu'à en goûter les fausses joyes; ces jours où dans un profond oubli de tout ce qui regarde le salut, vous n'êtes occupez que des desseins & des vûes de votre ambition: Hac est hora vestra, & potestas tenebrarum. Mais attendez le triste jour où tous ces jours se doivent terminer: comme vous avez votre temps, Dieu aura le sien; & le temps de Dieu, c'est celui que Dieu prendra pour vous juger. Le P. Bourdaloue, dans ses Sermons nouvellement imprimés, premier Sermon du second Avent.

En ce grand jour, toutes les grandeurs du monde seront anéanties. Psal. 81.

Dans cette vie les Grands, (c'est Dieu même qui le dit) sont comme les Dieux de la terre: Ego dixi: Dii essis. Et ce sont, dit Saint Chrysostome, ces Dieux de la terre, qui empêchent tous les jours que le Dieu du Ciel ne soit connu pour ce qu'il est. A force d'être ébloui de leur grandeur, on oublie celui dont ils ne sont que les images: à force de s'attacher à eux, & de n'être occupé que d'eux, on ne pense plus à celui qui regne sur eux. Mais dans le dernier jugement, ces Dieux de la terre humiliés serviront à l'impie d'une démonstration palpable qu'il y a un Dieu au-dessus de ces prétendus Dieux:

Psal. 46.

Excelsus super omnes Deos: c'est-à-dire, un Dieu absolument Dieu, uniquement Dieu, éternellement Dieu. In illa die exaltabitur solus Deus. En ce jour-là (dit Isâie) Dieu seul sera grand, & paroîtra grand. Tout ce qui n'est pas Dieu, sera petit, sera bas & rampant, sera comme un atome, comme un néant devant ce souverain Etre: Tanquam nihilum ante te; c'est-à-dire, en ce jour-là, toutes les grandeurs humaines seront abaissées, toutes les fortunes détruites, tous les trônes renversés, tous les titres effacés, tous les rangs confondus: Dieu seul s'élèvera, Dieu seul regnera: Exaltabitur solus Deus. Le même.

Isâie 2.

Comme un atome, comme un néant devant ce souverain Etre: Tanquam nihilum ante te; c'est-à-dire, en ce jour-là, toutes les grandeurs humaines seront abaissées, toutes les fortunes détruites, tous les trônes renversés, tous les titres effacés, tous les rangs confondus: Dieu seul s'élèvera, Dieu seul regnera: Exaltabitur solus Deus. Le même.

Dieu dans ce grand jour découvrira les consciences.

Combien y a-t-il dans le monde de scelerats travestis en gens d'honneur? Combien d'hommes corrompus, & pleins d'iniquité, qui se produisent avec tout le faste & toute

ostentation de la probité? Combien de fourbes, insolens à vanter leur sincérité? Combien de traitres, habiles à sauver les dehors de la fidélité & de l'amitié? Combien de sensuels, esclaves des passions les plus infames, en possession d'affecter la pureté des mœurs, & de la pousser jusqu'à la severité? Combien de femmes libertines, fieres sur le chapitre de leur reputation; & quoi qu'engagées dans un commerce honteux, ayant le talent de s'attirer toute l'estime d'une exacte regularité? Au contraire, combien de justes fausement accusez & condamnez? Combien de serviteurs de Dieu, par la malignité du siècle, décriez & calomniez? Combien de devots de bonne foi, traitez d'hypocrites, d'irriguans, & d'interessez? Combien de vraies vertus contestées! combien de bonnes œuvres censurées? combien d'intentions droites mal expliquées? Or c'est là, dit Saint Chrysostome, ce que le jugement de Dieu dévoilera: en sorte que chacun sera connu pour ce qu'il est, que chacun paroîtra ce qu'il a été, que chacun tiendra le rang qu'il doit tenir. Les secrets des consciences seront revelez; & alors, dit l'Apôtre, chacun recevra la louange qui lui sera dûe: Et tunc laus erit unicuique a Deo. Le même.

ces, c'est-à-dire, les vices, & les crimes les plus cachés, &c.

Spes hypocrite peribit. Job. 20. L'esperance de l'hypocrite étoit qu'on ne le connoîtroit jamais à fond, & qu'éternellement le monde seroit la dupe de sa damnable politique: & au dernier jugement, son desespoir sera de ne pouvoir plus se déguiser, de n'avoir plus de tenebres où se cacher, de voir malgré lui le voile de son hypocrisie levé, ses artifices découverts, & d'être exposé aux yeux de toutes les Nations. Les autres pecheurs connus dans le monde pour ce qu'ils étoient, en cela même qu'ils auront été connus, auront déjà été à demi jugez, & déjà par avance auront essuyé une partie de l'humiliation que leur doit causer le jugement de Dieu; mais l'hypocrite à qui il faudra quitter le masque de cette fausse gloire, dont il s'étoit toujours paré; mais cette femme qui aura passé pour vertueuse, & dont les commerces viendront à être publiez; mais ce Magistrat que l'on aura crû un exemple d'intégrité, & dont les injustices seront mises dans un plein jour; mais cet Ecclesiastique réputé saint, à qui Dieu reprochera hautement sa vie dissoluë; mais ce prétendu homme d'honneur, dont on verra toutes les fourberies; mais cet ami, sur qui l'on comptoit, dont les lâches trahisons seront éclaircies & vérifiées; mais quiconque aura scû l'art de tromper, & qui alors se trouvera dans la nécessité affreuse de faire une réparation solennelle à la vérité: ah! Chrétiens, c'est pour ceux-là que le jugement de Dieu aura quelque chose de bien défolant. Le même P. Bourdaloue.

1. ad Cor. 4. Les hypocrites seront démasquez, & connus pour ce qu'ils sont.

Ce jugement dernier sera non seulement supportable, mais favorable, mais honorable, mais desirable aux justes & aux prédestinez. Car leur gloire, dit Saint Chrysostome, sera de paroître à découvert devant toutes les créatures intelligentes; leur gloire, & même le comble de leurs desirs, sera que l'on discerné enfin, & la droiture de leurs actions, & la pureté

La véritable vertu manifestée rendra aux justes, & aux prédestinez le jugement dernier honorable & souhaitable.



de leurs intentions ; leur gloire sera qu'on les connoisse, parce que leur disgrâce jusques-là aura été de n'être pas assez connus. Et voilà, ames fidelles, qui, malgré la corruption du siècle, servez votre Dieu en esprit & en vérité, voilà ce qui doit dans la vie vous affermir & vous consoler. A ce terrible moment, où le livre des consciences sera ouvert, votre esperance ranimée par la vûe du souverain Juge, & sur le point d'être remplie, vous soutiendra, & vous dédommagera bien des injustes persecutions du monde. Tandis que l'impie confondu, troublé, consterné, marchera la tête baissée, & sans oser lever les yeux, vous paroîtrez avec une sainte assurance : pourquoi ? Parce que le jour de votre justification sera venu. Maintenant l'envie, la calomnie lancent contre vous leurs traits envenimés : mais enfin l'envie sera forcée à se taire ; ou si elle parle, ce ne sera plus qu'en votre faveur : la calomnie sera convaincu de mensonge, & la vérité se montrera dans tout son lustre. Cependant, jouissez du témoignage secret de votre cœur, que vous devez preferer à tous les éloges du monde. Dites avec Saint Paul : Peu m'importe quel jugement les hommes font presentement de moi, puisqu'il est mon Dieu qui doit un jour me juger : *Qui autem judicat me, Dominus est.* Ou bien dites avec Jeremie : C'est vous, Seigneur, qui fondez les ames, & qui en découvrez les plis & les replis les plus cachés ; c'est à vous que j'ai remis ma cause : vous en jugerez. *Tibi enim revelavi causam meam. Le même.*

1. ad Cor.
4

Jerem.
11.

L'humilité des personnes qui auront été humbles, sera glorifiée dans ce jugement.

5

Sap. 5.

Ibidem.

Luc. 14.

Sur le même sujet,

Le Fils de Dieu viendra pour glorifier l'humilité dans la personne des humbles : c'est une justice qu'il rendra à ses élus. Cette humilité, cette simplicité du juste, cette patience à souffrir les injures sans les venger, que les mondains auront traitée de faiblesse d'esprit, de petitesse de genie, de bassesse de cœur, Dieu viendra pour la couronner, & pour convaincre tout l'Univers, qu'elle aura été la véritable force, la véritable grandeur d'ame, la véritable sagesse. Car c'est alors, dit l'Ecriture dans cet admirable passage que vous avez entendu cent fois, & dont vous avez été cent fois touché : c'est alors que les humbles de cœur s'éleveront avec confiance contre ceux qui les auront méprisés & insultés : *Tunc stabunt iusti in magna constantia.* C'est alors que les sages du siècle, que ces esprits forts feront non seulement surpris, mais déconcertés, en voyant ces hommes qu'ils n'avoient regardés que comme le rebut du monde, placez sur des trônes de gloire. C'est alors qu'interdits & hors d'eux-mêmes, ils s'écrieront en gemissant : Ce sont là ceux dont nous nous sommes autrefois moqués, & qui ont été le sujet de nos railleries : *Hi sunt quos habuimus aliquando in derisum.* Insentez que nous étions, leur vie nous paroïssoit une folie, & toute leur conduite nous faisoit pitié : *Nos insensati vitam illorum estimabamus insaniam.* Cependant les voilà élevés au rang des enfans de Dieu, & leur partage est avec les Saints. C'est, dis-je, alors que l'orgueil du monde rendra ce témoignage, quoi que forcé, à l'humilité des élus de Dieu ; & c'est là même qu'on verra sensiblement l'effet de cette promesse de Jesus-Christ, que quiconque s'humilie, sera glorifié : *Omnis qui se humiliat, exaltabitur. Le même.*

Pendant la vie, il n'est pas toujours vrai,

& même il est rarement vrai, que celui qui s'abaisse & qui s'humilie, soit élevé... On en voit, qui pour chercher Dieu, & par un esprit de Religion, s'étant une fois enlevés & comme anéantis devant les hommes, meurent dans leur obscurité & dans leur anéantissement. Combien d'ames saintes dont la vie est cachée avec Jesus-Christ, & à qui le monde n'a jamais tenu nul compte du courage heroïque qu'ils ont eu de se separer & de se détacher de lui ? Or c'est pour cela, reprend Saint Chrysostome, qu'il doit y avoir, & qu'il y aura un jugement à la fin des siècles. Parce que le monde ne rend pas justice à ces Chrétiens parfaits, qui s'humilient & qui s'anéantissent pour Dieu ; Dieu qui se pique d'être fidele, la leur rendra au centuple. Parce qu'il y a des Saints sur la terre, dont l'humilité, quoi que sincere, n'est ni connue du monde, ni honorée au point qu'elle le devroit être, si le monde étoit équitable ; Dieu suppléera au défaut du monde, & la relevera : mais aux dépens de qui ? toujours aux dépens & à la honte du mondain, dont la fausse gloire, dont la vanité ridicule, dont la présumptueuse ambition condamnée & reprouvée, rendra hommage à la sainteté des maximes que le sage & humble Chrétien aura suivies ; puisqu'en même temps que l'humble sera exalté, l'orgueilleux sera humilié & couvert d'un éternel opprobre : *Qui se exaltat, humiliabitur. Le même P. Bourdaloue.*

Disons encore que Dieu viendra pour venger les foibles, que le pouvoir joint à la violence, aura opprimés. Car maintenant, c'est le credit qui l'emporte, & qui a presque par tout gain de cause : le plus fort a toujours raison, quoi qu'il entreprenne ; & parce qu'il est le plus fort, il croit avoir un titre pour l'entreprendre, & il en vient à bout. Combien de persecutions, de vexations, causées par l'abus de l'autorité ? Combien de misérables, combien de veuves, faute d'appui, sacrifiées comme des victimes à la faveur ? Combien de pupilles, dont l'heritage devient après bien des formalitez, la proie du chicaneur & de l'usurpateur ? Combien de familles ruinées, parce que le bon droit attaqué par une partie redoutable, n'a point trouvé de protection ? Combien de procès mal fondés, néanmoins hautement gagnés, parce que les sollicitations, la cabale & les brigues ont prévalu ? Malgré la justice & les loix, le foible succombe presque toujours. S'il y a des Juges sans probité, c'est toujours contre lui, & jamais pour lui, qu'ils se laissent corrompre. Du moment qu'il est le plus foible, par une malheureuse fatalité, tout lui est contraire, & rien ne lui est favorable. Mais, Seigneur, il trouvera enfin auprès de vous, ce qui lui aura été refusé à tous les tribunaux de la terre : vous viendrez plein d'équité & de zele, & vous prendrez la défense de l'orphelin, afin que le puissant, que le grand, qui avoit tant abusé de sa grandeur, cesse de se glorifier : *Judicare pupillo & humili, ut non apponat ultra magnificare se homo super terram.* Jusques-là il aura toujours eu le dessus. Jusques-là fier de ses succès, parce que rien ne lui résistoit, il aura passé non seulement pour le plus fort, mais pour le plus habile, pour le mieux établi dans ses droits, pour le plus digne d'être distingué & honoré. Jusques-là il se sera fait une fausse gloire & un prétendu mérite de ses violences

Dieu au jour du jugement dernier viendra pour venger les foibles.

Psal. 9.

mêmes : mais vous le détromperez bien alors, Seigneur, & vous lui ferez bien rabattre de ses vaines idées. Comment cela ? C'est que vous tirerez le foible de l'oppression, & qu'il trouvera en vous, ô mon Dieu, un vengeur & un protecteur. *Le même.*

Pourquoi la croix paroitra au jour du grand jugement,

Parce que la croix de Jesus-Christ aura été l'abregé de toutes les veritez de la foi, & de toutes les maximes de la religion ; cette croix, ce signe auguste & venerable du Fils de l'Homme, paroitra tout éclatant de lumiere, pour être la regle de mon jugement, & de celui de tout le monde entier, comme il commença à l'être quand il fut élevé sur le Calvaire : *Et tunc parebit signum Filii hominis.* Cette croix me sera présentée ; & tout ce qui n'en portera pas dans moi le caractère & le sceau, sera reprouvé de Dieu. Ah ! mon Dieu, est-il donc vrai que vous employerez pour ma perte jusqu'à l'instrument de mon salut ; & que ce qu'il y a en moi de plus saint, je veux dire ma foi & ma religion, prendra parti contre moi-même ? Oûi (Chrétiens) & c'est ce que nous devons craindre, & de quoi nous ne pouvons avec trop de soin nous préserver ; c'est ce qui doit nous faire fremir dans l'attente de ce jugement redoutable. *Le même, premier Sermon du premier Avent.*

Nous ferons juger sur les veritez de notre religion,

Comme nous ne considerons les veritez de la foi que superficiellement, à peine en apprehendons-nous les consequences : ces maximes évangéliques que l'on nous prêche, cette voye étroite du salut, cette nécessité de la penitence, cette obligation indispensable de mortifier sa chair, & de la crucifier avec ses vices ; tout cela sont termes specieux que nous écoutons avec respect, que nous débitons quelquefois magnifiquement aux autres, & que nous n'entendons plus dès qu'il est question de les reduire en pratique. Mais quand Jesus-Christ avec tout l'éclat de sa majesté, & tout le poids de sa puissance, viendra nous imprimer une idée vive de ces grandes veritez ; & qu'en les appliquant à notre vie, il nous fera voir dans toute notre conduite une monstrueuse contradiction de mœurs & de créance : quand il comparera tous ces principes de détachement de soi-même, de renoncement à soi-même, avec nos injustices, avec nos vengeances, avec nos sensualitez, avec nos delicatesses & ces recherches continuelles de nous-mêmes ; ah ! c'est alors que nous apprendrons combien il est affreux de tomber entre les mains de ce Dieu vivant. *Le même.*

La difference qu'il y aura entre les Payens & les Chrétiens au jour du jugement,

Il faut bien établir dans nos esprits une verité, à quoi peut-être nous n'avons jamais fait toute la reflexion nécessaire, que dans le jugement de Dieu, il y aura une difference infinie entre un Payen qui n'aura pas connu la loi chrétienne, & un Chrétien qui l'ayant connue, y aura intérieurement renoncé ; & que Dieu, suivant les ordres mêmes de sa justice, traitera l'un bien autrement que l'autre. On sçait assez qu'un Payen, à qui la loi de Jesus-Christ n'aura point été annoncée, ne sera pas jugé par cette loi ; & que Dieu, tout absolu qu'il est, gardera avec lui cette équité naturelle de ne le pas condamner par une loi qu'il ne lui aura pas fait connoître ; & c'est ce que Saint Paul enseigne en termes formels : *Quicumque sine lege peccaverunt, sine lege peribunt.* Mais il n'en est pas de même d'un Chrétien, qui a professé la loi de Jesus-Christ, & qui après l'avoir embrassée, en a dans la suite secoué le joug ; parce qu'ayant

Ad Rom. 2.

peché après avoir reçu cette loi, il doit perir par cette loi, & que sa desertion est justement le premier chef que Dieu produira contre lui. Car il ne lui étoit pas permis de s'emanciper de l'obéissance due à cette loi, après s'être engagé à elle par le Baptême. Il ne pouvoit plus sans apostasie, après avoir ratifié cet engagement par divers exercices du Christianisme, y renoncer de ce renoncement même interieur dont je parle, & par des actions contraires à cette loi... Ainsi, un libertin présenté devant Dieu comme un deserteur de sa religion, doit être jugé suivant les maximes de cette religion même. *Le même.*

Ceux qui n'ont point eu d'autre loi que la loi naturelle, & que la lumiere de la raison, seront jugés, & condamnés selon cette loi ; & c'est alors que Dieu leur produira cette suite affreuse de pechez, dont Saint Paul fait aux Romains le dénombrement, & qu'il reprochoit à ces Philosophes, qui par la raison avoient connu Dieu, mais ne l'avoient pas glorifié comme Dieu : des impudicités abominables, & dont la nature même a horreur ; des artifices diaboliques à inventer sans cesse de nouveaux moyens de contenter les plus sales desirs, & une scandaleuse effronterie à en faire gloire ; des injustices criantes à l'égard du prochain ; des violences, des usurpations, des oppressions soutenues du credit & de la force ; des perfidies noires & des trahisons, communément appellées intrigues du monde ; des jalousies enragées, qu'il me soit permis d'user de ce terme, fomentées du levain d'une détestable ambition ; des animositez & des haines portées jusques à la fureur ; des médiances jusques à la calomnie la plus atroce ; des avarices jusques à la cruauté la plus impitoyable ; des dépenses jusques à la prodigalité la plus insensée ; des excès de table jusques à la ruine totale du corps ; des emportemens de colere jusques au trouble de l'esprit. Tout cela se trouvant dans la conduite d'un Payen, c'est sur cela que Dieu le jugera, d'avoir agi contre la loi naturelle, & la lumiere de la raison. *Le même.*

Dieu dans ce jugement condamnera les Payens ; pour avoir agi contre les lumieres de la raison,

Dieu, pour la justification de sa providence, dans ce jour de lumiere, découvrira tout ce que l'impie se flatoit d'avoir caché dans les tenebres. C'est pour cela qu'à la face de toutes les nations, il revelera toute la turpitude du pecheur, & toute son ignominie ; ces pechez honteux & humilians ; ces pechez dont l'impie lui-même, au moment qu'il les a commis, étoit obligé de rougir ; ces pechez dont il eût été au desespoir d'être seulement soupçonné ; ces pechez qu'il n'eût osé avouer au plus discret & au plus seur de ses amis ; ces pechez qui l'auroient perdu dans le monde de reputation & d'honneur, & dont il sentoit bien que le reproche lui eût été moins supportable que la mort même. Dieu les fera connoître : *Revelabo pudenda tua in facie tua, & ostendam gentibus nuditatem tuam.* Non, non, lui dira-t-il, je n'ai point détourné mon visage, de tes crimes, quelque horreur qu'ils me fissent, je les ai vus ; & pour ne les point oublier, je les ai écrits, mais avec des caractères qui ne s'effaceront jamais, dans ce livre de vie & de mort que je produis aujourd'hui. Tant d'actions lâches & infames, tant de friponneries secretes, tant de noires perfidies, tant d'abominations & de desordres dont ta vie a été souillée ; tout cela n'est-il pas mis en reserve, & comme scellé dans les

Dieu au jour du grand jugement, découvrira tout ce qu'il y a de plus caché.

Nahum 3.

Deut. 32. *tresors de ma colere : Nonne hac condita sunt apud me, & signata in thesauris meis ? Or ce sont ces tresors de colere que Dieu ouvrira, quand il viendra juger le monde. Le même, second Aven, Sermon du Jugement dernier.*

Ce qui doit rassurer maintenant les plus grands pecheurs dans la pensée du jugement dernier.

Voilà pecheurs, qui m'écoutez, ce qu'il y a pour vous de plus terrible dans le jugement de Dieu : un Dieu offensé qui se satisfera, un Dieu méprisé qui se vengera. Voilà ce qui a faisi d'effroi les plus justes mêmes. Mais du reste, rassurez-vous, & tout pecheurs que vous êtes, consolez-vous; puisque dans quelque état que vous soyez, vous avez encore une ressource infaillible, qui est la penitence. Aimable penitence, disoit Saint Bernard, en vertu de laquelle je puis prévenir le jugement de Dieu ! Et moi je dis, Chrétiens : heureuse penitence, par où je puis venger Dieu, appaiser Dieu, satisfaire à Dieu ; en sorte que quand il viendra pour me juger, il se trouve déjà satisfait & vengé par moi, & qu'il ne soit plus obligé à se venger & à se satisfaire par lui-même. Il est vrai que ce Dieu de gloire nous jugera selon le jugement que nous aurons fait de nous-mêmes dans la penitence ; & que si nous nous sommes épargnez, il ne nous épargnera pas : *Sibi parcenti ipse non parcit*, dit Saint Augustin : mais aussi par une regle toute contraire, il s'enfuit de là, que si je ne m'épargne pas, Dieu m'épargnera ; que si je ne me pardonne pas, il me pardonnera ; que si ma penitence est rigoureuse, son jugement me sera favorable ; enfin, que si je me fais justice, il me fera grace. Or que puis-je desirer de plus avantageux pour moi ? Ah ! Seigneur, je serois indigne de vos misericordes, si cette condition me sembloit dure, ou plutôt, si je n'envisageois pas la penitence la plus severe, comme le souverain bonheur de ma vie. *Le même.*

Jugement de Dieu en faveur des justes & des prédelixez.

Pendant cette vie les élus, quoi qu'élus de Dieu, ne font dans le monde nulle figure qui les distingue, ni qui marque pour leurs personnes ces égards si particuliers de la Providence. Au contraire, par une conduite de Dieu bien surprenante, & que David confesse avoir été pour lui un sujet de tentation & de trouble, pendant cette vie les élus de Dieu, qui sont les justes, bien loin d'être connus pour tels, par la malignité du monde, font souvent décriez & confondus avec les hypocrites. Pendant cette vie les élus de Dieu, qui sont les humbles, bien loin d'être honorez & respectez, font souvent méprisez & insultez. Pendant cette vie les élus de Dieu, qui sont les pauvres, bien loin d'être soulagez, font souvent rebutez & abandonnez. Pendant cette vie les élus de Dieu, qui sont communément les foibles, bien loin d'être protegez, font souvent accablez & opprimez. Or tout cela est bien éloigné de cette favorable prédilection, que Dieu, selon sa promesse, doit avoir pour eux. Il est vrai, répond Saint Chrysostome : mais c'est justement ce qui prouve la verité, l'infailibilité, l'absolué & l'indispensable necessité du jugement de Dieu. Car pourquoi le Fils de Dieu, en qualité de souverain Juge, viendra-t-il à la fin des siècles ? Pour faire justice à ses élus sur ces quatre chefs. Oûi, il viendra pour venger les justes, je dis, les vrais justes, en les separant des hypocrites, & faisant pour jamais cesser le regne de l'hypocrisie. Il viendra pour venger les humbles, en glorifiant dans leurs personnes l'humilité, & en confondant les superbes, qui n'auront eu pour elle que du mépris. Il viendra pour venger les pauvres, qui

par la dureté des riches auront languie dans la misere, mais aux gemiffemens de qui il montrera bien qu'il n'a pas été insensible. Il viendra pour venger les foibles de tout ce que l'iniquité, la violence, l'abus de l'autorité leur aura fait indignement souffrir. *Le même.*

Dieu, indépendamment des loix du monde, nous jugera selon les siennes ; il nous fera voir la verité, & la verité toute nuë, la verité avec toute son amertume, la verité avec tout son poids, la verité avec tout ce qu'elle aura de plus douloureux & de plus désolant pour nous. Vûë affligeante, par où il punira ces delicatesses, ou pour mieux dire, ces honreuses foibleses, à ne la pouvoir écouter, quand elle mortifioit notre orgueil ; ces artifices à l'é luder, quand elle trouboit notre repos ; cette obstination à vouloir l'ignorer, quand elle avoit de quoi nous déplaire. Vûë par où Dieu confondra ces erreurs grossieres, où nous aurons vécu ; ce profond oubli de nous-mêmes, où le mensonge & la flatterie nous aura entretenus : *Existimasti inique, quod ero tui similis ; arguam te, & statuam contra faciem tuam. Le même, Sermon pour le premier Lundi de Carême.*

Dieu nous jugera selon la verité.

Psal 49.

Pendant cette vie Dieu fait justice & misericorde tout ensemble : sa misericorde precede toujours sa justice, & jamais sa justice n'est separée de sa misericorde ; souvent sa misericorde agit toute seule, mais sa justice n'a point d'action, qui selon le Texte sacré ne soit temperée par sa misericorde : *Cum iratus fueris, misericordia recordaberis.* Dans l'ardeur de votre colere, vous vous souviendrez. Seigneur, & il paroitra que vous êtes le Dieu des misericordes, puisque votre colere même est bien souvent pour les pecheurs une des plus grandes misericordes. Ainsi en uset-il maintenant. Mais dans son jugement, il exercera sa justice toute pure, à peu près comme nous l'exerçons envers nos plus declarez ennemis. A l'égard d'un ennemi, nous nous piquons quelquefois d'équité, mais d'une équité sans bonté. Or la foi nous apprend que Dieu nous jugera de la sorte ; & ce qui est en nous dureté, dans Dieu sera sainteté, & le jugement sans misericorde fera la gloire : *Judicium absque misericordia. Le même.*

De la justice de Dieu sans aucune misericorde envers les reprouvez au dernier jugement. Habac. 3.

Vous devez sçavoir (Messieurs) que ce qui rendra le jugement dernier si effroyable, ce n'est pas ce qui étonne d'abord notre imagination. Que le soleil s'éclipsé & se couvre de tenebres ; que des taches sanglantes paroissent sur la face de la lune ; que les étoiles tombent du Ciel ; que la terre tremble jusqu'aux fondemens ; que les montagnes s'éroulent avec un fracas horrible ; que la mer se déborde, & pousse ses vagues jusqu'aux nuës ; que les éclairs & les foudres étincellent de toutes parts ; qu'un feu allumé par tourbillons ne fasse qu'un grand incendie des quatre parties du monde ; que l'on n'entend que cris funebres, & que hurlemens confus des hommes & des animaux, ce sont des choses capables de jeter l'épouvante dans les esprits les plus déterminez : mais après tout, il n'y aura que ceux qui seront encore en vie, à qui la vûë de ce terrible spectacle fera peur. Apparemment vous & moi ne serons pas de ce nombre ; & quand même nous serions assez malheureux que d'en être, il y auroit toujours, ce me semble, beaucoup plus de sujet de trembler pour la crainte du jugement, que pour les signes qui le doivent preceder. Je dirai bien, davanta-

Ce qui nous doit le plus effrayer dans le jugement dernier.

ge : ce n'est pas la puissance & la majesté du Juge : ce n'est pas même sa severité & sa rigueur que nous avons le plus à craindre. Qu'est-ce donc enfin qui nous doit faire apprehender le jugement ? Le croirez-vous, si je vous dis que c'est la bonté & l'humanité du Sauveur ; que c'est sa douceur & sa misericorde infinie ; que c'est ce titre & cette qualité de Fils de l'Homme, que lui donne notre Evangile. Oüi, cette bonté qui l'a fait descendre jusqu'à nos miseres ; qui l'a porté jusqu'à nous aimer aux dépens de son repos, de son honneur, & de sa propre vie ; qui l'a dépouillé de tout, afin de nous enrichir : c'est ce qui nous donne un juste sujet de trembler dans l'apprehension de ses jugemens. C'est Saint Bernard qui le dit : *Ut scires quantam districtio succedit, tanta illa mansuetudo prevenit. Pris d'un Sermon manuscrit.*

Serm. 1.
in Epiph.

Autant que le Sauveur a été misericordieux, autant fera-t-il alors inexorable.

Habac. 3.

Cum iratus fueris, misericordia recordaberis, dit le Prophete Habacuc. Je sçai que le sens ordinaire de ces paroles est, que Dieu dans les plus severes châtimens de sa justice mêle toujours quelque trait de sa misericorde ; mais voici une explication de ces mêmes paroles, laquelle marque que sa misericorde anime en quelque maniere sa justice, & lui suggere un nouveau motif d'indignation : *Cum iratus fueris, misericordia recordaberis.* Oüi, ce Juge inexorable se souviendra qu'il a été un Pere plein de tendresse & de bonté. Ce Roi si terrible en sa majesté, se souviendra qu'il a été notre frere, notre ami, notre protecteur, notre avocat : il se remettra dans la memoire tout ce qu'il a fait pour nous ; il verra sa croix, il regardera ses playes ; il fera apporter devant lui tous les instrumens de sa Passion, toutes les marques de sa patience & de sa charité : mais ce sera afin de s'animer par cette vûe à la fureur & à la vengeance. Il dira aux reprovez, que son amour ayant été sans bornes, sa fureur doit être aussi sans mesure. Comme jamais il n'y a eu d'amour plus grand, plus tendre, plus desintéressé, plus liberal & plus magnifique que celui qu'il nous a porté ; aussi jamais il n'y aura de colere & d'indignation, jamais de vengeance égale à la sienne. *Sicut benignitas apparuit ultra omnem spem, ultra omnem expectationem, similem expectare debemus iudicii districtiorem. Le même.*

Il faut craindre le jugement dernier.

Pf. 118.

Hé bien ! (chrétienne compagnie) quels sont vos sentimens ? N'est-il pas vrai que c'est une chose horrible de tomber entre les mains de celui qui se fait appeler le Dieu des vengeances ? Disons-nous encore après cela, qu'il est bon, & nous laisserons-nous encore séduire par une temeraire confiance en ses misericordes ? L'offenserons-nous toujours dans l'esperance qu'il nous pardonnera ? Hélas ! que craindrons-nous, si nous ne craignons le jugement de Dieu ? Et d'où vient, malheureux pecheur, cette obstination & cette assurance dans tes crimes ? Crois-tu que tu paraitras un jour devant ce Tribunal formidable ? & si tu le crois, comment ne trembles-tu point ? Ah ! disons souvent à Dieu avec David : *Confige timore tuo carnes meas, a iudiciis enim tuis timui.* Ne nous flatons point, les Prophetes & les Apôtres nous valaient bien ; les Hilarions, les Basiles, les Antoinnes, les Jérômes avoient pour le moins autant de sujet que nous de se croire du nombre des prédestinez ; & néanmoins la memoire de ce jour épouvantable les tenoit tou-

jours dans la frayeur. *Le même.*

Va nobis, quia peccavimus, diront alors les pecheurs, après que Dieu les aura pleinement convaincus de leurs crimes, & qu'il les aura fait connoître à tout l'Univers. Ils diront malgré eux ; mais enfin ils le diront, *peccavimus* ; nous avons peché. Ce Grand le dira, ce Grand qui méprisoit si impunément toutes les loix ; ce Grand si fier de son autorité, & qui se croyoit toutes choses permises, parce que toutes choses lui étoient possibles ; ce Grand qui tenoit avec tant d'empire sous ses pieds le reste des hommes, & qui exerçoit sur eux une si tyrannique domination : il le reconnoitra, & il en conviendra : J'ai abusé de ma grandeur ; je lui ai tout sacrifié, l'équité, l'innocence, Dieu, & mon salut. Pauvres que j'ai opprimez, & vous domestiques que j'ai fait gemir sous une si rude servitude, & que j'ai frustré encore de vos services : Peuples, Provinces, où j'ai porté la désolation, vous serez bien vengez par l'arrêt que le souverain Juge va lancer contre moi ; & vous l'êtes bien déjà par la vûe que j'ai de mes injustices : *Va nobis, quia peccavimus.* Cette femme le dira : J'ai trompé les autres ; je me suis trompé moi-même. Cette conduite si reguliere n'étoit qu'une vaine montre. Qu'il eût jamais pensé, que sous une si belle apparence je cachois de si honteux engagements ; que le secret de ma vie étoit si corrompu, lorsque le dehors paroissoit si composé ; que j'étois la premiere à ménager des occasions, des entrevûes ; & qu'il n'y avoit plus de frein capable de me retenir, dès que je me croyois à couvert des yeux du public ? Qui, dis-je, se le fût jamais persuadé ? Il n'est néanmoins que trop vrai, & je ne puis plus le celer. *Va nobis, quia peccavimus.* Ce libertin le dira ; ce vindicatif, ce médisant, cet impie, tous le diront : Nous n'avons point voulu écouter la voix de Dieu : nous n'avons suivi que nos idées particulieres, nos inclinations, nos ressentimens, nos soupçons, notre libertinage, nous sommes coupables. *Va nobis, quia peccavimus.* *Le P. Giroult, premier Sermon de l'Avent.*

L'av les pecheurs feront de leurs crimes, après la manifestation que Dieu en fera au jour du jugement dernier.

Thren. 5.

Quelle sera la confusion, la crainte & le desespoir des reprovez, quand Dieu découvrir, & manifestera leurs crimes les plus cachés.

O jour de honte & de confusion, où les secrets des cœurs seront revelez & manifestez ! Si tel peché, que je cache avec tant de soin, & que je n'ai pas voulu même découvrir au tribunal de la penitence, étoit seulement connu de quelques personnes ; c'est trop peu dire, que j'en rougirois : j'en mourrois. Que sera-ce, quand il paroitra aux yeux de tout l'Univers ? O jour de douleur & de repentir, où le reprové deviendra son propre accusateur, & dictera lui-même sa sentence ! C'est un cruel desespoir, que de se tourner contre soi-même dans son malheur, de se déchirer de ses propres mains, & de se donner le coup de la mort, au lieu de chercher à s'en garantir. O jour d'indignation & de fureur, où la justice de Dieu se répandra à grands flots sur les pecheurs, où il appellera sur eux tout son bras, où il les jugera sans égard, où il les frappera sans misericorde ! Jugement nécessaire & inévitable ! Jugement éternel ! Voilà, mon Dieu, ce qui me trouble, ce qui me confond. *Le même.*

Ce ne sera point pour demander grâce, que le pecheur s'accusera lui-même. S'il forme encore des vœux pour se dérober à la Justice divine, ce ne sera qu'en invoquant les montagnes, & en souhaitant mille fois d'être accablé sous leurs ruines : *Montes cadite super nos ;* en desfrant la mort, non pas seulement cette mort

Le pecheur n'aura plus d'esperance en la misericorde de Dieu.

Luc. 23.

temporelle qui separe l'ame du corps, mais un entier anéantissement de l'un & de l'autre: *De-siderabunt mori*. Souhaits inutiles! Et quelle sera enfin sa ressource? Condamné au tribunal de sa propre conscience, il ne lui restera plus que d'entendre l'arrêt irrevocable de son Juge, & de se précipiter lui-même dans l'abîme de tous les malheurs: *Ibunt hi in supplicium aeternum*.

Matt. 25.

Le même. Ce ne seront pas seulement les Ninivites qui s'éleveront contre nous en ce grand jour du jugement; les autres Payens seront aussi nos juges, mais des juges rigoureux, parce que leur exemple ne laissera aucune couleur, ni aucun prétexte. Ils nous diront qu'ils n'ont pas eu nos lumières, & qu'ils ont été plus sages que nous; qu'ils n'ont eu ni la Loi, ni les Prophetes, ni les miracles, ni les exemples, ni l'Evangile, ni les Sacremens, & qu'ils ont été plus gens de bien que nous, qui avons reçu toutes ces graces, & qui en avons si indignement abusé. Quelle confusion d'être ainsi jugés & condamnés par des Infidèles! A quoi nous servira donc le caractère du Bapême, & le nom de Chrétien que nous avons porté? Sera-ce là, ô mon Dieu! le fruit de votre incarnation, de vos souffrances, de votre mort, de tant de miracles & de Sacremens, de tant de prédications & de bons exemples, de paroître encore après tout cela plus criminels que les ennemis de votre nom? *Le P. Noël, dans ses Meditations.*

Le souverain Juge ne pourra être surpris ni trompé comme les Juges de la terre.

Il n'en est pas de ce souverain Juge, comme des Juges de la terre, revêtus d'un pouvoir extérieur; qui connoissent les dehors, mais qui ne scauroient approfondir le dedans. Les infirmités de l'homme le suivent jusques sur le tribunal, où il a le plus de besoin de fermeté, toujours exposé qu'il est à être séduit par tout ce qui peut éblouir l'esprit & corrompre le cœur; & le droit entre les mains des Juges les plus éclairés de la terre, est toujours en grand danger, parce que leurs lumières sont tres-bornées. Mais vous aurez à faire à Dieu, qui est un Juge infiniment éclairé, à qui rien ne peut échapper, sûrement informé de tous les divers déguisemens des hommes; enfin, rien ne sera capable de détourner ses yeux de vos crimes, & de l'empêcher d'en punir toute l'énormité. *Le Pere Massillon, Sermon sur le Jugement dernier.*

Tous les pechez secrets seront manifestés en ce grand jour.

Le pecheur verra d'abord à découvert tous ces pechez secrets qu'il n'osoit déclarer à l'oreille même d'un Confesseur. C'est là que seront manifestées ces passions favorites, qui auront échappé aux yeux des hommes pendant un si long-temps: ces crimes qu'on peut dérober à la connoissance des mortels; mais qui paroîtront à découvert en ce grand jour, où il n'y a rien de si secret qui ne soit revelé, ni rien de si caché qui ne soit connu: *Nihil est opertum, quod non revelabitur; & occultum, quod non scietur*. Ce ne sera plus le temps de cacher sous un extérieur de sagesse, un intérieur déréglé & corrompu; de faire passer pour devotion aisée, ce qui est irreligion; pour galanterie, ce qui est un pur libertinage; pour délassément ou amusement, ce qui enchante les sens, & qui corrompt le cœur. Maintenant on peut malgré ce soleil destiné à éclairer tout ce qui se passe dans l'Univers, tenir dans les tenebres la plus grande partie de ses actions criminelles; & combien n'en dérober-t-on pas tous les jours à ses rayons lumineux? Mais alors tous les voi-

Matt. 10.

les seront levez, toutes les tenebres dissipées; tout sera mis dans un plein jour, & exposé à la face de toutes les créatures. *Le même.*

Encore si le pecheur pouvoit esperer d'appeler de la sentence terrible, qui sera alors prononcée contre lui, il auroit quelque consolation; mais par malheur pour lui, cet arrêt sera irrevocable, & ce jugement sans retour. C'est la difference qu'il y a entre les jugemens de Dieu, & ceux des hommes: nos foiblesses sont si grandes, que souvent, ou par negligence, ou par ignorance, nous ne connoissons point le droit sur lequel nous prononçons, & il arrive ainsi souvent que les sentences que nous portons, sont susceptibles de reforme & de correction. D'ailleurs, l'inconstance & la variété des sentimens des hommes laisse entrevoir au criminel après son premier jugement, quelque rayon de misericorde: il espere trouver dans un Juge, une indulgence qu'il n'aura pas trouvée ailleurs. Mais Dieu ne connoissant point d'autre regle de ses jugemens que sa volonté ferme & constante, d'autre témoignage que ses propres lumières, & n'ayant rien au-dessus de lui capable de reformer ou corriger ses jugemens, tout ce qu'il prononcera au jugement dernier, sera sans retour & sans appel: *Non est qui possit tua resistere voluntati*, disoit autrefois la pieuse Esther. C'est pour cela que nous devons tâcher de nous mettre en état de satisfaire un Juge, dont la sentence doit être si redoutable, & l'arrêt si irrevocable. *Le même.*

La sentence que le souverain Juge prononcera contre les reprovez, sera irrevocable.

Esth. 13.

Outre que le pecheur se trouvera sans excuse au jugement dernier, il se trouvera encore sans aucun secours. Il est vrai qu'il s'adressera à tout ce qui l'environnera; mais tous ses soins & ses efforts seront inutiles: tout ce qui sera autour de lui, loin de le secourir, ne servira qu'à l'accabler davantage. Croix de mon Sauveur consacrée au salut du genre humain, vous qui êtes devenuë notre ressource & notre esperance, vous-même contribuerez à augmenter le desespoir de ces malheureux. Oui, si se souviendra de ce sang precieux, dont vous avez été arrosée pour l'amour de lui, & qu'il a foulé aux pieds par ses prévarications; tout lui reprochera son ingratitude & sa lâcheté. Ces divines mains attachées à la croix lui reprocheront ses rapines, ses concussions, ses usures: ces pieds cloués lui reprocheront ses fausses démarches, ses courses aux spectacles & aux lieux prophanes: ce côté ouvert lui reprochera la dureté de son cœur: cette bouche sanglante lui reprochera ses discours mondains: enfin, cette tête couronnée d'épines confondra son incredulité & sa mollesse: & c'est ainsi qu'il trouvera son supplice dans celui qui pouvoit faire son bonheur, & son desespoir dans celui qui étoit le seul objet legitime de ses plus douces esperances. *Le même.*

Le pecheur au jugement de Dieu ne trouvera aucun secours.

De quelque côté que le pecheur se tourne, il ne trouvera rien que de terrible pour lui. Il est vrai que l'Ecriture nous dit, que ne trouvant aucune ressource dans les créatures animées qui l'environneront, il s'adressera aux créatures inanimées, & les conjurera de venir à son secours: Montagnes, s'écriera-t-il, venez nous éraiser; collines tombez sur nous, & nous dérobez à ce dernier malheur qui nous accable: *Tunc incipient dicere montibus: Cadite super nos; & collibus: Operite nos*. Enfin, il appellera la mort; mais cette mort sera sourde à sa voix. Quel changement,

Le desespoir des reprovez au jour du jugement dernier.

Luc. 23.

ment, Chrétiens! & ce changement terrible ne doit-il pas nous faire connoître tout le malheur du pecheur en ce grand jour? Cet homme qui avoit toujours regardé la mort comme un monstre dont la seule pensée faisoit peur, ne s'en allarmera plus au jour du jugement; au contraire il la desirera, il l'invoquera, il regardera comme le plus grand de tous les biens, ce qu'il avoit toujours regardé comme le plus affreux de tous les maux. *Le même P. Massillon.*

La sentence que le Juge prononcera contre les reprovez. *Matt. 25.*

Anges, hommes, Ciel & terre, tremblez en attendant l'arrêt redoutable que Dieu va prononcer contre les criminels: *Discedit maledicti in ignem aeternum.* Allez maudits dans un feu éternel: *Discedit*, retirez-vous; il n'y a plus de Dieu pour vous, *maledicti*, vous n'avez plus de bonheur à esperer: *in ignem*, votre supplice est marqué: *aeternum*, il n'y aura jamais d'adoucissement à prétendre. *Discedit à me*, quelle sentence! *maledicti*, quelle désolation! *in ignem*, quel supplice! *aeternum*, quel désespoir! *Discedit à me*, ah! Seigneur, le pecheur ne vous verra donc plus! *maledicti*, il sera donc toujours l'objet de votre colere! *in ignem*, le voilà donc livré au plus cruel de tous les tourmens! *aeternum*, rien ne pourra donc jamais fléchir votre colere! *Le même.*

Combien le jour du grand jugement sera effroyable.

Ah! jour de colere & d'indignation! que tu nous presenteras d'effrayans spectacles, lors que le soleil éclipse, les étoiles sans lumiere, la lune teinte de sang, la terre ébranlée jusques dans ses fondemens, la mer irritée par toute la fureur de ses flots, les Cieux bouleversés, & toute la terre déconcertée, il ne restera que l'homme seul à la face de son Juge? *Quamvis tremor est futurus*, chante l'Eglise sur ce sujet. A ce spectacle, quelle crainte, quelle frayeur! Mais que ce fremissement augmentera encore, lorsque le pecheur verra qu'il n'est ressuscité des morts que pour être examiné sur toutes ses pensées, sur ses desirs, sur les actions, & sur ses excuses! *Mors stupebit & natura*, la mort en sera elle-même effrayée, & ne pourra sans fremir paroître devant le tribunal de son Maître & de son Dieu: *Iuste iudex ultionis, donum fac remissionis*, Seigneur, nous connoissons que vous êtes infiniment rempli d'équité, & que vous ne laissez rien d'impuni, dès qu'il s'agit des intérêts de votre gloire; mais cette seule reflexion que nous faisons que vous êtes misericordieux, nous laisse encore quelque esperance; & c'est ce qui fait que nous comptons encore aujourd'hui sur votre compassion pour nous. *Ingemisco tanquam reus, culpa rubet vultus meus*: Je sçai que je suis coupable, & c'est ce qui me fait gemir à vos pieds; j'en suis tout confus, & mon visage rougit de mes fautes: mais si par moi-même je ne suis pas capable d'obtenir misericorde, je me flate encore que votre bonté pourra me l'accorder. *Le même.*

Resolution qu'un Chrétien doit prendre dans la pensée du jugement dernier.

Si nous voulions bien réfléchir sur ces affreuses circonstances du jugement dernier, que ne ferions-nous pas pendant notre vie pour en prévenir les horreurs! Il ne tient qu'à nous d'arrêter le cours de ces justes vengeances par notre penitence & par nos pleurs; notre contrition peut encore nous être avantageuse & salutaire pendant que nous sommes dans cette vallée de larmes; mais lorsque nous serons devant notre Juge, au pied de son redoutable Tribunal, pour en atten-

dre notre dernier arrêt, ah! il n'y aura plus de ressource pour nous. Tâchons donc de nous ressouvenir de bonne heure des malheurs qui nous menacent. *Le même.*

Seigneur, disoit David, remplissez mon esprit, & penetrez-le d'une sainte crainte; car je crains vos jugemens: *Confite timore tuo carnes meas, à iudiciis enim tuis timui.* Craignons donc, puisque nous avons tant de sujets de craindre. En ce monde nous craignons le jugement des hommes, & la mauvaise opinion qu'ils peuvent avoir de nous; mais voyons si nous n'avons pas plus à craindre le jugement de Dieu, si puissant & si justement irrité contre nous. *Le même.*

Il fut démander à Dieu la crainte de ses jugemens. *Pf. 118.*

Le Prophete Nathan dit à David: Vous avez commis en cachette ce crime: *Tu fecisti abscondite.* Mais je vais le reveler à la face de tout Israël, & l'exposer à la lumiere du soleil: *Ego autem faciam verbum istud in conspectu omnis Israël, & in conspectu solis.* Voici (Messieurs) ce qui arrivera au jour des vengeances du Seigneur: vous avez suivi les attraites de votre cupidité, ne cherchant qu'à vous enrichir par toutes sortes de voyes, dira-t-il à cet avare: *Tu fecisti abscondite.* Vous avez flaté vos vains desirs d'une injulte elevation, dira-t-il à cet ambitieux; vous vous êtes applaudi à vous-même, & à votre peu de merite; vous avez mis tout en usage, fait jouer mille secrets ressorts pour perdre un ennemi, ou supplanter un concurrent, qui briguoit le même poste que vous: *Tu fecisti abscondite*, dira-t-il à cet ambitieux; mais je vais reveler à toute la terre, ce que vous avez crû devoir demeurer dans un éternel oubli: *Ego autem faciam verbum istud in conspectu omnis Israël, & in conspectu solis.* *Le même.*

Dieu publiera à la face de l'univers les crimes qui ont été commis en secret. *2. Regum 12.*

Est-il donc possible que la presence du Fils de Dieu devienne formidable aux hommes? Quoi! ce qui a consolé les Martyrs sur les rouës, ce qui a encouragé les saints Penitens dans les deserts, & ce qui anime tous les jours les Solitaires dans leurs austérites, n'est-ce pas l'unique esperance de voir Jesus-Christ? N'est-ce pas ce seul objet qui fait la felicité des Bienheureux? *Ostende faciem tuam, & salvi erimus.* Presence adorable de Jesus-Christ, plus vous ferez le bonheur des Saints, plus aussi vous ferez le malheur des pecheurs: *Quis stabit ad videndum eum?* Helas! s'écrie le Prophete tout effrayé, qui pourra soutenir les regards d'un Dieu vengeur? *Essais de Sermons.*

La presence du Sauveur sera formidable aux pecheurs.

Psal. 80.

Malac. 3.

Ce qui sera le plus à craindre dans ce grand jour que l'écriture appelle le jour de la colere & des vengeances du Seigneur; c'est que la misericorde de Dieu, & l'amour même que le Sauveur a eu pour les hommes, seront non seulement le plus puissant motif, mais encore la mesure la plus juste de sa colere & de ses vengeances. Car hélas, où ne le conduira point cette mesure? Il haïra autant qu'il a aimé; jusqu'ou n'a-t-il pas poussé son amour pour le pecheur? Il l'a aimé plus que ses biens, plus que son repos, & que sa propre vie; puisqu'il s'est fait un plaisir de sacrifier tout cela, pouvoit-il porter son amour plus loin? Ah voilà jusqu'ou il portera sa haine! Voilà jusqu'ou il a poussé ses bienfaits, voilà jusqu'ou il portera ses vengeances. Ah! terrible, mais juste mesure! *Le P. Noyen, Tome 4. de ses Reflexions Chrétiennes.*

Le Fils de Dieu sera d'autant plus severe en ce jugement, qu'il aura été misericordieux envers les hommes.

L'amour de Dieu ne suffisoit-il donc pas (mes freres) disoit le grand Saint Augustin, pour nous faire éviter le peché? Etoit-il be-

La penitence du jugement nous doit faire éviter le peché.

soin pour des Chrétiens d'employer la crainte & les menaces les plus terribles : *Timor in adiutorium amoris excitandus fuit*. Du moins si la crainte faisoit ce que l'amour devoit faire, nous serions moins à plaindre : mais ce qui est déplorable, c'est que l'on est venu aujourd'hui jusqu'à ce point d'insensibilité, qu'on n'est pas plus touché de la crainte que de l'amour de Dieu, & que les choses les plus effroyables ne font presque point d'impression sur nos cœurs; c'est pourtant ce que je veux tâcher de faire par la peinture du jugement dernier. *Essais de Sermons.*

Nous ferons juger sur la loi du Christianisme.

Outre la loi naturelle qui m'est commune avec les Infideles, j'aurai le Christianisme, sur lequel je serai confronté : Christianisme si inviolable dans ses veritez & si pur dans sa morale, si severe & si saint dans ses maximes, si ennemi du relâchement & de la tiédeur, si opposé à mes passions & à mon amour propre, si prophane & si combattu par une mauvaise vie; ce sera ce Christianisme qui me jugera; ce sera cette Religion si sainte qu'on appliquera sur moi. En vain voudrai-je m'excuser, elle se développera toute entiere à mes yeux; voilà ce que tu devois faire, l'as-tu fait? Voilà ce que tu avois promis, l'as-tu exécuté? En vain appellerai-je de ses jugemens, ils seront décisifs & souverains pour moi; ce sera à elle que Dieu me renvoyera, & je ne serai jugé sur aucun autre principe que sur les siens. *M. Joly, Tome 2. de ses Prônes.*

Dieu en ce jugement punira ce que la justice humaine aura ignoré ou manqué de punir.

La justice humaine est le Tribunal établi de Dieu même, pour être un supplément de la justice; toute puissance vient de Dieu; c'est lui qui la communique aux hommes, pour être les premiers vengeurs de ses droits: mais avouons-le ici de bonne foi, qu'elle est lente cette justice humaine, qu'elle est lâche, qu'elle est souvent interessée, ou plutôt qu'elle est peu instruite. Tantôt la negligence d'un Magistrat soible autorise le desordre, ou le tolere; d'autres fois l'interêt, ou la faveur le couvrent, le pallient, l'amointrissent; souvent la chicane le déguise, le colore; quelquefois l'hypocrisie le cache, le dissimule. Cependant le crime n'est point vengé, & le criminel triomphant, quelque noté qu'il soit, & montré au doigt du public, jouit paisiblement du fruit de son crime, & insulte également aux misérables qu'il a faits par son injustice, & aux juges qu'il a gagnés par les voyes de la corruption. Cependant, Seigneur, la voix du pauvre opprimé, de l'innocent attaqué, de la veuve désolée, de l'orphelin réduit à la mendicité, le sang de l'innocent Abel répandu par des mains homicides, les pleurs d'une Province entiere pillée, ravagée par un avide usurpateur, crient justice au Ciel. Mais ce que la charité chrétienne ne permet pas maintenant, qui est de demander vengeance, & si l'oppression même nous réduit jusqu'à ce point que de nous plaindre, alors une voix qui partira du trône de ce juste Juge, demandera hautement justice : *Judica illos Deus*. Ah, Seigneur jugez-les ! vengez-nous, rendez-nous la justice qu'on a refusé de nous rendre sur la terre : *Vindica sanguinem sanctorum tuorum qui effusus est*. Vengez ce pauvre artisan, à qui l'on a arraché la substance & le sang par des injustices inouïes. Vengez cette pauvre veuve, sur qui l'on a fait tomber tout le fardeau des charges publiques. Vengez cette pauvre fille,

Psal. 5.

que ses freres barbares ont dépouillée de la part qu'elle avoit droit de prétendre à l'héritage de ses peres. Le recours de la justice humaine est presque maintenant fermé à tous les malheureux; mais alors il leur sera ouvert auprès de la justice de Dieu; tous y auront libre accès, leurs plaintes seront écoutées, & on leur fera sur l'heure même une entiere justice. *Sermon manuscrit.*

Le tribunal de la penitence, est un tribunal juridique que le Seigneur a établi, pour donner aux hommes le moyen d'éviter la condamnation de leurs crimes au jugement dernier. Il ne demeure pas le moindre vestige de tout ce qui a été pardonné dans ce jugement secret; tous les pechez que la penitence a remis sont effacez, & dans le cœur de Dieu, & dans la conscience du pecheur; & il est vrai de dire qu'à proprement parler, il ne restera rien à juger au dernier jour, de ce qui aura été remis dans ce tribunal de la reconciliation chrétienne. Mais hélas! qu'il est rare d'y porter tout. Je ne prétens pas faire ici une invective touchante contre ceux qui prophangent ce Sacrement, ni contre ceux qui trouvent des biais pour adoucir un jugement si salutaire, qu'ils trouvent trop rigoureux. Je m'attache à une seule consideration, qui fait à mon sujet; c'est (Chrétiens) que tous ceux qui se sont soustraits à ce tribunal de misericorde, retrouveront au dernier jugement, mais retrouveront d'une maniere plus terrible, ce qu'ils ont prétendu éviter en refusant de subir le jugement du Ministre du Seigneur. C'est dans les uns la honte de manifester leur cœur; c'est dans les autres la crainte de rencontrer un juge trop severe dans un Ministre trop zélé. Or dans ce dernier jour, rien de plus honteux pour le pecheur que la manifestation des consciences, & la revelation de ce qu'on aura celé ou déguisé dans le tribunal de la Confession; car ces cœurs qu'une mauvaise honte à toujours ferrez, seront alors ouverts. Le mari lira dans le cœur de cette femme criminelle, les projets honteux d'une noire infidelité. Une mere verra dans la conscience de sa fille cent adresses criminelles pour surprendre sa vigilance, & ses rendez-vous donnez & reçus à son insçu. Un ami appercevra dans le cœur de son infidele ami, &c. N'auroit-il pas mieux valu par un sincere aveu declarer ses pechez, & par une veritable douleur en effacer jusqu'aux traces mêmes, afin de les rendre invisibles en ce dernier jour, où ils seront manifestez à tous les hommes? Mais on a craint de trouver un Ministre trop exact. Ah, quel Juge trouvera-t-on alors! C'est une pensée du sçavant Evêque de Paris, que comme le Prêtre, durant cette vie, tient la place d'un Dieu indigné: *Pro Dei indignatione fungitur*, comme parle Tertullien; aussi Jesus-Christ, dans son dernier avènement, tient la place du Prêtre, & s'il a usé de trop d'indulgence, il revoquera & cassera l'absolution qu'il aura donnée: *Vice Sacerdotis fungitur*. *Le même.*

Quand le Fils de Dieu descendra sur les nuées pour juger les hommes, il paroitra sous la même forme que les hommes l'ont vû sur la terre. Cette circonstance nous doit penetrer de la terreur de sa colere. Cet homme qui a été maltraité, outragé, crucifié avec tant d'indignité & de fureur, sera reconnu de ceux qui l'ont accablé d'injures, & de coups.

Ce qu'on aura eu honte de déclarer en Confession sera manifesté à toute la terre.

Le Fils de Dieu paroitra au jour du jugement dans la même forme qu'il a paru sur la terre.

Après

Après avoir été le jouet de leur cruauté, le voilà leur Juge; que ne doivent-ils pas craindre de sa vengeance? Ils ne pourront pas douter de sa divinité: par conséquent ils ne douteront pas de sa toute-puissance & de sa justice. Quelle confusion! quel désespoir! Avoir à subir le jugement d'un Dieu qu'on a méprisé comme un ver de terre, comme un scelerat qui ne meritoit pas de compassion, qui n'étoit pas digne de voir le jour. Ce Messie dont vous avez blasphémé le nom, détesté la doctrine, épuisé le sang: qui a été l'objet de votre brutale envie, de votre haine implacable: qui a été à la merci de votre barbare iniquité, vient se venger; le temps en est arrivé. Autrefois si patient pour endurer vos calomnies, & les tourmens à quoi vous l'avez condamné, il va faire éclater sa juste indignation. Autrefois si foible pour résister aux insultes de vos soldats & de vos bourreaux, il ne tardera pas de vous faire sentir sa force. Autrefois muet sans répondre à vos outrageuses questions & à vos cris insolens, vous l'entendez parler en Arbitre souverain de votre sort. Si la frayeur vous permet d'ouvrir les yeux, regardez-le; c'est ce même Jésus-Christ que vous avez attaché à une Croix entre deux voleurs, déjà il vous a tirez de vos tombeaux; il vous a forcez de vous assembler devant lui; quelle miséricorde pouvez-vous esperer d'un Juge qui a à décider sur la destinée de ses ennemis, & qui se presente sur son trône de justice, tel qu'il étoit aux pieds de vos Tribunaux? Puisqu'il veut être reconnu des pecheurs qui l'ont tant offensé, il ne veut pas sans doute les épargner. Hé! de combien d'injustices, de douleurs, d'outrages, de cruautés a-t-il à tirer vengeance? *Livre intitulé: Remarques sur divers sujets de Religion & de Morale. Sujet du Jugement dernier, dans le 3. Tome.*

Le Fils de Dieu sera aussi severe en ce jugement, qu'il a été doux & misericordieux sur la terre.

Le Fils de Dieu sera aussi severe en jugeant les hommes, qu'il a été doux, lorsque les hommes le jugeoient. Il se tût, quand il eut à paroître comme criminel, parce qu'il étoit venu pour souffrir; il parlera, quand il paroitra comme Juge, parce qu'il viendra pour décider sur notre sort éternel. Sa justice envers ses ennemis égalera, pour ne rien dire de plus terrible, l'injustice de ses ennemis envers lui. Qui peut imaginer un attentat aussi atroce que celui des Juifs? Qui pourroit se figurer un jugement aussi redoutable que celui de Jésus-Christ? Il a gardé le silence devant ses persecuteurs, pour parler en Souverain à ses persecuteurs: il a été condamné de ses Juges, pour condamner ses Juges à son tour: il a été accablé de coups & d'outrages par ses bourreaux, pour les condamner lui-même à un supplice éternel. C'étoit son dessein de les sauver en prenant la figure de criminel; en fermant la bouche lorsqu'il étoit calomnié, en mourant par le supplice de la Croix; ils se sont perdus: le malheur des coupables répondra à leur iniquité, & la rigueur de Jésus-Christ à sa patience. L'iniquité & la patience ne pouvoient pas aller plus loin: jusqu'où ira la severité du Juge & la misere du criminel? *Le même.*

Combien il est à propos qu'il y ait un jugement dernier.

Où sans doute, il est à propos qu'il y ait un jugement pour justifier la conduite de la providence sur les hommes, & éclaircir ce mystere qui faisoit tant de peine à David, & que la plupart même des Chrétiens ne peuvent comprendre. Pauvres affligez, qui cherchez quelquefois avec tant d'inquiétude

Tome III.

la cause de vos malheurs, & qui vous étonnez que votre innocéce ne vous garentisse point des tristes revers, où le seul vice devoit, ce semble, être exposé; Dieu vous fera voir en ce dernier jour qu'il ne laisse ni le crime impuni, ni la vertu sans recompense; il vous fera même voir qu'il a commencé à vous payer de votre fidelité en la mettant à de nouvelles épreuves, & qu'il n'a jamais puni les pecheurs si severement, que lorsqu'il a paru les favoriser. Ce sera alors, ô mon Dieu, que toute la terre assemblée fera justice à votre adorable providence, que tous les prédestinez la beniront, qu'ils s'écrieront avec David: *Lætati sumus pro diebus, quibus nos humiliasti, annis quibus vidimus mala.* O heureux jours! auxquels il nous est arrivé des humiliations. Malheureuse prosperité que nous avons enviée, qui auroit jamais pensé que tu fusses un objet de compassion, qui auroit jamais pû persuader aux impies, que tu étois le plus dangereux de tous les fleaux? *Le P. de la Colombiere, Sermon 53. sur ce sujet.*

Psal. 82.

De la manifestation que Dieu fera alors de tous les crimes.

Ce sera devant cette grande assemblée que les livres seront ouverts, c'est-à-dire toutes les consciences dévoilées; de sorte que personne ne pourra ignorer les sujets que Dieu aura ou de condamner ou d'absoudre. Il répandra sur tous les hommes une lumiere si vive & si penetrante, qu'elle rendra visibles les pechez les plus secrets, les intentions les plus cachées, ces actions qu'on a pris tant de soin de dérober à la connoissance des hommes, que la honte a supprimées même en la Confession. Ce rayon mettra au jour toute la vie de cet hypocrite, qui sous des dehors si specieux a couvert une ame si corrompue; il revelera ces vieux pechez dont le temps a fait perdre le souvenir. Il exposera aux yeux des parens, des amis, des ennemis, des gens de bien & des libertins; ces intrigues, ces mysteres d'iniquité; il fera voir tous les desirs que cette personne a conçus, tous les pas; toutes les avances qu'elle a faites, le temps, le lieu, toutes les circonstances les plus honteuses. Il rendra toute la terre comme témoin des choses les plus infames, chacun se trouvera au même état qu'on a coutume d'être quand on est surpris sur le fait, & qu'on est contraint de boire toute la confusion dûe au peché, sans pouvoir rien nier, sans pouvoir dire un seul mot pour sa défense, sans pouvoir ni esperer de pardon, ni éviter l'infamie en nulle maniere. *Le même.*

Dieu de couvrira aux pecheurs la laideur du peché, & leur en fera voir toute la difformité.

Le Seigneur qui accablera les malheureux par la multitude presque infinie des desordres qu'il aura à leur reprocher; le Seigneur, dis-je, prendra en même temps le soin de faire voir la laideur du peché, d'en exagerer la malice, de représenter l'ingratitude, la brutalité, l'obstination, l'insolence du pecheur avec des couleurs si fortes, & d'une maniere si odieuse; que le pecheur se trouvera lui-même insupportable à lui-même, que les Saints, qui ne se sentiront coupables que de fautes legeres, pardonnées; effacées par la penitence, les Saints, dis-je, trembleront de crainte; ils douteront du jugement auquel ils doivent s'attendre, & ils croiront qu'on leur fera grace de ne les pas condamner à une mort éternelle; parce qu'ils verront que leurs fautes les plus legeres sont toutes autres qu'ils ne les concevoient. *Le même.*

Où sans doute, il faut qu'il y ait un ju

T

Necessité d'un jugement universel.

gement universel, qui corrige tous ces jugemens ; un jugement qui rende l'honneur à tant d'innocens ; à tant de Saints calomniez, qui détruisent toutes les faux bruits ont entraînez dans l'erreur, ceux que l'envie & les autres passions ont aveuglez ; ceux qui s'en sont fiez aux appatentes, ceux qui ont jugé les bons par les méchans, qui ont jugé de tous par un seul, qui ont jugé des autres par eux-mêmes. En un mot, un jugement qui mette au jour toute verité ; & qui repare les ravages épouvantables que fait aujourd'hui la médifance, ce vice qui regne par tout, qui désole tout, qui bien loin d'épargner la vertu semble s'acharner à elle avec plus de fureur. *Le même.*

Les présomptueux & les sages du monde seront confondus, & avoueront leurs égaremens.

Ce sera pour lors (Chrétiens) que ces faux sages, ces esprits présomptueux, qui ont prétendu reformer les œuvres de Dieu, & donner leurs avis sur la conduite de la Providence ; ces sçavans qui se font piquez de tout sçavoir hors Jesus Crucifié, ces grands genies qui se flatoient de s'être rendus les maîtres des événemens de la fortune même par le raffinement de leur politique ; ce sera pour lors, dis-je, qu'ils reconnoîtront leurs égaremens ; ce sera pour lors que pâles, confus, consternez, accablez de honte, puis transportez de rage & de desespoir, ils seront forcez de s'écrier : *Ergo erravimus à via veritatis, & justitia lumen non luxit nobis, & sol intelligentiæ non est ortus nobis.* C'est donc nous qui nous sommes trompez avec toutes nos lumières ; c'est nous qui avons manqué aux premiers principes, qui avons eu une conduite d'ensans, qui avons vécu comme des infernez. A quoi nous sommes-nous attachés imprudens que nous étions ? Nous nous sommes laissez dans la voye de l'iniquité, & par des chemins rudes & épineux, nous avons couru à notre perte, nous n'avons jamais eu de véritable plaisir, toute notre grandeur s'est évanouïe comme une ombre ; il ne nous reste rien de tant de biens qu'un vain souvenir cruel, & bien pire, hélas ! que la pauvreté qui nous faisoit tant d'horreur. *Le même.*

Sep. 5.

Reproche que le Sauveur fera aux repreneurs. *Isaïa 5.*

Le Sauveur se justifiera devant tout l'Univers, & prendra les hommes à témoin, qu'il n'a pas tenu à lui que tous les hommes ne fussent sauvez ; *Judicate, leur dira-t-il, inter me, & vineam meam, quid potui facere, & non feci ?* Ai-je pu faire quelque chose pour leur salut que je n'aye pas fait ? J'avois pris un corps pour vous, dira-t-il aux repreneurs ; je vous l'ai immolé. & vous l'avez mille fois prophané par vos sacrileges. J'avois répandu mon Sang jusqu'à la dernière goutte pour vous, & vous l'avez foulé aux pieds par vos crimes : j'avois un cœur, & il a été percé, pour vous y faire voir l'excès de mon amour, & en même temps pour vous y donner un azile, & vous vous en êtes volontairement bannis, en me chassant du vôtre, &c. *Le P. Neveu, Tome 2. des Pensées Chrétiennes.*

Combien la sentence contre les repreneurs sera terrible.

Que la sentence qui partira d'un Dieu Sauveur sera terrible ! Que les coups qui partiront de ces mains crucifiées seront accablans ! Ce ne seront pas seulement des éclairs ; mais des foudres qui partiront de ces playes lumineuses, pour écraser les pecheurs ingrats, qui les ont souvent renouvelées par leurs crimes. Qui est-ce qui pourra, dit le Prophete, soutenir les effets d'une si juste colere ? *Le même.*

Ah, Seigneur ! penetrez ma chair de la crainte de vos terribles jugemens ; imprimez bien avant dans mon esprit la honte qu'il faudra subir en présence de tous les hommes, quand vous découvrirez mon ignominie à leurs yeux, avec les circonstances les plus humiliantes. Ah, Seigneur ! moi qui ai tant de peine à m'expliquer à un seul homme, obligé au secret par toutes les loix divines & humaines, pourrai-je soutenir la vûe d'un monde entier attaché sur moi ? Imprimez maintenant si avant dans mon esprit l'idée de cette confusion, que je ne fasse jamais rien, dont je puisse rougir un jour, quand je paraîtrai devant vous. *Le P. Cheminai, dans ses sentimens de pieté.*

Crainte que nous devons avoir de ce jugement.

Quelle terreur ne fera point ces malheureux repreneurs, lorsqu'il faudra paroître au jugement de Dieu ! Redoublez, flammes immortelles, votre cruelle activité, & ils se croiront soulagez, si ce redoublement de supplice leur peut épargner la vûe de leur Juge. Mais non : il le faut voir ce Juge qu'on a si souvent méprisé, dont on a si peu craint les menaces, dont on a si long-temps bravé l'autorité & la puissance. Le trône où il doit s'asseoir est placé ; les Anges qui doivent citer les morts à ce tribunal formidable, ont déjà fait retentir ces trompettes dont il est parlé dans Saint Paul ; les tombeaux s'ouvrent de toutes parts, les cendres dispersées se rassemblent, & il s'en forme de nouveau des corps, pour recevoir encore une fois les ames qui les ont habitez. Ce jour est venu : quelle joye pour les Saints ! Mais quelle tristesse pour ceux qui ne reprendront leur chair corrompue que pour voir leur Juge dans celui-là même qui devoit être leur Sauveur, s'ils n'eussent rendu inutile tout ce qu'il a fait pour les sauver. C'est alors qu'on les entendra crier aux montagnes de tomber sur eux : *Mones cadite super nos. Le P. d'Orleans, Sermon sur ce sujet, Tome 1.*

La terreur des repreneurs lors qu'il faudra paroître à ce jugement.

Les impies se rassurent en cette vie contre tout ce que la foi leur dit touchant le jugement dernier. Plusieurs n'y croient que foiblement ; plusieurs n'y pensent que rarement ; quelques-uns éblouis de l'éclat de la grandeur qui les environne, s'oublient insensiblement eux-mêmes, & par ce qu'ils se voyent élever sur la tête des autres hommes, vivent comme s'ils n'avoient point de Maître, auquel ils dûssent rendre compte de leurs actions ; d'autres par une folle audace se mettent au dessus d'une crainte, qu'ils regardent comme une foiblesse, & dont ils se font honneur d'être exempts. Tout cela n'aura plus de lieu à l'aspect du souverain Juge. Les repreneurs avoient déjà cette foi qui fait trembler les demons : alors ils verront de leurs propres yeux l'objet même de cette foi ; ils n'en avoient que l'idée, ils en auront la vûe ; ils ne le connoissoient que par les effets de sa justice & de sa puissance, alors ils verront cette puissance & cette justice dans leur source ; ils ne connoissoient sa colere que par les flammes dont il les brûloit, ils la verront sur son visage, & jusques dans le fond de son cœur. *Le même.*

Les impies ou ne croient point du tout, ou ne croient que foiblement le jugement dernier.

C'est à ce suprême Tribunal qu'on doit appeler de toutes les sentences injustes qui se donnent aujourd'hui par de vaines considérations, & par de faux prétextes. C'est là que les droits seront diligemment examinez, & que les merites seront parfaitement recon-

On appellera à ce souverain Tribunal de tous les jugemens injustes, qui auront été

portez en ce monde.

hûs ; c'est là que les faux Juges deviendront de véritables criminels ; c'est là qu'on justifiera ce qu'on a temerairement condamné, & qu'on condamnera ce qu'on a lâchement justifié ; c'est là qu'on découvrira mille artifices qui nous sont cachez, & qu'on revelera mille secrets qui nous sont inconnus ; c'est là qu'on fera le discernement des vertus plâtrées d'avec les solides, & des véritables perfections d'avec les fausses. En un mot, c'est là qu'on donnera des loüanges à ceux, contre qui l'on a fait des invectives, & qu'on chargera d'opprobres ceux qu'on a chargez d'éloges. Injustes arbitres du merite, c'est là que la gloire, que vous avez si mal distribuée, vous abandonnera pour jamais ; c'est là que l'honneur, dont vous avez si fort abusé, se changera à votre égard, en une confusion immortelle ; c'est là que vous serez jugez de tous vos jugemens iniques, & que vous serez punis de toutes vos décisions injurieuses. On y verra la foiblesse de votre esprit, de s'être laissé séduire par de faux merites ; on y reconnoitra la lâcheté de votre cœur, de s'être laissé gagner par de vaines promesses, & de s'être laissé corrompre par des interêts frivoles. Injustes possesseurs de la gloire, c'est là que vous en ferez dépouillez avec ignominie ; c'est là qu'on fera voir à votre honte les voyes cachées que vous avez pratiquées pour arriver aux honneurs ; les secrets adresses que vous avez employées ; les injustices, & les infidelitez que vous avez commises ; les indignitez & les bassesses que vous avez faites ; les lâches soumissions, & les conventions honteuses que vous avez embrassées ; en un mot, tous les moyens injustes que vous avez pris, soit pour suborner les uns, soit pour supplanter les autres. *M. de la Volpilliere, dans le Recueil des Pièces d'éloquence, présentées à l'Academie Française en l'année 1675.*

Les Justes dans ce dernier jugement recevront la gloire qu'ils auront méritée.

Vous, à qui la gloire est dûë par quelque juste rite, ne vous affligez pas de la voir si mal distribuée en cette vie à votre préjudice ; le temps viendra qu'elle vous sera rendue avec usure ; Dieu, qui en est le véritable arbitre, & le juste distributeur, vous en restituera mille fois davantage, que les hommes ne vous en scauroient dérober, tous vos merites sont écrits dans son livre ; toutes vos vertus sont peintes dans son esprit, & toutes vos louables actions sont presentes à ses yeux. Vous ne faites rien qui échappe à sa connoissance, & plus vous vous dérobez à la vûë des hommes dans l'exercice des bonnes œuvres, plus vous meritez son estime, & plus vous êtes dignes de sa recompense, & il vous en prépare des couronnes immortelles. N'est-il pas juste d'acquiescer à cet ordre de la Providence, qui veut tenir votre merite caché pour le découvrir avec plus d'éclat ; qui le veut rendre inconnu pendant un temps, pour le faire paroître avec plus de pompe pendant une éternité, & qui le veut éprouver dans ce monde par quelque disgrâce temporelle, pour le couronner plus noblement dans l'autre d'une gloire immortelle ? Ceux qui vous regardoient avec fierté sur la terre, ou qui, par l'éminence de leur rang, étoient si élevez au-dessus de vous, qu'ils ne daignoient pas même baisser la vûë pour vous envisager, seront contraints de hausser les yeux & la voix, pour vous voir dans un état si différent, & pour s'écrier à la vûë de

Tome III.

ce changement admirable : Inscenez que nous étions, nous pensions qu'il n'y avoit de l'honneur que pour nous, & que la gloire n'étoit pas faite pour eux ; les voilà cependant les premiers de la Cour, les favoris du Souverain de l'Univers, les heritiers du Royaume, chargez d'honneur & comblez de gloire. *Le même.*

Le son terrible des trompettes ayant tiré tous les morts de leur sepulchre, on les verra venir de toutes les parties du monde, & s'assembler confusément en cette vallée calebrique, où l'on doit leur apprendre leur éternelle destinée. On ne scauroit dire quelle sera la frayeur, la consternation, le tremblement, le morne silence de cette multitude étonnée, dans l'attente de l'arrêt irrevocable. L'Écriture dit que les hommes s'échapperont de crainte, que les puissances du Ciel, & les fondemens de la terre, c'est-à-dire les plus grands Saints & les plus grands Rois, seront dans de si étranges agitations, qu'ils ne scauront où ils en seront ; que tout fremira, tout tremblera, jusqu'à ceux qui n'auront nul sujet de craindre. *Arescibus hominibus pra timore & expectatione, &c. Le P. de la Colombiere, second Sermon du Jugement dernier.*

Si à l'heure que je parle, le peché honteux & secret de quelqu'un de ceux qui m'écourent, venoit à être déclaré en presence de cette assemblée, n'est-il pas vrai que cette personne aimeroit mieux que la terre se fût ouverte sous ses pieds ? n'est-il pas vrai que cela seul seroit capable de la faire mourir de honte ? Or ce même peché, quel qu'il puisse être, sera revelé au jugement à tous ceux qui sont ici, il n'y aura pas un seul qui ne le sçache ; mais outre cela, tout le monde le sçaura encore. Que sera alors cette femme, qui aime mieux être éternellement damnée, que d'avouer sa foiblesse à un Confesseur, que deviendra-t-elle à ce redoutable jour ? Car enfin, elle y sera découverte ; toutes les personnes dont elle apprehende davantage ou la colere, ou le jugement, pere, mere, frere, mari, voisins, domestiques, amis, ennemis, tout cela sçaura son malheur ; on sçaura tout le détail de cette action, on en apprendra jusqu'aux plus honteuses circonstances. . . Quelle confusion pour cette personne, s'écrie S. Augustin, de se voir ainsi connu de Dieu, & de tout le genre humain ; de se voir perdu de reputation dans l'esprit de tous les hommes ? Elle, dis-je, qui mourroit de douleur, si elle avoit aujourd'hui un seul témoin de sa honte ? *Qualis erit illa confusio ; cum coningeret pro peccatis suis in conspectu Dei, omniumque hominum erubescere ; qui a nec unum quidem hominem se spectantem vult ferre. Le même.*

La foi nous enseigne que le même Jesus-Christ, qui est venu au milieu des siècles, pour sauver les hommes, reviendra à la fin du monde pour les juger ; mais elle nous apprend aussi, qu'entre ces deux avenemens il y aura une difference extrême. Quand l'Écriture parle du premier, c'est un petit Enfant qui nous a été donné, qu'on trouve couché dans une crèche : *Parvulus datus est nobis. Invenietis infantem pannis involutum.* Mais au second il viendra, dit l'Évangile, sur une nuë avec beaucoup de puissance & de majesté : *Videbunt Filium hominis venientem in nube cum potestate magna & majestate.* La première fois il est venu sans suite, sans équipage ; lorsqu'il

La crainte & la consternation de toutes les créatures en ce jour du jugement.

Luc. 21.

La honte qui suivra la manifestation de nos pechez.

Difference du premier & du second événement du Fils de Dieu.

reviendra, il sera environné de mille & mille escadrons d'Ange, il sera accompagné de routes les troupes du Dieu des Armées : *Et omnes Angeli cum eo.* C'est un Enfant muet à la naissance ; au jugement, c'est un lion qui rugit, & dont la terrible voix ébranle le Ciel & la terre : *Dominus de Sion rugiet, & de Jerusalem dabit vocem suam, & movebuntur Celi & terra.* Et Saint Jean dans l'Apocalypse dit, que personne ne pourra résister à sa colere & à son indignation, & que cette colere ira jusqu'à la fureur. *Le même.*

Matt. 25.

Joël. 3.

Différence de ce Juge, & des autres Juges de la terre.

Si nous arrêtons les yeux sur le Juge, nous verrons qu'il a des qualitez qui doivent le rendre redoutable sur tous les Juges de la terre ; ceux-ci manquant souvent, ou de lumiere pour discerner le vrai du faux ; ou de force & de fermeté pour s'opposer à la violence des Grands ; ou d'intégrité étant sujets à se laisser éblouir & corrompre par des présents : mais qu'il en est autrement du Juge, au tribunal duquel nous comparoîtrons à la fin des siècles ; puisqu'il a trois perfections opposées à ces défauts des Juges de la terre ; une lumiere qu'on ne peut surprendre ; une autorité qu'on ne peut fléchir ; une intégrité incorruptible & inalterable. Qui ne craindroit donc, si on y faisoit reflexion, d'être obligé de paroître devant un Juge, dont la connoissance s'étend jusqu'à nos pensées, & à nos intentions les plus secretes, dont la puissance souveraine ne peut trouver de résistance, & dont l'intégrité est incorruptible par les présents, & inflexible par les prieres ? *M. de la Font, Tome 2. de ses Prônes.*

Pourquoi la seule vue de la croix, & des playes du Sauveur effrayera les pecheurs au jour du jugement.

Les Peres nous assurent que quand le Fils de Dieu ne seroit que se presenter à une ame avec ses épines, ses foïets, sa croix, & son sang, ce seroit assez pour l'accabler de confusion & de douleur, d'avoir été si ingrate & si peu reconnoissante. Aussi Saint Mathieu nous apprend, que dès que la Croix paroitra à la fin des siècles sur une nuée éclatante, on n'entendra que cris, que gemissemens, que soupirs, que des hurlemens effroyables s'élever de toutes les nations de la terre : *Parebit signum Filii hominis in Cælo, & tunc plangent omnes Tribus terra.* Pourquoi cela ? C'est qu'elles verront que c'est là où ont paru les rigueurs de la justice divine sur le Fils de Dieu, & quelles sont celles qu'elles en doivent attendre. *Le même.*

Matt. 24.

La pensée que nos crimes feront un jour manifestez, nous doit maintenant retentir dans notre devoir.

S'il n'y avoit point de jugement à attendre dans l'autre vie, peut-être se consoleroit-on de trouver par le silence & le déguisement, le moyen de tromper les hommes, de surprendre leur estime, de jouir de l'objet de son péché. Venez, diroit cet impudique à cette malheureuse créature, satisfaites ma passion, personne ne nous voit, comme ces infames Vieillards le disoient à Susanne ; allons à la campagne, diroit un vindicatif à un homme qu'il veut perdre, comme Caïn le dit à Abel : tous cacheroient & dissimuleroient leurs crimes. Mais juste Juge des vivans & des morts ! vous avez ôté aux hommes ces funestes consolations, & dévoilé ces hypocrisies, par la rigueur & l'exacritude de votre examen au jour du jugement dernier ; tous les livres alors seront ouverts, & tout sera manifesté devant Dieu : *Omnes nos manifestari oportet ante Tribunal Christi.* *M. Joly, Tome 2. de ses Prônes.*

2. ad Cor. 5.

Les livres de nos consciences se-

Le Prophete Daniel, & Saint Jean disent, que les livres furent ouverts au jugement où

ils avoient été en esprit : *Judicium sedit, & libri aperti sunt.* Que ces livres sont d'une étrange nature (Messieurs) qu'ils sont merveilleux ! qu'ils sont differens des nôtres ! Jérémie dit : *Peccatum Juda scriptum est stylo ferro in ungue adamantino.* Le péché de Juda est écrit avec une plume de fer, sur une feuille de diamant. Que signifie tout cela, Prophete ? Quels mysteres nous racontez-vous ? Voici à mon avis le veritable sens de ces paroles. Lorsque nous pechons, notre conscience, qui est comme le fidele secretaire de la Justice divine, marque incontinent cela dans ses registres, & l'écrit en caractères ineffaçables dans le fond de notre ame. Ne t'y trompe pas, pecheur, tu pensois que ce crime que tu as commis passeroit avec le plaisir, & qu'il n'en seroit jamais parlé ; tu pensois que cette médifance s'envoleroit avec la parole & le son de la voix ; que ces pensées secretes, que ces actions de nuit & de tenebres, que ces trahisons couvertes, le seroient toujours, & demeureroient dans l'oubli & dans le silence. Mais apprens de Saint Ambroise, qu'il y a une main invisible qui écrit tous les pechez ; ou plutôt, que les pechez laissent après eux des traits, & des marques ineffaçables, par où leur laideur se fait connoître : *Habet culpa caractères suos & apices quibus proditur.* Tandis que nous sommes en vie, nous ne lisons qu'imparfaitement cette écriture ; parce que nous en détournons nous-mêmes les yeux, de peur d'y apprendre beaucoup de choses, que nous voudrions bien ne point çavoir. Car pour les autres c'est un langage étrange pour eux ; ce sont des lettres de chiffres, & des énigmes dont ils ignorent le sens : mais en ce jour de discussion & de rigueur, le Fils de Dieu répandra sa lumiere sur les tenebres qui couvrent à present nos cœurs, & mettra en évidence les secrets & les desseins les plus cachez des hommes : *Illuminabit abscondita tenebrarum, & manifestabit consilia cordium,* dit l'Apôtre Saint Paul ; tout le monde lira cette écriture, tout le monde comprendra le sens de ces énigmes ; ces lettres seront déchiffrées, & les pechez qui ne paroissent point auparavant ; étant approchez de la lumiere de ce Soleil, se feront voir clairement. *Sermon manuscrit.*

ont ouvert. Daniel. 7. Apoc. 20. Jerem. 17.

Que vous serviront alors ces artifices que vous employez maintenant pour colorer vos injustices ; ces tenebres que vous cherchez pour commettre vos impuretez ; ces folitudes, où vous croyez n'être vus de personne ? Tout sera manifesté, tout sera mis en évidence ; ce que vous n'osez découvrir à votre Confesseur, & ce que vous n'osez pas vous dire à vous-mêmes ; non seulement ce Juge vous le mettra devant les yeux, mais il le fera voir encore à tous les hommes ; quelle sera votre contenance & votre confusion ! *M. de la Volpilliere, Sermon du Jugement.*

Continuation du même sujet.

Le cœur de l'homme, (Messieurs) vous le çavez, & l'écriture le dit ; c'est un océan profond, qui a des gouffres & des abîmes impenetrables ; il y a des monstres cachez, on ne les voit point sur la surface des eaux : ah Dieu ! qu'il y a de choses dans cette mer qui ne sont pas connus ! Mais au jour du jugement, lorsqu'on manifestera les secrets de nos cœurs ; croirez-vous bien, dit S. Jean, que cet océan si profond & si impenetrable deviendra une mer de crystal ; *In conspectu sedis tanquam mare vitreum simile crystallo.* Voilà

Ouvrures qui se fera de nos consciences.

Apocal. 4.

quel sera le cœur de l'homme; une mer semblable au crystal; il n'y aura rien qu'on ne voye; on verra d'un seul regard, ce qu'il y a de plus secret dans ce cœur. *Le P. Texier, Sermon du Jugement, le premier Lundi de Carême.*

Qu'est-ce qui nous doit faire apprehender ce jugement? Le croirez-vous, si je vous dis que c'est la bonté & la benignité que le Sauveur a fait paroître sur la terre; que c'est sa douceur & sa misericorde infinie; que c'est ce titre & cette qualité de Fils de l'Homme que lui donne l'Evangile: *Tunc videbunt filium hominis.* Oui, cette bonté qui l'a fait descendre jusqu'à nos bassesses & à nos miseres, qui l'a porté jusqu'à nous aimer aux dépens de son honneur & de sa propre vie; qui l'a dépouillé de tout, afin de nous enrichir: c'est ce qui nous donne un juste sujet de trembler dans l'apprehension de ses jugemens. Ce n'est pas moi qui le dit, c'est S. Bernard: *Ut scires quanta districtio succedit, tanta illa mansuetudo praevenit; ex magnitudine indulgentiae magnitudinem ultionis attende. Sermon manuscrit.*

La lumière que le Fils de Dieu répandra alors, fera connoître la diversité, la mesure, & l'énormité de tous les crimes. Tout le mal qu'on a fait; tout le mal qu'on a voulu faire; tout le mal qu'on a laissé faire: tout le bien que l'on n'a pas fait; tout le bien que l'on n'a pas bien fait; enfin, tout le détail du cœur de l'homme paroîtra, & rien n'échappera aux yeux de ce Juge redoutable. Le cœur de l'homme est un abîme, dit le Sage, il n'y a que des obscuritez & des tenebres; il y a mille détours qui donnent autant d'aziles au peché; chaque repli de ce cœur est une retraite cachée pour quelque vice; il faut que Dieu même, qui dissipa autrefois les tenebres du premier abîme, dissipe les tenebres de cet abîme nouveau: *Abyssum, & cor hominis investigavit.* Le jour viendra qu'il percera ces obscuritez, qu'il développera tous ces replis, & qu'il revelera tout ce qu'il y a de plus caché. *Dans les Recueils de l'Abbé de Breteville.*

Quelque soin que l'homme ait eu de rendre sa conduite impenetrable, Dieu en a été le témoin; & ce Dieu, qui en est aussi le Juge, le manifestera clairement à tout l'Univers; jusques aux actions les plus secretes; jusques aux intentions les plus cachées, & jusques aux circonstances les plus legeres, dans un détail qui ne laissera rien échapper. Alors on reconnoîtra ces faux Chrétiens, qui ne se mortifient que pour mieux sentir quelque plaisir, ou pour s'exempter d'une autre peine. L'on découvrira la lâcheté d'un homme, qui malgré les plus saintes loix de la nature & de la conscience, aura sacrifié à ses interêts ses meilleurs amis, ses plus proches parens, & les choses du monde les plus sacrées. On développera tous les replis de cet esprit fourbe, qui n'emprunte maintenant les dehors de l'humilité, que pour s'élever & pour s'agrandir. On verra les trahisons & les abominations qu'on aura voulu dérober à la connoissance des hommes; on fera comme une anatomie de tous les cœurs: *Manifestabit consilia cordium.* Et sous le voile de la fausse generosité des amis trompeurs, de la fausse probité des hypocrites, de la fausse moderation des sages du siècle; on découvrira une noire perfidie, une détestable impiété, une fureur & une vengeance diabolique. Opprobre, & confusion que toute l'éternité n'effacera jamais: *Opprobrium sempiternum,* dit le Prophete: *Le P. Dozenne, li-*

Tome III.

vre irritulé: Le monde condamné par lui-même.

Quelque nécessité qu'il y ait d'un jugement universel, il ne tiendra qu'à nous, qu'il n'y en ait point pour nous: *Si nosmetipsos dijudicemus,* dit S. Paul, *non utique judicemur.* Si nous voulions bien nous juger nous-mêmes, assurément nous ne serions pas jugés; c'est-à-dire, que si nous voulions nous examiner de bonne foi, selon nos petites lumières, nous accuser nous-mêmes en secret, nous punir selon la grandeur de nos fautes, ou plutôt selon la grandeur de notre contrition, nous éviterions cette humiliante & si publique manifestation; cette recherche si exacte que Dieu fera de nos plus petites pensées: nous nous mettrions à couvert de la colere de ce Juge, qui n'aura égard ni aux talens, ni à la qualité des personnes, qui n'ignorera rien, & qui ne pardonnera rien. *Le P. de la Colombe, premier Sermon du Jugement.*

Je découvrirai ta honte, dit le Seigneur, dépouillé de tous ces grands titres, de tous ces beaux dehors, de toutes ces vaines apparences; tu paroîtras dans toute ta nudité. Je ferai paroître ton infamie à tout l'Univers. Toute votre étude a été de paroître ce que vous n'étiez pas, & ce que vous deviez être; & votre peine sera alors de paroître ce que vous êtes, & ce que vous ne deviez pas être. On découvrira les fourberies de cet homme qui faisoit tant valoir sa probité; les actions noires & lâches de cet homme qui se piquoit de generosité; les prostitutions honteuses de cette femme qui paroîssoit avoir une conduite si reguliere; les mysteres d'iniquité de cet homme, qui faisoit servir la devotion à ses interêts. *Le P. Neveu, livre des Pensées Chrétiennes, Tome 2.*

Si le commerce criminel d'une femme qui paroît vertueuse, & qui sauve si bien les apparences; si une action honteuse, qu'elle cache avec tant d'artifice, qu'elle n'ose confier à un Confesseur, & qu'elle voudroit cacher à elle-même, venoit à être connu d'un mari, qui l'estime & qui compte sur sa vertu; quelle seroit sa honte & son desespoir! Mais si elle devenoit publique à toute une ville; si d'une reputation constante & universelle, elle venoit à tomber dans une infamie generale, devenu l'opprobre & le scandale de toute une Province, dont elle paroîssoit l'exemple; pour peu qu'une personne eût d'honneur, pourroit-elle soutenir une pareille confusion? Quelle sera donc la confusion d'un pecheur au jour du jugement, lorsqu'il deviendra le spectacle du monde entier, lors que tous ses crimes, toutes ses œuvres de tenebres seront revelées à la face de tout l'Univers; que les yeux de tous les hommes, de tous les Anges, & de Dieu même seront tournés sur lui; qu'ils penetreront dans les plus secrets replis de sa conscience; qu'ils y liront tous ses crimes les plus abominables; lorsqu'il soutiendra le jugement que toutes les créatures feront de lui, & qu'il se verra l'objet, non seulement de leurs mépris, mais de leur exécution? Nous sentons si vivement le mépris d'une personne que nous estimons, & comment pouvoir soutenir cet opprobre universel? *Le même.*

On trouve devant les hommes de quoi cacher ses pechez, de quoi les pallier, de quoi les excuser; souvent on les déguise si bien, qu'on les fait passer pour vertus. Ainsi criminel devant Dieu, on est innocent devant les

Il est maintenant en notre pouvoir d'éviter la confusion de ce jugement dernier.

1. Cor. XI.

Confusion qu'on aura de ses crimes.

La honte qui suivra cette manifestation.

L'hypocrisie, & la dissimulation n'ont point de lieu au jugement dernier.

La bonté d'un Dieu nous doit faire apprehender ce jugement dernier.

Matt. 24.

Ce qu'on découvrira dans ce jugement.

Eccl. 42.

Sur la manifestation qui se fera de nos crimes.

1. Cor. 4.

Jer. 23.

hommes, dont on a sçu ménager l'estime. Fausses apparences, dehorstrompeurs, adroites dissimulations, artificieuses hypocrisies, vous pouvez bien nous en imposer, à la faveur de l'obscurité dans laquelle nous vivons ici-bas : mais au grand jour de la revelation, vous ne nous en imposerez plus. La même foi, qui nous apprend que nous devons tous comparoître au tribunal du souverain Juge, pour y recevoir ou la recompense, ou le châtimement de nos œuvres, nous apprend que ces mêmes œuvres y seront mises en évidence, afin que chacun y soit connu tel qu'il est dans le fond de son cœur, & que le masque de la vertu ne puisse plus servir au vice pour lui attirer d'injustes honneurs. Suspendez, hommes, vos jugemens, pendant que vous ne sçauriez juger que sur des apparences mal sûres, pendant que vous êtes en danger de faire injure à la vertu, en la confondant avec le vice, pendant que quelque penetration que vous ayez pour découvrir ce qu'on affecte de vous cacher, on vous en cache encore plus que vous n'en pouvez découvrir. Le temps viendra auquel sans temerité & sans danger de vous méprendre, vous penetrerez jusqu'au fond des cœurs, non seulement les actions que vous tâchez inutilement de découvrir ; mais les pensées & les conseils, qui vous seront manifestez par celui pour qui rien n'est couvert. *Le P. d'Orleans, Sermon du Jugement.*

Reflexion sur la manifestation des pechez.

Donnez-vous le temps de vous appliquer à une verité si terrible : Tous mes pechez seront un jour rendus publics à tout l'Univers : combien en ai-je commis, que je ne voudrois pas declarer au plus discret de mes amis ? Combien que j'ai eu peine à dire à un Confesseur inconnu, & dont tant d'inviolables loix me garantissoient le secret ? Combien, dans l'examen desquels j'ai eu peine à entrer moi-même, & dont j'ai fait tous mes efforts pour m'en dissimuler l'horreur ? Que sera-ce quand j'entendrai publier ces pechez honteux à la face de tout l'Univers ? Quoi tout l'Univers apprendra que je suis un fourbe & un scelerat, qui ai couvert de si grands crimes de si beaux dehors de probité ? Quoi tout l'Univers connoitra que je suis un sacrilege, & un hypocrite, qui ai contrefait le devot, pour être impunément injuste ? Quoi tout le monde sera informé que ma vie n'a été que de l'ordre, & que sous le voile d'une feinte pudeur, j'ai mis à couvert de la censure publique, les passions les plus déréglées ? *Le même.*

La Croix qui paroitra au jugement dernier.

Matt. 24.

Ce qui redoublera la peine & le supplice des reprouvez en ce dernier jugement, sera la vûe du signe, dont parle Jesus-Christ : *Tunc parebit signum filii hominis.* Ce signe, selon l'interpretation de tous les Peres, est la Croix, instrument venerable de notre salut, source abondante d'où sont découlées toutes les graces qui ont été accordées depuis la premiere grace perduë par Adam. Cette Croix, qui a été une folie pour les uns, un sujet de scandale pour les autres, selon l'expression de l'Apôtre, paroitra alors pour les confondre tous. Ils verront que par leurs pechez ils y ont attaché le Fils de l'Homme. Ah ! c'est ici que l'on peut appliquer ces paroles du Prophete Zacharie, & que l'on lit aussi plus clairement dans l'Evangeliste Saint Jean : *Videbunt in quem transfixerunt* ; ils seront obligez de voir celui qu'ils ont attaché à la Croix avec tant d'inhumanité ; ils ver-

Zachar. c. 12. Joann. c. 19.

ront les playes cruelles qu'ils lui ont faites ; ils en verront du moins les glorieuses traces qui en seront conservées. Mais alors la vûe de la Croix leur sera fatale. Ces playes sacrées, autrefois sources de graces, ne seront plus que des témoins qui déposeront contre eux, & ce sang qu'ils ont répandu demandera plus haut que celui d'Abel, vengeance au Ciel, & il l'obtiendra. *Le P. Masson, Prêtre de l'Oratoire, Sermon de l'Avant.*

Je ne trouve rien dans toute l'Ecriture qui soit plus capable de jeter la frayeur dans une ame, que ce qui arriva aux freres de Joseph. A peine furent-ils entrez dans l'Egypte, qu'on les prit pour des espions, & qu'on les traîna en prison comme des voleurs ; on les conduisit aux pieds de leur Juge ; les voilà prosterner contre terre, attendant leur jugement, & ne pensant qu'au supplice dont ils étoient menacez. Mais ce qui augmenta leur frayeur, & ce qui leur fit croire qu'il n'y avoit rien à esperer pour eux, fut quand ils entendirent ces paroles : *Ego sum Joseph frater vestrum vendidistis.* Quoi que ce saint Patriarche parlât à ses freres avec beaucoup de douceur, l'Ecriture néanmoins remarque qu'ils furent si effrayez qu'ils perdirent l'usage de leurs sens : *Non poterant respondere frater nimio terrore perterriti.* *Mr. Joly, Sermon du Jugement.*

L'étonnement des freres de Joseph, quand il se découvrit à eux. Figure de ce qui arrivera au pecheur au dernier jugement.

Genes. 45.

Non, jamais la colere de Dieu ne sera plus grande, ni plus universelle qu'à ce grand jour du jugement ; premierement, elle sera allumée par tous les crimes de l'Univers, & qui ont été dans la suite de tous les siècles ; si bien qu'elle sera alors arrivée à son comble. Elle sera comme un torrent qui s'étend peu à peu, & qui venant à croître par les eaux qu'il a reguës, vient enfin à ce point de grandeur, que ne pouvant se tenir dans ses bornes, il rompt toutes ses digues. D'ailleurs, il verra paroître en sa presence, comme sur un théâtre general, tous les coupables qui ont jamais irrité sa fureur ; si bien qu'il réunira dans ce moment toutes les choses qu'il avoit partagées dans la difference des lieux & des temps. Enfin, ce qui achevera alors ses ressentimens, c'est qu'il verra tous ces coupables ressuscitez. Ce n'avoit été que contre les ames auparavant, qu'il avoit exercé sa justice ; les corps mêmes des damnez avoient été mis dans les tombeaux à l'abri de ses coups ; mais quand il verra sortir les ames de l'enfer, & les corps de leurs sepulchres, ce sera alors qu'il formera dans son cœur le plus grand & le plus effroyable orage qu'on puisse s'imaginer. *M. Bivoat, dans son Carême, Sermon du Jugement.*

Combien sera grande la colere de ce Juge.

Quand ce Juge de l'Univers alla lui-même pour être jugé, avec un regard seulement, il renverra les soldats qui venoient le prendre ; que fera-t-il sur un tribunal, quand au lieu de la sueur de sang qu'il versoit alors, il ne jettera que des rayons de gloire, & des éclairs de fureur ? Esther autrefois voyant le visage irrité d'Assuerus, tomba en défaillance entre les bras de sa suivante. Helas ! que fera donc un reprouvé, qui placé en un coin du monde, sçait que cet appareil du jugement dernier se dresse contre lui, que cet orage va fondre sur sa tête, & qui voit que les yeux de ce Dieu irrité le choisissent & le désignent par leurs regards à être l'objet de ses rigueurs ? *Le même.*

Suite du même sujet.

O jour de honte & de confusion, où les

De la honte qui suivra la manifestation de nos pechez.

secrets des cœurs seront revelez & manifestez ! Si tel peché que je cache avec tant de soin, que je n'ai pas voulu même découvrir au tribunal de la penitence, étoit seulement connu de quelques personnes, c'est trop peu dire, que j'en rougissais : j'en mourrois. Que sera-ce, quand il paroîtra aux yeux de tout l'Univers ? O jour de douleur & de repentir, où le reprouvé deviendra son propre accusateur, & dictera lui-même sa sentence ! C'est un cruel desespoir, que de se tourner contre soi-même dans son malheur, de se déchirer de ses propres mains, & de se donner le coup de la mort, au lieu de chercher à s'en garantir. O jour d'indignation & de fureur, où la justice de Dieu se répandra à grands flots sur les pecheurs ; où il appellera sur eux tout son bras ; où il les jugera sans égard ; où il les frappera sans miséricorde. *Le P. Giroult, dans son Avent, Sermon du Jugement.*

Il n'y aura point de miséricorde à espérer dans ce jugement.

Quoi, mon Dieu ! n'y aura-t-il plus rien à espérer de votre miséricorde ! Non, dit le Seigneur, plus de miséricorde pour vous : vous l'avez épuisée. Quel langage vous a-t-elle parlé ? combien de fois vous a-t-elle appelé ? combien de temps vous a-t-elle attendu ? Elle avoit un terme, & vous y êtes enfin arrivé à ce terme fatal. Vous voilà maintenant dans les mains de ma justice, & l'on n'en sort plus. Il faut qu'on l'entende par tout, & que le reprouvé que j'abandonne n'ait plus même d'autre nom que celui-ci, sans miséricorde : *Voca nomen ejus absque misericordia.* L'orage a crevé, la foudre est partie, le mal est sans remède. Ce sont vos pechez qui m'ont changé de la sorte à votre égard, des pechez redoublez, multipliez, accumulez. *Le même.*

Osée c. I.

De la manifestation des pechez, au jugement dernier.

L'Apôtre Saint Paul s'est servi du terme de manifestation pour l'opposer à une connoissance imparfaite. En effet, qu'est-ce que manifester ? Ce n'est pas seulement connoître une partie de la vie, un morceau de l'histoire, quelques traits distinguez : mais c'est en développer toute la suite ; c'est entrer dans tout le détail, en sorte que rien n'échappe à celui qui doit juger. Qu'est-ce que manifester ? Ce n'est pas seulement voir ce qui paroît, & deviner le reste par des conjectures incertaines : mais c'est donner une évidence si claire du fait qu'on n'en puisse nullement douter. On pourra donc sans craindre le jugement temeraire, juger infailliblement ; & on ne pourra même ne le pas faire, parce que la connoissance sera entiere & sera évidente ; ce ne sera pas seulement une action, dont vous aurez à soutenir le reproche, mais toute votre vie qu'on étalera devant vos yeux. *Le P. Cheminai, Sermon sur le Jugement.*

Les frayeurs qui saisiront les complices au jour du jugement.

Si les hommes tremblent devant les hommes ; si la fierté la plus audacieuse, & la plus intrepide est obligée de plier ; si enfin on est surpris, confondu, jusqu'à changer de couleur, & à perdre la voix, à la vue de la majesté d'un grave Senat, lorsqu'on se sent atteint de quelque crime : de quelle crainte, de quelle frayeur seront-nous saisis, quand appellerez devant le tribunal de Dieu, il faudra y comparoître ? devant, dis-je, le tribunal d'un Dieu, à l'avènement duquel le soleil s'obscurcira ; la lune ne donnera plus sa lumière ; les étoiles tomberont du Ciel ; les vertus des Cieux seront ébranlées ; la terre tremblera ; la mer excitera un bruit effroya-

ble par l'agitation de ses flots ; les hommes sécheront d'effroi, dans l'attente des maux dont ils seront menacez. Ah ! que sera-ce d'être présenté devant ce redoutable Juge, pour y rendre un compte exact de toutes les pensées, de toutes les paroles, de toutes les actions ? On peut bien à présent échapper à la justice des hommes ; mais on ne pourra alors se dérober à celle de Dieu. On peut à ceux-ci cacher, déguiser, nier un fait dont on est accusé, les toucher de compassion, les gagner, les corrompre, fléchir leur colere ; mais on ne pourra rien faire de tout cela à l'égard de ce Juge terrible. *Sermon manuscrit.*

Que ce jour destiné aux vengeances du Seigneur sera terrible ! que l'éclat dans lequel nous nous y trouverons assembler ; que les affaires qui s'y traiteront ; que la manière dont elles seront concluses ; que les accusateurs, que les parties que nous y trouverons ; que l'arrêt de vie ou de mort qui y sera porté, jetteront d'effroi dans notre ame ! Il faudra nous y trouver ; mais comment ? Nous y serons sans suite, sans équipage, sans secours, sans défense, sans marque de grandeur & de distinction ; chacun y sera pour soi, laissé à soi-même, comme s'il étoit seul, & que tout ce qu'il y aura d'hommes ne le touchât en rien. Les Rois y paroîtront ce qu'ils étoient dans les foiblesses de leur nature, dépouillez de tous leurs ornemens. Ces braves qui remplissoient le monde de la terreur de leur nom ; on les y verra, dis-je, dans l'humiliation, mêlez parmi la foule ; la seule vertu y sera respectée dans ce grand jour ; elle seule y sera applaudie ; elle seule y recevra des louanges. *Le même.*

Les choses qui nous effrayeront en ce jugement.

Là toutes les affaires qui auront été depuis la naissance du monde seront débrouillées ; là on démêlera les interêts des Couronnes, & les prétentions des Princes ; là on découvrira le secret de leur politique, & la fin à laquelle se rapportoient leurs plus obscurs desseins ; là on retrouvera ces obligations, ces quittances, ces testamens, qui avoient été supprimez, ou supposez ; là on reproduira ces pièces, qui avoient été soustraites au procès, ou omises, ou déguisées dans le rapport ; là on verra ces écritures falsifiées ; là vous, personnes sans credit, qui avez été opprimées par la faveur, on l'examinera votre procès, & l'arrêt que la crainte, la faveur, la complaisance, l'intérêt avoient porté. Gens opprimez sous le poids de l'injustice, vous monterez sur le théâtre pour y voir votre probité couronnée, & l'on traitera avec la dernière ignominie, ceux à la passion desquels vous avez été sacrifiez ; là enfin, vous sera rendu avec usure tout ce qui vous aura été ravi avec injustice. *Le même.*

Tout sera découvert & manifesté en ce grand jour.

La vue que les reprouvez auront de ce Juge, leur paroîtra aussi terrible que l'enfer. Car ce sera alors qu'en venant aux reproches, il leur dira d'un ton vif & animé, & d'un air foudroyant : Arrêtez les yeux sur mon corps ; lisez-y par avance l'arrêt d'une mort éternelle ; voyez-vous ces playes ? c'est vous qui me les avez faites : *Videtur vulnera que inflixistis*, lui fait dire Saint Augustin. Voyez-vous cette Croix si décriée autrefois, & qui sert maintenant d'ornement à mon triomphe ? c'est vous qui m'y avez attaché ; *Ecce hominem quem crucifixistis*. Voyez-vous ce côté ? c'est vous qui l'avez percé ; *Agnoscitis latus quod pupugistis*. C'est par vos cruel-

Reproches sanglans que ce Juge fera aux reprouvez.

les mains qu'il a été ouvert, & vous n'y avez pas voulu entrer : *Quoniam per vos apertum est, nec tamen intrare voluistis.* Voyez le sang qui est sorti de toutes les parties de mon corps, c'est vous qui l'avez tiré. Malheureux, que ne prochiez-vous de tout cela, pour m'appaiser, & pour me forcer à vous faire miséricorde? Que souhaitois-je faire avec plus d'ardeur? que pouviez-vous faire qui me fût plus agréable? Cette idée, qui rappellera à Jesus-Christ le souvenir de ses infinies bontés pour les hommes, & l'abus criminel qu'ils en auront fait, sera un nouveau motif qui allumera de plus en plus son juste courroux; & les malheureux reprochez ne pouvant soutenir les sanglans reproches qu'il leur fera, souhaiteront pouvoir s'enfouir sous les ruines des montagnes, & dans l'enfer même. *Le même.*

Ce souverain Juge examinera tout, & jugera tout, en ce terrible jugement.

Pecheurs, qui croyez maintenant vos crimes bien cachés, ce Juge souverain sondera tous les replis de vos cœurs, pour y porter le feu vengeur de sa colere; il ouvrira ces sepulchres blanchis des hypocrites, pour en découvrir les ossemens, & la pourriture à la face de toute la terre; il ôtera le masque à la faulx dévotion, pour en faire voir la laideté & la difformité; il jugera sans miséricorde ce Juge malheureux, qui dépositaire de sa justice en terre, s'en est servi pour opprimer le foible qu'il devoit défendre; il recherchera dans ces mains qui ont signé tant de fois des arrêts injustes, le sang des veuves & des pupilles qu'il aura sacrifiées aux respects humains, dont il aura été l'esclave; il lui comptera tous les momens de ces jours de deuil & d'affliction, qu'il a fait passer dans le fond des cachots à des malheureux, dont l'innocence aura été ensevelie avec la liberté par sa negligence: dans cet examen rigoureux, où il jugera les Justices, il nous fera voir peut-être comme des abominations, devant lui, ce que nous aurons crû des œuvres méritoires; il nous fera connoître que ce que nous croyons lumière en nous, n'est peut-être que tenebres; il nous fera pénétrer au travers de toutes ces illusions imperceptibles de l'amour propre, les motifs corrompus qui infectoient toutes nos vertus apparentes dans leur origine... Où irai-je donc, & où me cacherais-je dans le jour de votre colere? quel azile trouverai-je contre vous, quand vous me mettrez devant les yeux ces iniquitez sans nombre, qui comme des flots entassez, s'élevent au-dessus de ma tête? *L'Abbé du Jarry, dans le Sermon pour le jour des Cendres.*

Sur la sentence que le souverain Juge prononcera contre les réprouvés.

Ite maledicti in ignem aeternum, qui parvati est diabolo, & angelis ejus. Matth. 25. Allez maudits dans le feu éternel, qui a été préparé pour le démon, & pour les anges. Quel sort! quelle demeure! Que sent & que pense alors un réprouvé, maudit de Dieu, & qui se voit condamné sans appel à un si terrible supplice? Quoi? l'enfer est ma demeure éternelle! Plus de part aux bienfaits du Redempteur; plus de droit à la gloire des Bienheureux; plus d'esperance, ô mon Dieu! que vos jugemens sont terribles! Mais allez au feu éternel, qui a été préparé pour le démon, & pour les anges; quel surcroît de rage & de desespoir! Ce n'étoit donc pas pour moi que ces feux ont été allumés; je n'y suis condamné que par ma pure faute. Ah! j'étois créé pour une fin bien différente; j'étois créé pour le Ciel, &c. *Le P. Groisier, second Tome de ses Retraites.*

On seait les meurtres, les profanations, les vols, & les abominations qu'Antiochus fit autrefois dans Jerusalem; que l'on compra après la prise de cette ville quatre-vingt mille Juifs de tuez; que quarante mille furent faits prisonniers; que pareil nombre furent vendus comme des esclaves dans les marches & les places publiques; que le Temple fut profané; que tous les vases d'or & d'argent qui servoient à la pompe des ceremonies furent emportés, & que le tresor qui étoit de mille huit cents talens fut pillé. L'Écriture cependant marquant la cause pourquoi Dieu permit cet étrange carnage, & ces effroyables sacrilèges; c'est, dit-elle, qu'il étoit un peu en colere contre son peuple : *Modicum fuerat iratus.* Si ce ne sont là que de foibles marques, & de légers effets, ou s'il m'est permis de parler ainsi, que de petites étincelles de la colere de Dieu, quelle terrible désolation sera-ce qui précédera, & qui suivra le grand jour du jugement, lors que toute sa fureur sera allumée; quand selon la parole du Prophete, il enverra devant lui les feux & les foudres, pour bruler de toutes parts ses ennemis; qu'il fera luire ses éclairs aux yeux de toute la terre, qui les voyant, fremira de crainte; lorsque les montagnes se fondront comme de la cire, à la venue du Seigneur, & à la présence du dominateur de l'Univers. *Livre intitulé : Entretiens de l'Abbé Jean, & du Prêtre Eusebe.*

L'Eglise nous avertit que si dans le premier avènement le Sauveur a été rempli d'amour pour nous, dans le second il viendra sur une nuée de feu, de tourbillons & de tonnerres, pour punir les coupables, & ceux qui auront été insensibles à ses grâces. Alors le soleil s'éclipsera; la lune & les étoiles perdront leur lumiere; la terre s'ouvrira pour découvrir ses plus profonds abîmes; les tremblemens dont elle sera agitée, seront si violens, que non seulement ils renverseront les villes, les palais, & les édifices les plus solidement bâtis; mais qu'ils arracheront les montagnes & les rochers de leurs fondemens. Tous les ouvrages que l'orgueil des hommes aura élevés; tout ce que leur avarice aura amassé; tout ce qui aura servi d'attrait à leur volupté; tout sera embrasé d'un feu si subtil, que la mer même, quoi que terrible alors par ses inondations, n'en pourra éteindre les flammes. Les vertus des Cieux, ces Anges qui les meuvent avec tant de force & de regularité, se sentiront émus d'un si effroyable spectacle; & entrant en indignation contre les pecheurs qui auront allumé de la sorte la fureur de Dieu, ils verseront sur eux, non plus les fleuves de sa miséricorde, mais les fleaux de sa vengeance. *Le Pere Champigny, Sermon du Jugement.*

Si nous avions ces spectacles redoutables à vous mettre devant les yeux, le soleil éclipé, la lune teinte de sang, les étoiles détachées du Ciel, la terre ébranlée jusques dans ses fondemens, la mer en fureur & hors de ses bornes, les éléments confondus, & toute la nature déconcertée; peut-être pourrions-nous alors exciter dans vos ames une crainte salutaire, qui vous mettroit en état de prévenir le jour terrible des vengeances de la justice divine: ce jour amer, ce jour fâcheux, ce jour plein de colere & d'indignation. *Le P. Cheminai, Sermon sur les Jugemens de Dieu.*

Il n'y a que le jugement de Dieu qui se puisse

Legera-t-on du jugement de Dieu dans la prise de Jerusalem, & le massacre de ses habitans par Antiochus.

Peinture des signes qui précéderont la venue du Juge, & qui arriveront à la fin des siècles.

Objets de frayeur dans le dernier jugement.

Il n'y a que le jugement de Dieu qui mérite le nom de jugement.

puisse appeler jugement par excellence, comme Dieu même s'appelle celui qui est. La raison qu'en donne S. Chrysostome, est parce qu'il n'y a que ce jugement de Dieu qui soit parfait; tous les autres jugemens étant ou altérez par l'erreur, ou corrompus par la faveur, ou ébranlez par la lâcheté, ou adoucis par la flaterie. C'est pourquoi le grand Apôtre S. Paul méprisoit tous les jugemens des hommes; parce qu'à prendre les choses dans la rigueur, il n'y a que Dieu seul qui puisse juger valablement: *Qui judicat mō, Dominus est*; à cause qu'il n'y a que lui qui ait la vérité & l'équité requise pour ce sujet; que lui qui ait une vérité infaillible, & qui le rend incapable d'être trompé ou d'être corrompu; une vérité à laquelle on ne peut jamais rien imposer; une équité inflexible que nulle considération ne peut ébranler: & voilà proprement ce qui rend ce jour terrible. *Le P. Bourdaloue, dans les premiers Sermons imprimez sous son nom.*

1. ad Cor. 4.

La vérité sera connue, & l'hypocrisie confondue dans ce jugement.

Comme nous corrompons la vérité au dedans, aussi-bien qu'au dehors par nos hypocrisies; c'est-à-dire, comme nous ne sommes pas de meilleure foi pour nous-mêmes que pour les autres, en prenant plaisir à nous tromper aussi-bien nous-mêmes par nos erreurs, que les autres par notre hypocrisie; Dieu dans ce jugement reparera ces deux grands désordres. Il découvrira à nos esprits la vérité que nos erreurs leur avoient tenuë cachée, & il développera aux yeux d'autrui le fond & le secret d'un cœur que l'hypocrisie lui avoit dissimulé. Il nous détrompera nous-mêmes des fausses idées que nous aurons conçues, & effacera celles que notre feinte & notre dissimulation auront imprimées dans l'esprit des autres. Il dissipera malgré nous les nuages de passion & d'amour propre, qui nous cachent à nous-mêmes ce que nous sommes, & ce que nous méritons, & répandra dans tous les esprits du monde une connoissance claire & distincte de tout ce que nous aurons été véritablement. *Le même.*

Nous serons alors détrompez de nos erreurs.

Nous manquons souvent dans les principes, & nous nous faisons nous-mêmes une conscience à notre mode, réglant nos obligations sur notre intérêt, & sur notre amour propre, traitant de bagatelles & d'un rien, ce qui devant Dieu est d'une extrême conséquence, faisant plier la loi de Dieu à nos inclinations, & non pas nos inclinations à la loi de Dieu: en un mot, ne jugeant rien de criminel que ce qui l'est devant le monde. Mais (Chrétiens) viendra un jour que Dieu reformera toutes les erreurs, & les consciences mal fondées. Ce sera quand il prendra son temps, & qu'il jugera les Justices mêmes: *Ego justitias judicabo*. Il fera voir ces consciences pleines de préoccupation; les règles que nous

Psal. 74.

nous sommes faites, pleines d'amour propre; ces jugemens & ces justices que nous avons faites, pleines de flaterie & de corruption. Il nous avoit laissé dans cette vie des règles infaillibles, & nous n'avions qu'à comparer nos règles avec les siennes, nos sentimens avec ses maximes, & nos consciences avec sa loi: mais il le fera alors, il opposera toutes les règles de son Eglise à nos passions, tous les articles de la foi à nos crimes, toutes les règles mêmes de la raison à nos emportemens & à nos déreglemens, & tout cela, afin de corriger en nous nos erreurs. *Le même.*

Il est étrange que le Fils de Dieu, qui étoit descendu du Ciel en qualité de médiateur, y soit remonté comme un Juge; qu'après avoir plaidé la cause des hommes par ses larmes & par son sang, il ait été payé d'une si noire ingratitude, qu'il soit entré contre eux dans les sentimens de severité de son Pere. J. C. possède par là trois qualitez bien contraires. Il est notre avocat, puisqu'il a plaidé notre cause; il est notre partie, puisqu'il est l'objet de nos ourrages; il est enfin notre Juge, puisqu'il doit prononcer notre arrêt. *M. de la Volpilliere, Sermon du Jugement.*

Le Fils de Dieu, qui est maintenant notre médiateur, doit être un jour notre juge.

La pensée que nous devons paroître devant ce Juge infiniment misericordieux, doit remplir de confiance les justes & les pecheurs pénitens; mais en même temps la crainte des jugemens de Dieu, qui ne laissera aucun peché impuni, doit faire trembler tous les hommes, en quelque état qu'ils soient. Espérez, pecheurs, celui qui sera votre Juge, est votre Redempteur; mais aussi tremblez: celui qui est votre Redempteur, sera votre Juge. Plus il aura été indulgent dans le temps de sa miséricorde, plus il sera inexorable dans le jour de ses vengeances: il punira dans toute la rigueur de sa justice irritée, le mépris, l'abus, la profanation de ce sang précieux qui coule dans les sacrez canaux de la pénitence, pour laver vos ames souillées de la lèpre du peché; il sondera tous les replis de vos cœurs, pour y porter le feu vengeur de sa colere; il ouvrira ces sepulchres blanchis des hypocrites, pour en découvrir les ossemens & la pourriture à la face de toute la terre; il ôtera le masque à la fausse dévotion, pour en faire voir la laideur & la difformité. Dans cet examen rigoureux, où il jugera les Justices, il nous fera voir peut-être comme des abominations devant lui, ce que nous aurons crû des œuvres méritoires; il nous fera connoître que ce que nous croyons lumière en nous, n'est peut-être que tenebres; que ce que nous appellons conversion, n'est qu'un changement de vice; il nous fera pénétrer au travers de toutes ces illusions imperceptibles de l'amour propre, les motifs corrompus qui infectoient toutes nos vertus apparentes dans leur origine. *L'Abbé du Jarry, Sermon pour le jour des Cendres.*

Comme dans ce jugement dernier il y a à espérer pour les uns, il y a à craindre pour les autres.

JUGEMENT TEMERAIRE, FAUX SOUPÇON; PENSÉE INJURIEUSE à la reputation d'autrui. Avertissement.

Cette matière du jugement temeraire est assez singulière, quoi que les discours qu'on en fait dans les Chaires, soient tres-communs. Le vice, dont celui-ci approche le plus, est la médisance; parce qu'il en est ordinairement la cause: mais comme ce sont deux pechez separés, quoi que l'un conduise à l'autre, nous les traiterons separément.